

ANNE-MARIE LEMAY

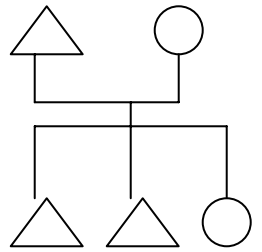
**LE CHANGEMENT AGRICOLE ET LA DYNAMIQUE FAMILIALE EN  
MILIEU RURAL MALIEN : EXEMPLE DE TECHNOLOGIES  
AGROFORESTIÈRES.**

Mémoire présenté  
à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval  
dans le cadre du programme de maîtrise en sociologie  
pour l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.)

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES  
UNIVERSITÉ LAVAL  
QUÉBEC

MARS 2005

À ma famille,



## Remerciements

À toutes ces merveilleuses personnes qui m'ont entourée pendant ces années de maîtrise, qui ont eu confiance en moi, qui ont écouté patiemment mes grands questionnements existentiels et mes insécurités intellectuelles, merci!

À mon directeur de recherche qui, durant toutes ces années, s'est efforcé de me mettre en confiance et ce n'était pas une mince tâche... Richard, merci pour les « nombreuses séances de gestion d'angoisse » et pour avoir cru à mon potentiel et avoir toujours été d'une grande motivation. Je ne pouvais pas espérer un meilleur directeur attentif autant à la recherche qu'à celui qui la fait.

À Alain, mon co-directeur, pour avoir su garder son sens de l'humour lors de mes nombreux changements de questions de recherche et lors de mes incompréhensions sur l'agroforesterie. Merci de m'avoir permis de faire partie de cette grande aventure et d'avoir pu faire de la recherche de terrain de manière libre, autonome.

À Jean pour les nombreux conseils, son exemple de minutie et son écoute tout au long de cette aventure. À Virginie Levasseur qui a été d'une grande aide sur le terrain et qui a partagé ses résultats de recherche doctorale avec beaucoup de générosité. À Valérie Savard et Sandra Paris, des étudiantes du projet de recherche, stimulantes et fonceuses.

À tous les gens de l'ICRAF qui, tout au long de mon séjour, ont su m'épauler : Amadou Niang, Bocary Kaya, Cheik Traoré, Boubacar Guindo dit ma pointure, et particulièrement à Bayo et Samaké. À Soumana Sao pour avoir été le meilleur *gwatiguiwa*. Un merci particulier à Bajan Traoré qui a veillé sur moi durant tous ces mois.

À M. Kani Konaté de l'INSA pour m'avoir épaulée et « équipée » lors de la grande aventure du suivi. À Sarah Castels pour l'inspiration du suivi. À Safiatou Kanouté, Moussa Maïga, Issa, Moussa, Ana Diallo pour le beau moment de dur labeur passé ensemble.

Merci à Adama Coulibaly, Madou Tangara, Souleyman Coulibaly, des traducteurs, des personnes-ressources, qui m'ont ouvert la porte de leur village et m'ont donné rapidement leur confiance. À tous les villageois qui ont arrêté leur travail pour venir répondre si généreusement aux questions de la *toubab*.

Merci à mes précieux partenaires de première ligne : Hélène Van Neiuwenhuyse qui, dès l'initiation, s'est avérée être une amie précieuse et

à Luc Dancause, à l'origine de ces cinq années d'études. À Renée et à Pierre qui m'ont tellement encouragée.

À mes frères pour leur compréhension de leur petite sœur et aussi pour leurs nombreux prêts, cadeaux et location à peu de frais... Et finalement, le plus grand remerciement va à mes parents qui m'ont soutenue du début à la fin. Je ne les remercierai jamais assez pour leur compréhension et leurs bons conseils.

## Table des matières

<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>IV</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>VI</b>
<b>LISTE DES FIGURES .....</b>	<b>X</b>
<b>LISTE DES PHOTOS.....</b>	<b>XI</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	<b>XII</b>
<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>XIII</b>
<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>XIV</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 : CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES .....</b>	<b>4</b>
<b>1. Sociologie de la famille.....</b>	<b>5</b>
1.1 La famille, un fait social .....	5
1.1.1 Fonction et structure de la famille .....	6
1.1.2 Définitions de la famille.....	6
1.2 Structure familiale africaine.....	8
1.2.1 La parenté.....	8
1.2.2 Pouvoir et autorité.....	9
1.2.3 La division familiale du travail .....	13
<b>2. La dynamique familiale.....</b>	<b>16</b>
<b>3. Le changement social .....</b>	<b>19</b>
3.1 La transformation des lieux .....	20
3.2 Le changement répercuté à l'intérieur de la famille .....	21
<b>4. Conclusion .....</b>	<b>22</b>
<b>CHAPITRE 2 : LE MALI DES PAYSANS : TERRAIN DE RECHERCHE .....</b>	<b>23</b>
<b>1. LE MALI .....</b>	<b>24</b>
1.1 La géographie et l'environnement .....	24
1.2 Politique et économie.....	27

<b>2. L'agroforesterie et l'ICRAF .....</b>	<b>31</b>
2.1 L'ICRAF.....	32
2.2 L'agroforesterie.....	32
2.2.1 SALWA .....	33
2.3 Techniques agroforestières .....	34
2.3.1 De la haie morte à la haie vive.....	34
2.3.2 Le baobab ou la domestication d'espèces forestières .....	39
2.4 Agroforesterie et sociologie de la famille.....	41
<b>3. Objectifs et hypothèses de recherche .....</b>	<b>42</b>
3.1 Objectifs.....	42
3.2 Hypothèses.....	43
3.2.1 Hypothèse générale.....	43
3.2.2 Sous –hypothèse 1.....	44
3.2.3 Sous –hypothèse 2.....	45
<b>4. Méthodologie .....</b>	<b>46</b>
4.1 Le choix des villages et des ménages .....	47
4.2 Le profil socio-historique des villages.....	50
4.3 La méthode active de recherche participative (MARP).....	50
4.4 Le suivi des activités des paysans.....	51
4.5 Les entrevues .....	54
<b>CHAPITRE 3 : L'ORGANISATION DU TRAVAIL EN MILIEU BAMBARA</b>	
<b>.....</b>	<b>57</b>
<b>1. Le cycle de vie.....</b>	<b>58</b>
<b>2. Les regroupements familiaux.....</b>	<b>63</b>
<b>3. Les relations conjugales.....</b>	<b>67</b>
<b>4. L'évolution de la famille.....</b>	<b>71</b>
<b>5. La division familiale du travail.....</b>	<b>73</b>
5.1 L'horaire de la journée.....	73
5.2 Le travail des femmes .....	75
5.3 Le travail des hommes .....	79
5.4 Les tâches des enfants.....	81
5.5 Le temps de travail selon les caractéristiques des ménages.....	83
5.5.1 Le temps de travail selon le type d'union matrimoniale.....	84
5.5.2 Le temps de travail selon l'âge du chef de l'UPA .....	85
5.5.3 Le temps de travail selon la richesse de la concession .....	85
5.5.4 Le temps de travail selon la taille de la concession .....	86
<b>6. Le calendrier.....</b>	<b>87</b>

<b>7. Les droit d’usage sur la terre et le droit de planter et de couper des arbres</b>	<b>89</b>
---	-----------

## **CHAPITRE 4 : DYNAMIQUE FAMILIALE ET AGROFORESTERIE ..... 93**

<b>1. Les haies vives et la division du travail à Tesseribougou .....</b>	<b>94</b>
1.1 Les haies mortes.....	94
1.2 Les haies vives .....	95
1.3 Les avantages et inconvénients de la haie vive.....	96
1.4 La division familiale du travail .....	99
1.4.1 Les haies vives et les femmes .....	99
1.4.2 Les haies vives et les enfants .....	101
1.4.3 La division familiale du travail à Tesseribougou.....	101
1.5 Les portraits de familles de Tesseribougou .....	104
1.6 Adoption, refus d’adoption ou abandon.....	107
<b>2. N’Gama : le jardin, lieu de culture.....</b>	<b>108</b>
2.1 L’implantation des planches de baobabs .....	108
2.2 La récolte des feuilles de baobabs dans les arbres.....	109
2.3 Le maraîchage.....	111
2.4 Avantages et inconvénients des parcelles de baobabs .....	112
2.5 La division familiale du travail à N’Gama .....	114
2.6 Les portraits de familles de N’Gama .....	116
2.7 Adoption ou abandon.....	120
<b>3. Discussion générale .....</b>	<b>122</b>
3.1 Réponse à la sous-hypothèse sur la division du travail.....	122
3.2 Réponse à la sous-hypothèse sur les lieux d’installation des technologies	
.....	124
3.3 Réponse à l’hypothèse générale.....	126

## **CONCLUSION ..... 128**

## **BIBLIOGRAPHIE ..... 136**

## **ANNEXES ..... 143**

### **Annexe 1 : Les zones climatiques du Mali ..... 144**

### **Annexe 2 : La répartition des apports énergétiques par jour, par personne au Mali, moyenne 1990-1994..... 145**

### **Annexe 3 : L’installation des haies vives..... 146**

### **Annexe 4 : Questionnaire-ménage..... 147**

<b>Annexe 5 : Grille du suivi.....</b>	<b>156</b>
<b>Annexe 6 : L'échantillon .....</b>	<b>157</b>
<b>Annexe 7 : Schéma d'entrevues .....</b>	<b>159</b>
<b>Annexe 8 : Calendrier des activités .....</b>	<b>167</b>



## Liste des figures

<b>Figure 1 : Division sexuelle du travail.....</b>	<b>14</b>
<b>Figure 2 : L'organisation familiale.....</b>	<b>17</b>
<b>Figure 3 : Carte géographique du Mali et de ses pays frontaliers.....</b>	<b>25</b>
<b>Figure 4 : Zones de désertification en Afrique.....</b>	<b>26</b>
<b>Figure 5 : Calendrier agricole du Mali .....</b>	<b>29</b>

## Liste des photos

<b>Photo 1 : Haie morte et manioc .....</b>	<b>35</b>
<b>Photo 2 : Haie vive .....</b>	<b>38</b>
<b>Photo 3 : Parcelle de baobabs .....</b>	<b>40</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Types de familles à l'étude dans deux villages du Cercle de Ségou, au Mali .....	49
Tableau 2 : Étapes du cycle de vie chez les hommes Bambara.....	59
Tableau 3 : Étapes du cycle de vie chez les femmes Bambara.....	60
Tableau 4 : Les différents regroupements familiaux dans la culture bambara .....	65
Tableau 5 : Horaire de la journée des femmes, des hommes et des enfants..	74
Tableau 6 : Nombre d'heures de travail des femmes selon leur statut et leur type d'union .....	77
Tableau 7 : Nombre d'heures de travail des hommes selon leur statut et leur type d'union .....	80
Tableau 8 : Nombre d'heures consacrées aux travaux productifs ou reproductifs selon le sexe et le type d'union de la famille des enfants. ..	82
Tableau 9 : Temps de travail selon le type d'union, l'âge du chef de l'UPA, la richesse et la taille de la concession .....	84
Tableau 10 : Temps de travail dans les champs à Tesseribougou selon le statut et le type d'union .....	102
Tableau 11 : Temps de travail total selon le type agroforestier .....	102
Tableau 12 : Temps de travail général et aux champs des membres de la famille du chef de l'UPA TH1A à Tesseribougou .....	104
Tableau 13 : Temps de travail (TT) général et aux champs des membres de la famille du chef de l'UPA TH1B à Tesseribougou .....	105
Tableau 14 : Temps de travail général et aux champs des membres de la famille du chef de l'UPA TH2 à Tesseribougou .....	106
Tableau 15 : Temps de travail général et aux champs des membres de la famille du chef de l'UPA TH3 à Tesseribougou .....	106
Tableau 16 : Temps de travail général et aux champs des membres de la famille du chef de l'UPA TH4 à Tesseribougou .....	107
Tableau 17 : Temps de travail dans le jardin pour les membres des UPA étudiées selon le type agroforestier.....	115

## Liste des abréviations

AFRENA	Agroforestry Research Network for Africa
AFVP	Association française volontaire pour le progrès
BM	Banque mondiale
ICRAF	Centre international de recherche en agroforesterie
FED	Fonds européen de développement
FIDA	Fonds d'international de développement agricole
FMI	Fond monétaire international
ONG	Organisation non-gouvernementale
ORS	Office du riz Ségou
PAS	Programmes d'ajustements structurels
PFVDS	Programme fonds d'investissement villageois de Ségou
SALWA	Semi-Arid Lowlands of West Africa
UPA	Unité de production agricole

## Résumé

La présente étude se base sur une enquête de terrain réalisée au Mali. La perspective étudiée est celle du changement social provoqué par l'introduction de nouvelles techniques agroforestières, la haie vive et la planche légumière de baobab, proposées par l'ICRAF. L'étude de la dynamique familiale par l'entremise de la division familiale du travail nous permet de constater que cette organisation sociale influence fortement le fait d'adopter ou non les techniques agroforestières. On démontre tout au long de ce mémoire que les techniques agroforestières, par les tâches demandées, et par les lieux d'installation, s'adressent à des personnes spécifiques dans les ménages. De plus, la composition familiale comme le type d'union matrimoniale et la grandeur du ménage revêt aussi un caractère explicatif essentiel dans l'utilisation des techniques. En fait, nous étudions ces techniques en analysant certains effets non-désirés provoqués par l'adoption.



## Introduction

*Les ennemis du peuple sont ceux  
qui savent ce dont il a besoin*  
Bertolt Brecht

Les paysans du monde entier doivent composer avec les aléas de la nature ainsi que les répercussions que l'homme a provoquées en faisant une utilisation abusive des ressources de la terre. S'il en est une problématique qui affecte grandement les paysans de l'Afrique subsaharienne, c'est bien la déforestation. Actuellement, plusieurs groupes de recherches tentent de développer des projets et des technologies permettant le mieux être des populations affectées par cette situation. Mais que provoque l'arrivée de nouvelles technologies?

Voilà ce que nous tentons de comprendre dans le cadre de cette maîtrise en sociologie. Nous savons que ces technologies ont un impact dans différentes sphères de la vie des populations bénéficiaires. Ocholla-Ayayo affirme qu'« en Afrique, c'est au niveau de la famille que la société accuse le plus douloureusement le coup du sous-développement et du changement social » (Ocholla-Ayayo 1999 : 85). C'est à l'aide de cette constatation que nous avons décidé de nous intéresser à l'univers familial. Plus spécifiquement, nous tenterons de comprendre à quel point l'arrivée de technologies agroforestières a pu provoquer des transformations dans la vie des familles paysannes.

Pour ce faire, nous avons effectué deux séjours de recherche au Mali, l'un de mars à juin 2001, l'autre d'octobre 2001 à février 2002<sup>1</sup>. Ces séjours

---

<sup>1</sup> Cette étude de terrain a été rendue possible grâce à une bourse du projet « Nouer des liens entre la recherche et le développement en agroforesterie dans les basses terres

sur le terrain ont permis d'étudier les modifications de la dynamique familiale en réponse à des techniques agroforestières introduites dans la zone de Ségou. Une des technologies, la haie vive, a été implantée depuis quelques années et une autre, la planche maraîchère de baobab, est toute récente. Ces techniques agroforestières proposées par l'ICRAF tentent de contrer une utilisation abusive de matériel ligneux. Or, ces deux techniques transforment le travail agricole. Nous croyons en effet, à l'instar de Makinwa-Adebusoye, que « l'organisation familiale et le système de production agricole sont si intimement liés que n'importe quel changement intervenant dans le dernier peut avoir un impact immédiat sur la première » (Makinwa-Adebusoye 1999 : 136). Les transformations induites dans le travail pourront du même coup se répercuter dans l'organisation familiale des différents membres de la famille.

Ainsi, notre étude se propose de répondre à la question suivante : Quelle est l'impact de l'adoption de techniques agroforestières dans la dynamique familiale en milieu rural malien, plus particulièrement dans la division familiale du travail entre les hommes, les femmes et les enfants ?

Cette question de recherche amène une réflexion sur le développement international et le changement social. Une telle réflexion nous permettra de donner des explications, à partir de l'univers familial, sur des éléments ayant favorisé ou défavorisé l'adoption des techniques agroforestières.

Ce mémoire se compose de quatre chapitres. Le premier chapitre aborde les considérations théoriques essentielles à cette étude. Le deuxième chapitre présente le terrain de recherche, au Mali, et les techniques d'enquêtes retenues. Les chapitres suivants présentent les résultats de

---

semi-arides de l'Afrique de l'Ouest (SALWA) ». Ce projet est financé par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et sous la responsabilité conjointe de l'Université Laval et du Centre international de recherche en agroforesterie (ICRAF).



recherche. Dans le chapitre 3, nous cernons l'univers culturel bambara et la dynamique familiale; puis nous terminons, dans le chapitre 4, avec les résultats concernant l'impact des techniques agroforestières sur la famille.

## **Chapitre 1 : Considérations théoriques**

Ce premier chapitre vise à établir la base conceptuelle de notre analyse sociologique. Ces considérations théoriques permettront d'arrimer la sociologie de la famille au changement social. Nous exposerons diverses définitions de la famille, pour ensuite expliciter la structure familiale africaine. La théorie du changement social sera examinée à l'aide de deux exemples illustrant notre posture intellectuelle.

*La famille est l'élément naturel et fondamental  
de la société et a droit à la protection de la société et de l'État.*  
La Déclaration universelle  
des droits de l'homme, Article 16, 1948

## **1. Sociologie de la famille**

### **1.1 La famille, un fait social**

Démographes, ethnologues, historiens ou sociologues, pour tous ces chercheurs, la famille se révèle une porte d'entrée privilégiée permettant d'investir la complexité du social. La place centrale et fondamentale de la famille permet une analyse sous différents angles. Marcel Mauss l'a même qualifiée de « fait social total » : « Tout fait en tant que social est total dans ce sens qu'il est partie intégrante d'un tout (système ou structure) et qu'il s'incarne dans l'expression individuelle » (Boudon et Bourricaud 1994 : 250). Il faut voir que l'emploi d'un pareil concept n'indique pas que la famille est un système fermé sur lui-même, mais plutôt en constante interaction avec la société. La société et la famille fonctionnent en vases communicants : « La famille est une institution tellement consubstantielle à la société que ses transformations peuvent apparaître comme le reflet des changements de la société globale autant que comme un des mécanisme de transformation de la société globale » (Mendras et Forsé 1983 : 233). Cette institution, à la base de la société, fait en sorte que tous les changements internes intervenant dans l'antre de la famille, tel un miroir, modèlent notre société. Le même mécanisme d'influence (de transfert) s'applique lors de changements dans la société : Ceux-ci viennent modeler la famille. Le même principe logique s'applique au niveau plus micro de l'individu composant la famille : il est produit de sa famille autant qu'il est producteur de sa famille. Après tout, la famille est l'instance première de la socialisation des individus.

### **1.1.1 Fonction et structure de la famille**

La famille, qui, à certains égards, constitue un phénomène universel, est caractérisée par quatre fonctions essentielles : sexuelle, reproductive, économique, éducationnelle. Sans les deux premières, la société s'éteint, sans la troisième la vie s'arrête et la dernière nous montrerait la fin de la culture (Murdock dans Spiro 1968). À partir de cette base fonctionnelle, les sociétés modèlent la famille, sa structure variant selon la culture ou la société d'où elle émerge, laissant place aux particularités et originalités culturelles. Voilà, en fait, d'où proviennent les différents systèmes de parenté et les modes de résidence ainsi que tous les termes utilisés pour s'y référer. On ne peut comparer une famille québécoise à une famille malienne. Chacune de ces familles a sa propre histoire, sa propre évolution et son origine. On ne peut donc pas utiliser une théorie unique de l'évolution familiale.

La complexité de ce fait social se représente bien dans la multitude de termes utilisés pour définir la famille : unité familiale, ménage, groupe domestique, etc. Autant de termes qu'il y a de formes d'unions familiales.

### **1.1.2 Définitions de la famille**

Deux principaux types de familles existent essentiellement : la famille nucléaire et la famille étendue. Le terme « famille nucléaire » est très courant en Occident, mais dans le cas des familles africaines, l'organisation familiale préférentielle est celle des familles étendues. Murdock montre, à partir de l'Atlas ethnologique, que la famille étendue prévaut dans 45 % des sociétés africaines, et la famille polygame avec logement séparé des épouses dans 43 % des cas observés (Tabutin dans Locoh 1988 : 459). La famille étendue se compose d'au moins deux frères (dans les sociétés patriarcales) regroupant leurs familles en un tout (Ochollo-Ayayo 1999 : 86). On peut dire aussi que la famille étendue

comprend « toutes les personnes participant aux activités de coopération que sont la consommation, la production et l'éducation des enfants » (Makinwa-Adebusoye 1999 : 136). Des gens n'ayant aucun lien de famille direct comme des domestiques ou des ouvriers, peuvent aussi être compris dans l'univers familial étendu. On voit donc que l'on ne peut se référer à la famille nucléaire ou au noyau familial<sup>2</sup> pour réaliser des analyses dans le contexte africain. L'emploi d'un tel concept dans la réalité africaine pourrait conduire à « occulte[r] les réseaux d'entraide qui sont au cœur des stratégies de subsistance qui conduisent différentes personnes à mettre en commun certaines de leurs ressources » (Marcoux 1994 : 72).

Le vaste territoire de relation couvert par la famille africaine nous pousse à trouver un terme plus adapté au contexte africain pour qualifier la famille nucléaire, soit celui de **ménage** :

[...] [Le ménage] désigne une personne ou un groupe de personnes qui vivent sous le même toit et partagent les mêmes arrangements domestiques. Le groupe constitué par un homme résidant avec plusieurs épouses et leurs enfants dans la même concession sera considéré comme un seul ménage. Les membres d'un même ménage peuvent ne pas être liés entre eux par des liens de familles (F.Gendreau, B. Lacombe, 1977).

Locoh 1988 : 444

Dans cette définition, on mentionne le terme **concession** qui « désigne un ensemble d'individus éventuellement regroupés en ménage, qui vivent au sein d'un ensemble résidentiel souvent clôturé où ménages et individus reconnaissent l'autorité (parfois symbolique) d'un chef de concession » (Locoh 1988 : 444). La concession contient de 4 à 100 personnes, dépendant des cas. On peut dire qu'une concession regroupe plus d'un ménage.

Tout au long de cette étude, nous emploierons les termes « ménage » et

---

<sup>2</sup> Ce terme signifie une famille biologique composée du père, de la ou des mère(s) et des

« concession ». Nous verrons dans le chapitre 3, de façon plus spécifique, comment ces termes sont utilisés dans la langue bambara. Lorsque nous parlerons de famille, il faudra comprendre que nous traitons de son aspect fonctionnel plutôt que structurel.

## **1.2 Structure familiale africaine**

La structure de la famille traditionnelle africaine a un caractère globalisant. Elle influence la dimension économique par son rôle prépondérant dans la production et dans la consommation. Elle recouvre une dimension juridico-politique en déterminant le statut personnel de l'individu, en réglementant la propriété et en hiérarchisant les rapports d'autorité. La dimension idéologique s'y joint aussi en nouant les solidarités entre frères, en affirmant le primat de l'âge, en s'immisçant dans les représentations religieuses et le culte des ancêtres (Thomas et Luneau 1980).

Locoh (1988) résume en sept points l'organisation familiale en Afrique de l'Ouest : l'organisation familiale préférentielle est celle des grandes unités; la forte fécondité reste un objectif prioritaire; les familles sont des unités de reproduction, mais aussi plus généralement, des unités économiques assurant la production et la répartition du revenu; les solidarités lignagères l'emportent sur les solidarités conjugales; l'union s'établit dans la perspective de la polygamie; le contrôle des anciens sur les jeunes est de mise dans la reproduction autant que dans la production; les relations entre les hommes et les femmes sont inégalitaires.

### **1.2.1 La parenté**

Le système de parenté, de résidence et de filiation modèle différentes formes familiales. En effet, comme nous le verrons, on ne peut véritablement comprendre « les principes de fonctionnement et les

---

enfants.

structures sociales des sociétés traditionnelles [...] sans se référer à la parenté. Dans ces sociétés, l'organisation de la parenté coïncide avec l'organisation sociale, économique et politique » (Ghasarian 1996 : 11).

Le **type de résidence** vient qualifier plusieurs éléments du mode de vie des gens, tant dans l'univers intime de la famille que dans les relations de travail. Chez les Bambara au Mali, le mode de résidence<sup>3</sup> est patrilocal (virilocal), ce qui veut dire que le couple va s'installer sur les terres du groupe du mari. Ce mode de résidence fait partie du groupe de résidence unilocale, c'est-à-dire où « un des conjoints rejoint le groupe de l'autre » (Ghasarian 1996 : 176).

Deux autres éléments importants à considérer, dans la compréhension de la famille africaine, sont le contrôle des biens (héritage) et la transmission des biens (succession), influencée par la **filiation**. « La filiation est le principe gouvernant la transmission de la parenté. [...] elle détermine de qui on acquiert son identité sociale et son statut, de qui on hérite les droits de propriété, les titres, les obligations, etc. » (Ghasarian 1996 : 59).

La filiation patrilinéaire « se retrouve dans 248 sociétés sur un échantillon de 565, soit 44 % » (Deliège 1996 : 9). On rencontre cet type de filiation dans la majorité des sociétés africaines. Chez les Bambara, la filiation patrilinéaire détermine l'appartenance à un groupe par le fait d'être l'enfant du père.

### 1.2.2 Pouvoir et autorité

L'autorité, dans le système familial patriarcal africain, a comme instance décisionnelle le conseil de famille. Son rôle est de légiférer lors de conflits entre les tierces parties de la famille. Selon Simard (1993), les femmes

---

<sup>3</sup> Il existe cinq règles de résidence : patrilocal (le couple s'installe auprès des parents du mari), matrilocal (auprès des parents de l'épouse), bilocal (choix de l'un ou l'autre),

sont totalement exclues du conseil de famille; à preuve, dans la langue bambara, les hommes sont des *fa* qui peuvent espérer à la *faan* (puissance familiale) et les femmes, quant à elles, sont appelées *faantan* (sans puissance), alors que peut voir que les différents paliers de la concession ou de l'univers familial malien en font un lieu très hiérarchisé selon le sexe. L'âge hiérarchise aussi les individus; pour obtenir une terre, par exemple, la priorité est donnée à l'homme, la plus vieille femme sera considérée après le plus jeune homme de la concession. La concession est un lieu privilégié du contrôle social, des rapports d'autorité et de dépendance régissant les relations d'un individu avec un environnement familial large (Locoh 1988 : 453). Cette structure provoque un contrôle sans équivoque des hommes sur les femmes, des vieux sur les jeunes. Outre le conseil de famille, le fonctionnement du système matrimonial, dont le régime dotal et la polygamie sont les caractéristiques principales, affirme la place autoritaire du sexe masculin et du pouvoir gérontocratique.

**La dot**, le système de compensation matrimoniale, est un autre moyen de contrôle utilisé par les anciens pour gérer l'accès des jeunes à la reproduction et à la production. En mariant leurs filles à un très jeune âge, ils font en sorte que celles-ci commenceront à avoir des enfants rapidement permettant aux familles de nouer de nouvelles alliances avec d'autres lignages. La famille utilise la dot reçue en compensation des filles pour favoriser le mariage des fils. En aidant les fils à accumuler argent et autres biens, elle contrôle les futures alliances en fonction des stratégies du lignage. Tant la production que la reproduction passent par le giron de la famille élargie (Locoh 1988 : 462).

---

avunculocale (installation près de l'oncle maternel) et néolocale (liberté) (Ghasarian 1996 : 175-183).



**La polygamie** est un système prônant la primauté des solidarités lignagères sur les solidarités conjugales. L'alliance est vue comme une stratégie entre des groupes familiaux plutôt qu'un accord entre deux époux. L'alliance polygame est une autre variable qu'il faut prendre en considération dans l'analyse des familles. Elle colore de façon particulière les alliances. Tout laisse croire que l'organisation familiale avec mariage monogame diffère de celle avec mariage polygame<sup>4</sup>. Le système d'union polygame permet aux femmes de se décharger de certaines tâches domestiques et travaux agricoles. Un tel phénomène s'explique par le système de rotation des responsabilités des tâches domestiques avec les autres femmes du ménage polygame. Ces femmes se retrouvent avec plus de temps pour faire des activités économiques à l'extérieur du cercle familial (Marcoux 1994 : 23). Elles ont, de ce fait, plus d'autonomie financière (Oppong dans Marcoux 1994 : 23). Marcoux (1994) ajoute que les ménages polygames en milieu urbain, par leur structure, permettent aux enfants de moins travailler et de fréquenter l'école plus souvent.

[...] Contrairement à l'idée reçue suivant laquelle la polygynie est toujours une source d'oppression pour la femme, le ménage polygyne peut ménager aux femmes des bases de solidarité et de partage des tâches, les épouses polygyne collaborent à l'organisation de la production, de la consommation et aux soins des enfants (Stamp 1989; 90).

Amstalden 1998 : 65

Il ne faut pas oublier qu'avec l'écart d'âge entre les époux<sup>5</sup>, le contrôle se

---

<sup>4</sup> On a souvent cru que les femmes polygames avaient plus d'enfants et faisaient augmenter les taux de natalité. Il n'en est rien. Le taux de natalité chez les polygames, selon Locoh, cité par Pison (1986) est de 5 % plus faible que chez les monogames. Il explique le phénomène par le fait que les femmes infécondes ou peu fécondes se remarient plus que la moyenne et qu'elles se retrouvent le plus souvent dans des mariages polygames plus souvent.

<sup>5</sup> Pison (1986), nous explique, en prenant l'exemple des Peul Bandé, le fonctionnement de la polygamie. Un des points les plus importants est l'écart d'âge au mariage entre les hommes et les femmes. Cette différence est moyenne de dix ans. Les femmes se marient vers l'âge de quinze ans et les hommes vers vingt-cinq ans. Les hommes se marient plus tard que les femmes, cela entraîne un excès de femmes en union, soit 1,8 femmes pour un homme. À partir d'un certain âge, tous les individus sont en union. Les

fait autant en fonction de l'âge que du sexe. La première femme a ainsi un statut privilégié dans l'union polygame. Elle est conseillère, alors que les autres femmes sont dans l'ombre, puisqu'elles ne peuvent pas exercer leur pouvoir de façon ouverte. Ces deuxièmes femmes ont peu de pouvoir par rapport à l'homme. Le pouvoir masculin est soutenu en quelque sorte par la polygamie. Avec les disputes et la situation de concurrence entre les femmes, l'homme prend la place d'arbitre tout-puissant dans la médiation des conflits.

Certains auteurs ont cherché à comprendre s'il y avait un lien entre la polygamie et le travail agricole. Boserup, (1970) l'une des pionnières de l'analyse de la femme dans le développement économique, relie la polygamie au type de production agricole. Dans un premier groupe, la société nécessite une main-d'œuvre féminine pour le travail agricole rendant nécessaire les mariages polygames. Le deuxième groupe, pratiquant l'agriculture de labour, a moins besoin du travail féminin et il y a donc moins de mariages polygames. Goody (1973), contredit Boserup en faisant une comparaison entre l'Est et l'Ouest de l'Afrique. Les femmes dans l'Est participent beaucoup plus aux activités agricoles mais c'est dans l'Ouest que les taux de polygamie sont les plus élevés. Il s'avère difficile de montrer que la polygamie est favorisée en raison d'un contexte de tâches agricoles à accomplir. Ce débat n'est pas clos. Il n'en demeure pas moins que nous devons constater l'interaction qui existe entre la situation matrimoniale et le travail, ce qui nous amène à parler de la division du travail.

---

hommes débutent leur vie matrimoniale de façon monogame : c'est le privilège de la gérontocratie masculine d'avoir accès à plusieurs femmes. Ils ne deviennent polygames que vers l'âge de 40 ou 50 ans. Marcoux (1997) affirme que de 1960 à 1985, cet écart d'âge s'est rétréci de deux ans, sans toutefois perturber les taux de mariage polygamique au Mali.

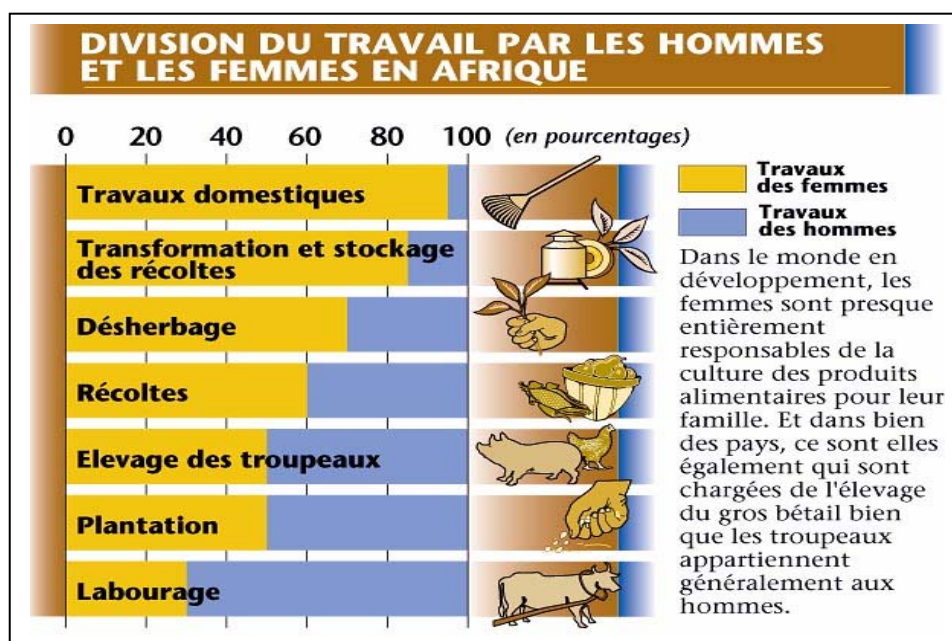
### **1.2.3 La division familiale du travail**

Comme nous venons de le constater, la famille élargie et le lignage sont fort influents dans l'organisation sociale du travail. La plupart des recherches sur le travail ont exclu de leur définition conceptuelle la sphère domestique. Le concept de travail ne s'intéresse qu'à la production des biens et services dans les sphères monétaire et économique. « Le caractère restrictif de cette définition du travail occulte, du coup, les activités d'entretien du ménage, activités dont on sait qu'elles sont largement prises en charge par les femmes et, dans de nombreux pays, par les enfants » (Marcoux 1994 : 11). Il est essentiel, pour atteindre une pleine compréhension de l'univers du travail, de considérer les tâches de reproduction biologique et les travaux de la maison comme un travail à part entière. On a donc assisté à l'apparition du concept « production-reproduction », qui a permis de revoir les tâches accomplies par la femme et les enfants, sans toutefois décrire la situation dans toute sa complexité. « L'établissement de frontières entre les activités agricoles et les travaux de la maison d'une part, et, d'autre part, entre ces derniers et la reproduction biologique, constitue un procédé méthodologique qui jusqu'à un certain point, déforme la situation des femmes » (Labrecque 1997 : 119). Il s'avère difficile de tracer une frontière entre ces deux sphères de travail car elles s'imbriquent l'une dans l'autre.

Nous ne pouvons nous limiter à l'examen de la division sexuelle du travail, car cet autre concept ne permet pas de rendre compte de la réalité du partage des tâches dans les familles, lequel ne se fait pas qu'entre les sexes. Nous proposons plutôt d'analyser l'organisation du travail au sein de la famille, et ce, à l'aide du concept de division familiale du travail. Marie-Agnès Barrère-Maurisson, à l'origine du terme, le définit comme étant un processus consistant « [...] à répartir le travail en fonction des statuts familiaux des individus [...] cette division du travail porte à la fois sur le domestique et le professionnel » (Barrère-Maurisson 1992 : 243

dans Marcoux 1997 : 218). Les tâches se divisent entre les hommes et les femmes, certes, mais aussi entre les jeunes et les adultes, ainsi qu'entre les sphères productive et reproductive. Le concept de division familiale du travail permet de prendre en considération la composition du ménage, car le partage des tâches s'effectue en fonction de ceux qui composent le ménage. Nous n'avons qu'à penser aux différences qu'il peut y avoir dans la division du travail dans un ménage monogame comparativement à un ménage polygame. Arrêtons-nous un instant sur les tâches de la femme en milieu rural. La figure 1 ci-dessous (FAO 2000), illustre bien la division du travail entre les hommes et les femmes en Afrique : on présente les principales tâches effectuées dans la journée pour chaque sexe.

**Figure 1 : Division sexuelle du travail**



FAO 2000

Dans cette figure, il est aisé de reconnaître que les femmes, en Afrique, effectuent une part importante du travail agricole : le désherbage, à 70 %, et la récolte, à 60 %, sont leur oeuvre. Elles effectuent également la moitié du travail pour l'élevage des troupeaux et la plantation (FAO 2000). Cela ne prend pas en compte le travail qu'elles effectuent pour assurer

l'approvisionnement en eau, la récolte du bois de feu, l'entretien domestique, les soins des enfants et la cuisine. Ces activités entrent dans la catégorie très vaste des « travaux domestiques » de la figure ci-haut. La femme a de lourdes responsabilités à remplir : elle s'occupe de fournir les légumes, la viande, le poisson et les ingrédients pour la fabrication de la sauce. Elle doit aussi assurer la subsistance du ménage dans les périodes difficiles. Pour ce faire, elle est souvent obligée de puiser dans ses réserves personnelles (tenues loin des yeux masculins), sa culture de rente ou son jardin de case (Bergeret et Ribot 1990). À toutes ces activités domestiques et agricoles s'ajoute la reproduction biologique. Les femmes, en Afrique, travaillent énormément, leurs journées sont longues et, en plus, on leur donne des tâches avilissantes (DAWN 1992 : 32).

Les enfants accomplissent également une part importante du travail dans la famille. « De fait, l'enfant appartient à la même nature sociale que les adultes, participe aux mêmes tâches - selon la division sexuelle » (Thomas et Luneau 1980 : 41). Le travail des enfants permet aux autres membres de se consacrer à d'autres travaux. Une étude faite en Tanzanie montre que les jeunes de 15 à 19 ans consacraient un nombre moyen d'heures aux activités de subsistance équivalant à 50 % de celui des adultes (Marcoux 1994).

L'utilité économique des enfants perdure dans les sociétés, selon la théorie du flux intergénérationnel des richesses de Caldwell (1982). « En Afrique, cette théorie prétend que la fécondité élevée des femmes est attribuable au fait que les flux des richesses entre les générations se fait à l'avantage des parents. La baisse de la fécondité ne pourrait y survenir que si la direction du flux s'inversait » (Kouamé et Rwenge 1996 : 5). Les femmes conservent un taux de fécondité de 7,3 enfants en Afrique de l'Ouest (OIF 2004). En somme, l'enfant demeure une main-d'œuvre et une sécurité pour la vieillesse.

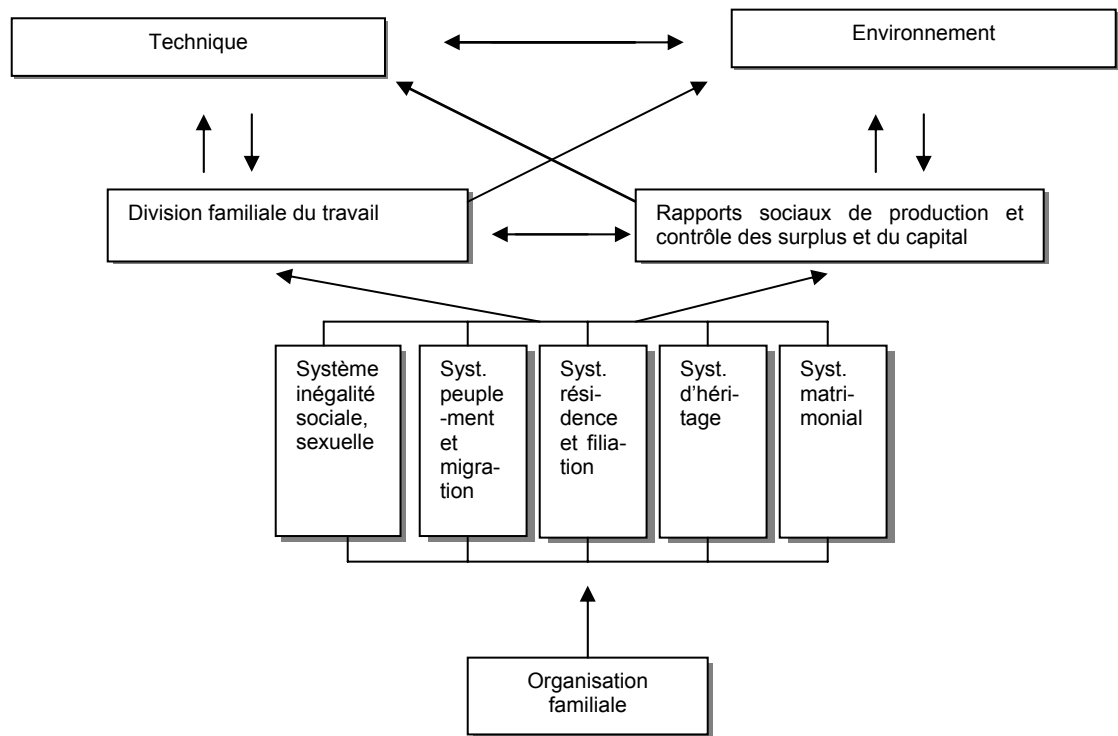
Les hommes, en milieu rural, divisent leur temps entre ces tâches principales : l'agriculture, l'élevage et le commerce. Leur charge de travail diffère selon la saison et aussi selon la composition familiale. La présence de plusieurs jeunes dans la concession permet aux hommes plus âgés de moins travailler. La même logique s'applique aux femmes. La division familiale du travail s'avère être un concept essentiel pour comprendre les mécanismes du partage du travail entre les membres composant la famille.

On voit que la famille, en Afrique de l'Ouest, est un milieu encore fort traditionnel où la hiérarchisation se fait en fonction de l'âge et du sexe. Cette gérontocratie se renouvelle par le conseil de famille, par le système de compensation matrimoniale et par la polygamie. Tous ces éléments ne font que nous démontrer la place plus que centrale que la famille occupe dans la société africaine.

## **2. La dynamique familiale**

Mais comment peut être étudié l'impact de techniques agroforestières dans l'organisation familiale? Le schéma ci-dessous (figure 2) permet de bien définir et de décortiquer ce que nous entendons par organisation familiale, en visualisant où se situent les techniques dans cet ensemble.

**Figure 2 : L'organisation familiale**



(Inspiré de Tabutin et Bartiaux 1986 : 238)

Ce type de triangle inversé nous assure d'obtenir une image claire de la situation familiale en interaction avec la technique. Nous tentons en effet de comprendre les techniques, de les observer directement sur le terrain, mais en nous positionnant à la pointe du triangle pour observer d'abord les différents mécanismes de la dynamique familiale. En fait, il s'agit de voir en premier lieu l'organisation familiale, définie par les différents systèmes existants et venant qualifier la division familiale du travail et les rapports sociaux de production et contrôle des surplus et du capital, nous permettant par la suite de nous attarder aux techniques elles-mêmes et à l'environnement.

Traçons d'abord un portrait général des systèmes, pour ensuite nous concentrer plus particulièrement sur le système d'inégalités sexuelles et le

système matrimonial. Nous pouvons constater que ces systèmes viennent qualifier et expliquer les autres éléments du triangle. Par exemple, le type de travail effectué par une personne provient-il d'un système d'inégalité des sexes ou d'un système matrimonial particulier?

La division familiale du travail dépend du type de production et de la division sexuelle du travail dans la famille. Cet ensemble comprend tous les types de travaux effectués par les hommes, les femmes et les enfants dans un ménage. Outre le partage des tâches, il existe aussi un partage de la production et de la nourriture. Les rapports sociaux de production et de contrôle des surplus et du capital sont abordés sous l'angle de l'utilisation et du partage des ressources. Il s'agit du travail effectué dans le domaine productif et de la distribution subséquente des profits et/ou des matières récoltées. Dans la présente étude, ces rapports économiques incluent l'accès aux ressources, comme les droits d'accès à la terre et le droit de planter des arbres, légiféré par les systèmes internes de l'organisation familiale.

En ce qui a trait à l'environnement, celui-ci a été considéré comme comprenant l'environnement bio-physique en évolution et l'environnement villageois. Pour ce qui est des techniques, nous avons étudié ceux qui les avaient adoptées, ceux qui en avaient abandonné la pratique et ceux qui ne les avaient pas adoptées. Nos questions ont aussi porté sur le contexte avant l'arrivée de la technique, sur la mise en place de la technique et le contexte après l'adoption de la technique. Une technique n'est ni neutre, ni universelle. Elle transporte avec elle les couches d'une civilisation telle une roche sédimentaire. Elle s'insère dans un processus historique représentant les préoccupations du milieu d'où elle est issue. Cet objet ou cette connaissance s'insère dans un environnement, dans un espace-temps qui diffère du milieu où il s'est développé. La section méthodologique qui suit approfondira davantage ces divers aspects.



Il importe de souligner que l'ensemble des activités de production en milieu rural repose sur les structures familiales (Marcoux 1994 : 75). On comprend donc que le système matrimonial influence la division du travail et l'organisation de ce dernier. La production, selon les observations de Simard (1993), demande du temps et nécessite aussi un savoir-faire relié au système de production et une permission d'exploitation, ce qui nous ramène aux rapports hiérarchiques familiaux. Segalen ajoute que : « On peut ainsi considérer que l'organisation du mode de production est déterminante pour les groupes domestiques agricoles dans la mesure où groupe familial et unité de production sont en étroite symbiose » (Segalen 1996 : 39). Il s'avère fort utile d'investiguer tout cet univers du travail familial lorsque des transformations sont induites dans le travail agricole.

Nous croyons qu'un changement dans le travail agricole n'aura pas la même incidence selon les structures internes du ménage concerné. Les causes et les réactions aux changements sont multiples et difficiles à isoler. Comme Bastide l'affirme : « Il suffit par exemple de changer les formes de production, les techniques de travail, pour que, en cercles concentriques, ce changement se répercute à l'organisation de la famille, aux relations de prestige ou de pouvoir, aux valeurs religieuses » (Bastide 1995 : 116). Un changement dans l'environnement ou dans l'emploi d'une nouvelle technique changera la dynamique de l'organisation familiale.

### **3. Le changement social**

La famille et le travail ont toujours été liés : l'un ne peut être caractérisé sans l'autre surtout dans un milieu où la survie alimentaire et sanitaire demeure le moteur du travail de tous les jours. Nous voulons comprendre l'effet qu'a un changement dans le travail agricole sur la dynamique familiale, en plaçant notre centre d'intérêt principal sur la division familiale du travail et sur les rapports sociaux de production.

Afin d'illustrer notre propos, nous présenterons ici deux exemples classiques de projets de développement et de leurs effets sur le changement social.

### **3.1 La transformation des lieux**

Le premier est un exemple classique de projet de développement ayant encouru des effets pervers (Assogba 1993). Il s'agit d'un projet d'hydraulique villageoise réalisé en 1975 dans un village de la Côte d'Ivoire. Les femmes devaient marcher des kilomètres pour aller chercher de l'eau au marigot. Des agents du projet, voyant la dureté de ce labeur, décident d'installer, dans le centre du village, une pompe manuelle. La population semble très heureuse de cette initiative et participe à la construction. Après quelques temps, la pompe tombe en panne. Les femmes, principales bénéficiaires de la pompe, n'avertissent pas les autorités et retournent chercher de l'eau au marigot. Pourquoi cette attitude? La chercheuse explique que :

Ce puits, qui était placé au centre du village, à la vue de tous, les privait de ces précieux instants de liberté où loin des regards des hommes, elles pouvaient se retrouver entre elles, procéder à leur toilette, rire et plaisanter sans contrainte, les maris étant bien sûr, les sujets favoris de ces plaisanteries. [...] Au fond, je l'ai compris ce jour-là, la pénible corvée d'eau avait sa compensation : le marigot était le lieu où pouvait se constituer, à bonne distance du village et de ses conflits latents, une contre-société féminine libérée des regards masculins.

Savonnet-Guyot 1985a : 200-201 dans Assogba 1993 : 56

Le puits du centre du village a été abandonné au profit d'un autre puits construit quelques années plus tard à mi-chemin entre deux villages en brousse. Ceci est un exemple patent de deux logiques diamétralement opposées entre la population bénéficiaire et les intervenants.

En fait, cet exemple montre que le lieu d'installation d'un projet est important et peut être un facteur pouvant mener à l'adoption ou au rejet d'une technique.

[Le paysan africain] possède une rationalité propre, faisant de lui « une espèce d'*homo oeconomicus* qui base ses actes sur des choix sociaux ». On le nommerait un *homo socialis*. Mais le social dans les sociétés africaines est multiforme. C'est pourquoi le chercheur qui travaille sur ce terrain doit essayer de trouver non pas une rationalité ou une logique, mais une multi-rationalité ou une multi-logique des paysanneries africaines.

Assogba 1988 : 33

### **3.2 Le changement répercuté à l'intérieur de la famille**

Le second exemple, sans être un échec, montre comment un changement social peut s'opérer dans la dynamique familiale, plus particulièrement dans les rapports sociaux de production.

Une étude menée au sud-ouest du Togo montre qu'avant l'introduction des cultures de rente, la force de travail, la consommation et la production étaient contrôlées par les anciens. Le groupe domestique n'avait que peu de pouvoir. Les cultures de rente, introduites par le chef d'un groupe domestique, l'ont éloigné du travail avec le lignage. Avec le temps, l'organisation de la production vivrière a été, elle aussi, ramenée au niveau des groupes domestiques. En étudiant la dynamique de l'insertion des cultures de rente, les auteurs, Quesnel et Vimard, notent que « l'attention doit [...] être portée sur l'exercice du contrôle de la reproduction et de l'utilisation de la force de travail et sur le déplacement de cet exercice du lignage vers un groupe familial plus restreint qu'opère la mise en place de cette économie » (Quesnel et Vimard 1986 : 513).

Cet exemple touche les lieux de pouvoir, impliquant par ricochet les droits d'accès à la terre, la séparation de la production et la division familiale du

travail. Tous ces éléments concernent en fait des changements sociaux considérables. L'introduction de nouvelles techniques agroforestières pourrait induire de pareils déplacements de pouvoir.

#### **4. Conclusion**

Le changement social au sens large doit être analysé comme résultant d'un ensemble d'actions individuelles. La structure sociale est certes importante, mais les acteurs sociaux ne sont pas que des porteurs de la structure, ils sont aussi des producteurs actifs du social et des dépositaires d'un savoir important. Les interactions entre les acteurs sont en fait créatrices de cette structure. Cela nous entraîne vers une approche interactionniste.

[Le paradigme interactionniste] propose des explications plus satisfaisantes des faits socio-historiques, qui résultent des rapports dynamiques que les populations bénéficiaires entretiennent avec les projets dans un contexte social daté et situé. [...] Ce [paradigme interactionniste] postule qu'une authentique sociologie du développement s'inscrit d'emblée dans la tradition de la sociologie de l'action. L'analyse interactionniste consiste alors à « repérer la logique du changement dans ses systèmes d'interaction de dimensions suffisamment restreintes pour être interprétables à l'aide des outils dont dispose aujourd'hui le sociologue. »

Mendras et Forsé 1983 : 140 dans Assogba 1993 : 51

Plusieurs études s'attardent aux effets pervers du développement au niveau macro-sociologique. L'originalité de notre étude vient justement de l'orientation micro-sociologique de son analyse des transformations qui surviennent dans la sphère externe de la famille. La réussite ou la dérive d'un transfert technique se joue entre les acteurs ayant conçu sur papier et ceux le vivant sur le terrain. Chacun a ses obligations envers l'autre et il y a une appropriation différentielle de cette opération.

## **Chapitre 2 : Le Mali des paysans : terrain de recherche**

Dans ce deuxième chapitre, nous aborderons la situation générale du Mali pour par la suite exposer dans quel cadre s'insère ce projet d'adoption de techniques agroforestières. Nous expliquons aussi, la base de notre recherche, soit les objectifs et les hypothèses ainsi que les différentes méthodologies utilisées dont nous présentons les caractéristiques, les fonctions et les limites.

## 1. Le Mali

Le Mali est un lieu mythique, tant pour des voyageurs que pour des anthropologues; on n'a qu'à penser à Marcel Griaule et à ses études sur les Dogons ou à Dominique Zahan et ses études sur les sociétés d'initiation bambara. La diversité et les particularités des ethnies, qui composent son territoire ont contribué à cette réputation. On retrouve au Mali trois grands groupes ethniques dont le grand groupe des mandingues (Bambara, Malinke et Dioula), représentant 40 % de la population, un groupe appelé soudanien, qui regroupe les Songhay, les Dogon, les Sarakholé et les Bozo et le groupe voltaïque, qui comprend les Senoufo, les Bobo et les Mossi. Il ne faudrait pas non plus oublier les Peuls. Les langues principales parlées par le peuple malien sont le français, le bambara, le fulfulde, le songhai et le tamasheque. Dans le cadre de cette recherche, nous étudions le groupe bambara de la région de Ségou.

### 1.1 La géographie et l'environnement

Le Mali, situé dans l'ouest de l'Afrique, s'étend sur une superficie de 1 240 000 km<sup>2</sup> (BM 2000), soit deux fois la superficie de la France (CIA 2001). Il est enclavé entre sept pays, partageant ses frontières sur une longueur de 7000 kilomètres dépourvus d'accès à la mer (figure 3). La capitale du Mali, Bamako<sup>6</sup>, est un centre urbain accueillant une population de plus en plus nombreuse; actuellement, environ un million des dix millions d'habitants du Mali y résident (République du Mali 1998)<sup>7</sup>. Les habitants se divisent dans les huit régions administratives : Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal. La population malienne, à majorité rurale, se caractérise aussi par une forte proportion

---

<sup>6</sup> Mali est un mot bambara se traduisant en français par l'hippopotame. Le nom de la capitale signifie caïman, soit *bama ko*.

de jeunes. La pyramide des âges montre que les moins de 14 ans représentent 47,2 % de la population et les plus de 60 ans, 3 % seulement (CIA 2001).

**Figure 3 : Carte géographique du Mali et de ses pays frontaliers**



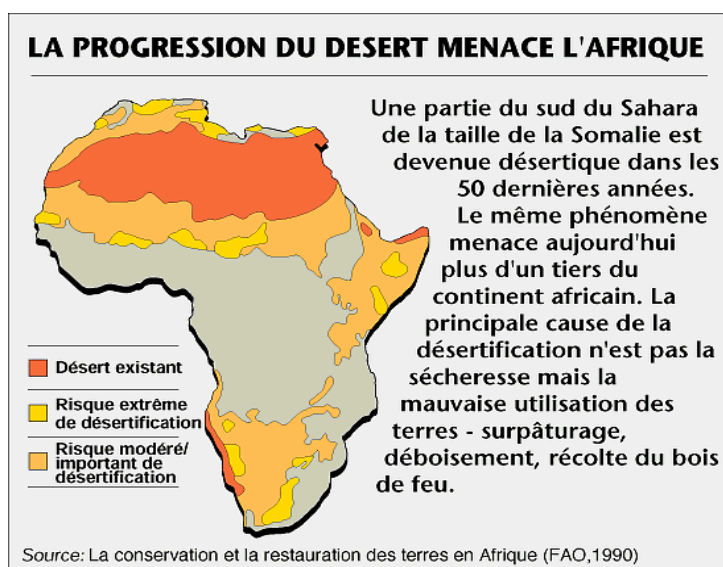
CIA 2001

La vaste majorité du territoire malien, soit 60 %, se compose de désert ou de terres désertiques<sup>8</sup> (BM 2000). On estime qu'au Mali, le Sahara avance de 5 km par an sur un front de 2 000 kilomètres (figure 4). Cette constante progression du désert détériore l'état des terres et de l'environnement en général. De plus, dans les mois de sécheresse, soit de juin à octobre, un vent du Sahara appelé l'harmattan, souffle et aggrave la situation.

<sup>7</sup> Chiffre prévisionnel provenant du DNSI, Recensement général de la population et de l'habitat au Mali, perspective de la population résidente du Mali de 1987 à 2022, juin 1992.

<sup>8</sup> Le vocable « Sahel » s'emploie fréquemment, et ce avec raison, lorsqu'on parle de ce pays. Il est intéressant de mentionner que « Sahel » provient de l'arabe et se traduit par rivage, soit le rivage du désert. En effet, le Mali fait partie des neuf pays du Sahel, tel que cela a été déterminé par le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse, (CILSS). Les huit autres pays sont : le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad.

**Figure 4 : Zones de désertification en Afrique**



FAO 2000

La désertification rend les sols fragiles et leurs horizons supérieurs s'érodent en raison de la déforestation, des forts vents et du ruissellement des eaux, ce qui réduit la productivité de l'agriculture malienne. Le Sahel se caractérise par une pluviométrie inférieure à 60 millimètres par an, mais ce n'est pas le cas de toutes les zones climatiques du Mali<sup>9</sup> (annexe 1 : Zones climatiques du Mali) certaines pouvant recevoir jusqu'à 1600 millimètres de pluies par an.

Additionnées à ce climat aride, les grandes sécheresses des années 1970 et 1980 ont sérieusement handicapé la production agricole, contraignant les Maliens à trouver des alternatives en vue de combler leur besoin de

<sup>9</sup> Il y a trois zones climatiques au Mali : aride, semi-aride et tropicale. (FAO 2000).



nourriture. Autrefois considéré comme le grenier de l'Afrique occidentale, le Mali d'aujourd'hui n'a plus la réputation d'antan.

Les disponibilités caloriques et protéiques ont diminué [...] entre 1962 et 1982, elles sont passées de 2178 kcal et 63 g par personne et par jour à 1784 kcal et 53,5 g par personne par jour. [...] En 1997 [elles] ont atteint 2029 kcal et 61 g par personne par jour.

FAO 2000

L'alimentation des paysans se compose à 73 % de céréales, ce qui entraîne de nombreuses carences alimentaires et cause de graves problèmes de santé (annexe 2 : Répartition des apports énergétiques du Mali).

Cet état de fait s'accompagne également de problèmes d'accès aux soins de santé de base, d'une forte mortalité infantile (121 par 1000 naissances) (CIA 2001) et d'une courte espérance de vie, soit 47 ans<sup>10</sup> (CIA 2001). Faut-il rappeler que des maladies comme le paludisme, la diarrhée, la malnutrition et maintenant le sida tuent des milliers de personnes à chaque année. Pour arriver à comprendre tous ces problèmes, il faut évidemment les relier au contexte politique et économique.

## **1.2 Politique et économie**

Les années soixante à quatre-vingt-dix ont fait appel à la capacité d'adaptation des Maliens, tant sur le plan politique qu'économique. Le 22 septembre 1960, l'heure de l'indépendance du pays a sonné, le Soudan Français laissant place à la République du Mali. Le pays est alors dirigé par le socialiste Modibo Keita. En 1968, un coup d'État porte le militaire Moussa Traoré au pouvoir. Il y restera jusqu'au soulèvement populaire de

---

<sup>10</sup> Afin de mieux comprendre la signification de ces chiffres, soulignons seulement que le taux de mortalité infantile est de 5 par 1 000 naissances au Canada et que l'espérance de vie est de 79,6 ans (CIA 2001).

mars 1991. De 1992 à 2002, Alpha O. Konaré, représentant l'Alliance pour la démocratie (ADEMA), sera le premier président démocratiquement élu du Mali. Une élection récente, en mai 2002, a permis à Amadou Toumani Touré de prendre le pouvoir dans un processus électoral qualifié de démocratique.

Au début des années 1980, un programme d'ajustement structurel (PAS) a été mis en place par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale afin de redresser les finances publiques du pays. La population absorbe coup sur coup la flambée des prix des produits de première nécessité, les licenciements massifs dans la fonction publique, la libéralisation de la filière céréalière, la dévaluation de la monnaie, etc. La conjugaison de tous ces éléments fait que l'on retrouve actuellement le Mali au 166<sup>ième</sup> rang sur 174 pays selon l'indice de développement humain de l'Organisation des Nations Unies (ONU 1999). Un sondage économique (PAM 1998), réalisé en 1994, indique que 69 % de la population malienne était pauvre et même extrêmement pauvre pour la moitié de ce nombre. Les revenus annuels *per capita* sont de 260 \$ américains, soit 21\$ par mois ou 0,71 dollars par jour (UNICEF 2000).

Le Mali demeure très dépendant de l'aide extérieure; l'aide internationale représente de 15 à 25 % du produit intérieur brut (PIB). Depuis une décennie, le pays reçoit, bon an, mal an, environ 600 millions de dollars d'aide. Selon les données de 1998, sa dette extérieure se chiffre à 3,1 milliards de dollars américains<sup>11</sup> (CIA 2000).

Il faut ajouter que l'économie malienne est basée essentiellement sur des revenus d'exportation qui proviennent entre 60 et 90 % de l'agriculture. Au

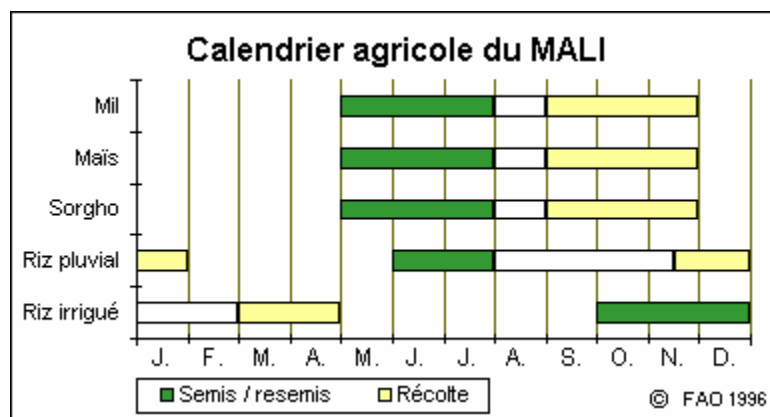
---

<sup>11</sup> « L'Afrique subsaharienne a une dette extérieure de 200 milliards de dollars U.S., pour 1993, représentant 73 % de son PNB [Produit National Brut]. Des versements nets reçus en aide publique au développement furent de l'ordre de 18 890 millions, ce qui représente 10,5 % du PNB (PNUD, 1996) » (Lemay 2000 : 46).

cours des vingt dernières années, on a vu apparaître l'agriculture mécanisée, les cultures de rente et une plus forte utilisation de pesticides, rendant les sols encore moins productifs et plus fragiles qu'auparavant. Il s'agit donc d'un pays où des rendements de plus en plus élevés sont exigés sur des champs de moins en moins fertiles.

Toutes ces transformations affectent les habitants du Mali qui pratiquent à 85 % une agriculture de subsistance en milieu rural. Pas moins de 91,5 % des hommes et 79 % des femmes occupés travaillent dans ce secteur. Les hommes représentent 55,1 % et les femmes 44,9 % de la main d'œuvre du secteur rural. Mentionnons que plus de la moitié des travailleurs de ce secteur ont moins de 25 ans. Les enfants de moins de 15 ans représentent 28,3 % et ceux de 10 ans et moins représentent 14,6 % de la population (République du Mali 1997). Les principales productions céréalières du Mali sont le sorgho (25 % de la production céréalière en 1997), le mil (34 %), le riz paddy (28 % en 1997 contre 16 % en 1991) et le maïs (13 %) (OMC 1999). Les deux principales cultures de rente du Mali sont le coton et l'arachide. L'ensemble du travail fait pour obtenir ces cultures s'étend sur toute l'année, comme on peut le voir dans la figure 5, mais il y a essentiellement une période de six mois de travail intensif.

**Figure 5 : Calendrier agricole du Mali**



Pour 53,6 % des travailleurs en milieu rural, le revenu annuel est 100 000 Francs CFA<sup>12</sup>, ce qui représente le salaire d'un mois d'un agronome travaillant pour la fonction publique malienne. Le revenu annuel des femmes représente 20 % de celui des hommes. Un revenu aussi maigre incite les jeunes âgés entre 15 et 29 ans à l'exode vers la ville, ou plusieurs travaillent généralement pour une période d'environ cinq mois, afin d'amasser un peu plus d'argent. On ne peut passer sous silence que 81 % des travailleurs du secteur rural sont sans éducation (République du Mali 1997).

Qui dit agriculture dit aussi droit sur la terre, sujet controversé en raison de sa législation mal définie. En 1961, une loi a interdit tout transfert de terres sans le consentement de l'État. En 1968, sous l'égide du parti unique, l'État exerçait le droit d'allocation des terres collectives dans les communautés, mais cette mesure sera abolie après le coup d'État. Il faudra attendre 1974 pour que les terres abandonnées ou non-productives depuis plus de dix ans deviennent propriété de l'État. Malgré toutes ces législations, le mode traditionnel d'allocation des terres continue d'être la façon de faire (Marcoux 2001 : 30).

La coutume reconnaît aux chefs de famille le droit de gérer la terre et tous les autres utilisateurs dont les femmes doivent se contenter d'un droit d'accès. [...] Au sein de la famille, l'exploitation collective des terres permet difficilement aux individus, hommes et femmes de cultiver personnellement la terre. Toutefois, dans ce contexte peu propice à l'exploitation individuelle de la terre, les femmes sont défavorisées quant à leur position pour négocier l'obtention de parcelle.

République du Mali 1994 : 21

---

<sup>12</sup> 100 000 francs CFA équivalent à environ 220\$ dollars canadiens.

L'agriculture malienne est basée sur le travail de la famille; il y a très peu de salariés. On a longtemps cru que l'insertion du pays dans l'économie internationale allait amener une transformation de la famille basée sur le modèle occidental, soit une nucléarisation. Il s'agit en fait de la thèse de la modernisation, voulant que pour faire *décoller* économiquement les pays du Tiers Monde, il doit y avoir des diminutions dans les taux de fécondité, de nuptialité et de mortalité. Locoh et Marcoux démontrent que rien de cela ne s'est produit. Locoh (1988), se référant à des indicateurs sur les ménages pour quelque 53 pays d'Afrique, démontre qu'au contraire, la taille moyenne des ménages en Afrique est passée de 4,98 personnes, durant la période 1955-1969, à 5,34 personnes pour 1970-1983. Marcoux ajoute que : « La proportion de ménages de sept personnes ou plus aurait également légèrement augmenté, passant de 26 % à 28 % » (Marcoux 1994 : 18). Il ajoute que : « l'hypothèse d'une convergence inévitable des systèmes familiaux des pays du tiers monde vers les systèmes que l'on trouve en Occident est de plus en plus contestée » (Marcoux 1994 : 19).

Dans le même ordre d'idées, on peut mentionner que la polygamie est demeurée aussi répandue. Dans les années 1980, près de la moitié des femmes mariées au Mali l'étaient dans le cadre d'une entente matrimoniale polygamique. Cette proportion était environ la même dans les années soixante. En 1987, 85 % des mariages enregistrés à l'état civil l'ont été sous l'option polygamique plutôt que sous l'option monogamique (Marcoux 1997 : 192). Les recensements maliens de 1976 et de 1985 démontrent que la polygamie chez les hommes mariés était plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural.

## **2. L'agroforesterie et l'ICRAF**

## **2.1 L'ICRAF**

La promotion de l'agroforesterie en tant que mode de développement rural s'est institutionnalisée avec la création du Centre international de recherche en agroforesterie (ICRAF)<sup>13</sup>. Celui-ci et ses nombreux partenaires jouent un rôle très important dans le développement de l'agroforesterie. Depuis sa création, en 1977, le centre s'est d'abord concentré sur la recherche biophysique en agriculture et en foresterie et a ensuite intégré graduellement les aspects socio-économiques de l'agroforesterie. Au cours de la dernière décennie, il a centré ses efforts sur la recherche-action et l'intégration du savoir paysan dans l'application des technologies agroforestières. Ses principaux objectifs sont de réduire la pauvreté et d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en respectant l'environnement<sup>14</sup>. L'ICRAF axe ses activités sur des zones géographiques ciblées afin d'y tester et d'y diffuser ses technologies. Le projet SALWA, dans lequel notre recherche s'insère, en est un exemple. Nous présenterons en premier lieu ce qu'est l'agroforesterie, pour ensuite décrire le projet SALWA et les techniques agroforestières dont il fait la promotion.

## **2.2 L'agroforesterie**

L'agroforesterie est passée d'une pratique ancestrale traditionnellement utilisée depuis des centaines d'années à une véritable science. De façon générale, l'agroforesterie désigne l'intégration des arbres à la pratique de l'agriculture. Le défi est de rallier sylviculture et agriculture pour créer une science multidisciplinaire efficace et utile. Cette intégration devrait conduire à une meilleure utilisation des terres ainsi qu'à une amélioration de l'environnement biophysique. De plus, l'arbre procure aux paysans des produits pouvant être consommés ou commercialisés. L'agroforesterie peut ainsi contribuer à augmenter les revenus et les ressources

---

<sup>13</sup> Le bureau central de l'ICRAF est situé à Nairobi, au Kenya.

alimentaires et énergétiques des paysans (Olivier 1998 : 4-7). Il existe plusieurs définitions de cette nouvelle science. Nous citerons ici la définition officielle de l'ICRAF :

L'agroforesterie désigne l'ensemble des systèmes d'utilisation des terres où les plantes ligneuses sont délibérément associées aux cultures ou à la production animale sous forme d'un arrangement spatial ou d'une séquence temporelle prenant place sur une même unité de gestion de la terre. Les systèmes agroforestiers sont caractérisés par des interactions écologiques et économiques significatives entre les diverses composantes (Lundgren et Raintree 1982).

Les principaux objectifs de l'agroforesterie sont d'augmenter la diversité et la stabilité de la production alimentaire, de créer une réserve constante de bois de chauffe et de préserver la viabilité du système grâce à une exploitation intensive, mais appropriée (Club du Sahel 1984). C'est pourquoi des instituts tentent aujourd'hui de diffuser les résultats de la recherche en espérant voir le plus de paysans possible adopter diverses techniques agroforestières pour le mieux-être des populations et pour la protection et la sauvegarde de l'environnement.

### **2.2.1 SALWA**

Le terme SALWA signifie « Semi-Arid Lowlands of West Africa » et sert aussi à définir le réseau de partenaires associés au programme de l'ICRAF au Sahel. Le réseau SALWA comprend des institutions de recherche gouvernementales provenant de quatre pays sahéliens : le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal. Son élaboration a été effectuée durant les années 1989 et 1990, dans le cadre du programme Agroforestry Research Network for Africa (AFRENA). Le SALWA se donne comme mandat de diffuser les découvertes scientifiques afin de les voir adoptées par les paysans.

---

<sup>14</sup><http://www.worldagroforestry.org/SubContent.asp?ID=59&Category=About%20the%20Centre&SubCategory=Our%20History>

Dès 1989, le projet SALWA a été mis en branle en collaboration avec les centres nationaux de recherche agricole. Ensuite, on lui a associé des organisations non-gouvernementales (ONG) assurant la diffusion des techniques agricoles. Les efforts de diffusion des systèmes agroforestiers se concentrent principalement sur les haies vives, les banques fourragères et la domestication des arbres pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle humaine et animale.

Il y a deux bureaux de l'ICRAF installés au Mali. La recherche biophysique en station et l'administration se font à Bamako, tandis que le centre de la diffusion se retrouve à Ségou. Notre étude porte sur la diffusion de la haie vive, réalisée depuis 1997, dans la région de Ségou, plus précisément dans le village de Tesseribougou (cercle de Markala), qui collabore avec le Fonds d'investissement au développement agricole (FIDA) et le Programme fonds d'investissement villageois de Ségou (PFVDS), ainsi que sur une technologie appelée « banque alimentaire de baobabs »<sup>15</sup>. Les banques ont été implantées en 2001 dans le village de N'Gama (cercle de Tamani), par l'Office du Riz Ségou (ORS) et l'Association française volontaire pour le progrès (AFVP). Comme on pourra le constater plus loin, les haies vives sont un sujet bien documenté, tandis que peu d'information est disponible sur les banques alimentaires de baobabs.

## **2.3 Techniques agroforestières**

### **2.3.1 De la haie morte à la haie vive**

Durant la saison sèche, les paysans cultivent des champs de produits de contre-saison. Durant cette période, les éleveurs laissent pâturer en liberté leurs animaux afin qu'ils puissent trouver du fourrage. Pour

---

<sup>15</sup> Cette technologie est parfois aussi nommée planche ou parcelle maraîchère de baobabs.



protéger leurs cultures, les paysans construisent une clôture à partir de divers matériaux comme du bois mort (branches d'arbres épineux) et des résidus de cultures. C'est ce qu'on appelle une haie morte (photo 1). « Les haies mortes sont des clôtures faites de bois et de branchages essentiellement implantées pour protéger ou matérialiser un espace » (Adégbola 1997). Le Service des Eaux et Forêts du Mali déconseille l'utilisation des haies mortes, car elle provoque la déforestation. En effet, les haies mortes sont formées de branches d'arbustes qui doivent être remplacées régulièrement, provoquant le déboisement. En employant des branches d'arbres pour construire la haie, les paysans utilisent du bois qui aurait pu servir de bois de chauffe. De même, ils privent leurs champs d'un apport en matière organique et/ou de fourrage pour les animaux.

**Photo 1 : Haie morte et manioc**



(Terrain de recherche 2001-2002)

Les haies mortes doivent être remplacées presque à chaque année et même aux six mois, car elles se détériorent rapidement, subissant à répétition les attaques de termites et du vandalisme. La cueillette du bois peut devenir pour certains paysans très ardue en raison de la raréfaction

de cette ressource. L'assemblage des matériaux et la construction peuvent prendre jusqu'à dix jours de travail (Adégbola 1997). La période pour faire les haies mortes coïncide avec la fin des travaux de contre-saison (les mois de mars et avril) ou le moment qui précède le démarrage des récoltes pluviales (septembre-octobre). La haie morte a l'avantage d'être temporaire, ce qui entraîne moins d'implication sur le plan foncier que la haie vive, qui est permanente. Elle est efficace dès sa mise en place et permet aux familles d'avoir du bois de chauffage à proximité dès la fin des récoltes du manioc.

Une manière d'éviter la tâche de construction de la haie morte serait d'installer une clôture de treillis métallique autour du périmètre, ce qui constitue une protection efficace et durable contre les animaux divagant dans les champs. Les paysans n'ont toutefois pas les moyens d'un pareil investissement, qui risque par ailleurs de se faire voler. Il est aussi possible d'utiliser le fil barbelé, lequel est peu efficace pour protéger les cultures (les petits ruminants peuvent passer à travers) et peut être dangereux pour les enfants. C'est ici qu'entre en jeu l'agroforesterie, en proposant la plantation de haies vives, i.e d'arbres, faiblement espacés les uns des autres, afin de faire une haie défensive impénétrable par les animaux.

Les haies vives sont des plantes ligneuses établies de manière permanente en rangées compactes, simples ou multiples, taillées régulièrement. Elles peuvent être composées de plusieurs espèces d'arbres, arbustes, arbrisseaux ou autres plantes. Elles ne contiennent généralement pas de matériaux inertes (Adégbola 1997).

Le changement proposé de la haie morte à la haie vive, avec des espèces d'arbres proposées par l'ICRAF, peut être considéré comme un passage vers un meilleur système d'utilisation des terres, harmonisant une pratique traditionnelle à une technologie moderne (annexe 4 : Installation des haies

vives). La haie vive permet notamment d'augmenter la capacité de production du champ, pouvant faire augmenter substantiellement les revenus de la famille, et éviter l'épuisement de bois autour des parcelles.

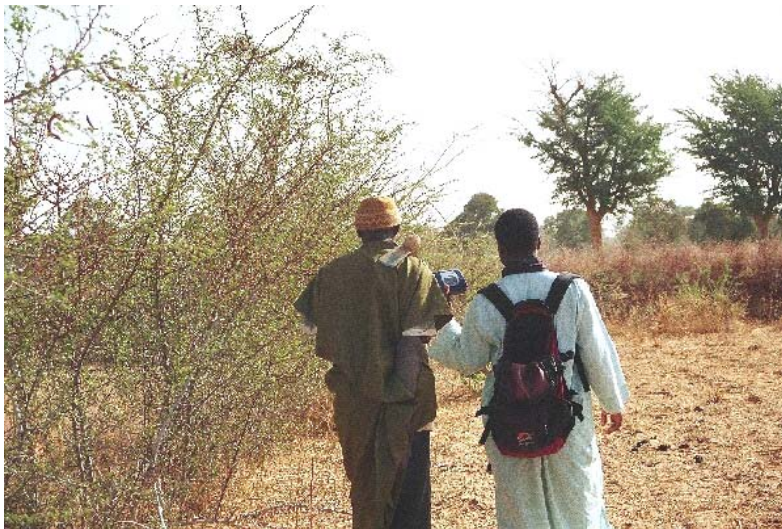
La haie vive a essentiellement deux fonctions, l'une défensive et l'autre productive (photo 2). Son utilité, dans sa fonction de défense, est de protéger les champs du bétail. Ses fonctions productives sont multiples, dépendamment des espèces la composant. Elle sert d'abord à lutter contre l'érosion et la déforestation, permettant aux sols pauvres de se régénérer plus rapidement et évitant la coupe d'arbres. La haie vive peut également modifier, quoique de façon mineure, le microclimat de la surface enclose, en freinant les vents et en réduisant la température au sol, ce qui, dans certains cas, améliore la fertilité et l'humidité du sol grâce à l'apport de litière. L'agriculteur évite une sur-utilisation des ligneux en ne procédant plus à la construction de haies mortes et peut se procurer du bois de chauffe à même la haie vive. Selon le type d'arbre planté, il est possible de récolter, outre le bois, des produits médicinaux, des fruits et/ou de la résine pour différents usages (annexe 5 : Caractéristiques des espèces agroforestières). Par exemple, le bois de l'*Acacia nilotica*, une espèce bien adaptée à la sécheresse et aux températures élevées, peut être utilisé comme bois de chauffage, charbon, piquet, manche d'outils, ou pour la fabrication de sculptures ou d'ustensiles. On peut aussi extraire de l'arbre du fourrage, des médicaments, de la fibre, de la résine et de la teinture. Selon une estimation faite par Rocheleau et al. (1988), si on plante des bandes d'arbres ou d'arbustes sur 15 % de la superficie du champ, 50 % des besoins de bois de chauffage et 40 % des besoins de fourrage pourront être comblés<sup>16</sup>. Il faut tout de même faire attention à

---

<sup>16</sup> « Dans une partie du district de Machakos au Kenya, on a estimé à 12,3 % la proportion de bordures de propriétés et de limites de parcelles dans la zone étudiée. Si on y ajoute les ravines et berges de cours d'eau (1,8 %) et les chemins et bords de routes (0,7 %), la superficie disponible pour des plantations linéaires est d'environ 15 % de la surface totale. Selon une estimation prudente, des plantations d'arbres, d'arbustes

l'espèce choisie, car certains arbres peuvent attirer des oiseaux et des insectes nuisibles. Il faut aussi savoir qu'il y a une compétition sur les pourtours des champs entre les arbres plantés et les cultures. Selon Ayuk (1997), les agriculteurs ayant adopté une haie vive pourraient, en raison de l'économie de temps, cultiver un produit de plus alors que la superficie de maraîchage pourrait augmenter de 20 %.

**Photo 2 : Haie vive**



(Terrain de recherche 2001-2002)

D'après le rapport annuel de l'ICRAF de 1994, et selon un sondage effectué auprès de 138 paysans, trois facteurs clés influencent l'adoption des haies vives. La proportion des adopteurs augmente de 38 % si le paysan vend les produits cultivés en contre-saison, de 26 % s'il utilise des engrais organiques et également de 26 % s'il y a de l'eau disponible pour l'irrigation (Ayuk 1997). On affirme aussi que l'adoption augmente avec

---

et d'herbes sur ces bandes de terrain pourraient fournir 50 pour cent des besoins locaux actuels de bois de feu, et près de 40 pour cent des besoins de fourrage (Rocheleau et van den Hoek, 1984). » (Rocheleau et al. 1988)

l'âge des paysans et diminue avec le nombre de personnes actives dans l'unité familiale. Les facteurs endogènes et exogènes du lieu d'exécution du projet de développement doivent être étudiés attentivement, car un nombre important de contraintes peuvent s'y trouver.

### **2.3.2 Le baobab ou la domestication d'espèces forestières**

L'autre technologie qui est analysée dans le cadre de ce mémoire est la planche maraîchère de baobabs (*Adansonia digitata* L.)<sup>17</sup> ou la banque alimentaire de baobabs. Elle consiste en un semis direct de graines de baobabs en planches maraichères dans les jardins en milieu paysan. L'introduction de cette technologie au Mali est récente, début de septembre 2000.

Une première série d'essais sur le baobab eu lieu afin de connaître l'impact de la fumure sur la croissance en semis direct. Auparavant, on plantait les baobabs en pot, pour les transplanter par la suite dans les champs. En observant ces essais, le directeur de l'ICRAF-Sahel y a vu une opportunité : cultiver les baobabs sous forme de légumes. On a ensuite cherché directement des partenaires afin de diffuser cette technologie.

Celle-ci consiste essentiellement à cultiver de jeunes plants de baobabs<sup>18</sup> dans de petites parcelles des jardins communautaires, comme cultures maraîchères, pour la production de feuilles (photo 3). L'installation des planches de baobabs est relativement simple au plan technique (annexe

---

<sup>17</sup> « Il existe huit espèces de baobabs (genre *Adansonia*) de par le monde, six endémiques de Madagascar qui semble en être le berceau, une espèce endémique d'Afrique (*Adansonia digitata*). » ( David 1995)

<sup>18</sup> L'origine du terme baobab se perd dans la nuit des temps : certains affirment qu'il viendrait de *bu hobab*, nom utilisé pour une plante dans le marché du Caire. Ou encore, il serait un dérivé de *bu hibab*, ce qui signifie, en arabe, le fruit avec plusieurs graines. Le nom scientifique provient de Linnaeus qui, en 1759, a choisi *Adansonia* en l'honneur du célèbre botaniste français Michel Adanson (1727-1806). Ce dernier a vécu au Sénégal et a fait la première description botanique de l'arbre. (Almeda 1997)

6 : L'installation des baobabs de l'ICRAF). Il s'agit de faire le pré-traitement des graines (les faire tremper pendant 48 heures) et de préparer une parcelle de 4 par 2 (surface de 8 m<sup>2</sup>), en ameublissant le sol à l'aide de fumier. Ensuite, il faut semer les graines, arroser matin et soir et désherber une fois par semaine. Quarante jours plus tard, les feuilles de baobabs sont prêtes à être récoltées.

**Photo 3 : Parcelle maraîchère de baobabs**



(Terrain de recherche 2001-2002)

En domestiquant cette espèce dans les jardins, les paysans disposent, en moins d'un mois, de feuilles fraîches entrant dans la composition de sauce prisées dans l'alimentation quotidienne des paysans. Les feuilles du baobab, pouvant être comparées aux feuilles d'épinards, sont pilées et broyées pour être incorporées dans une sauce qui accompagne le plat le plus couramment consommé dans l'alimentation villageoise, soit le tô, une pâte de mil. Ces feuilles sont très riches en vitamine A, ce qui est fort appréciable dans un pays où une importante carence en cette vitamine existe.

Les feuilles sont normalement récoltées sur les baobabs sauvages<sup>19</sup> environnant le village, par des enfants, durant les mois de septembre et octobre, soit à la fin de l'hivernage. Les paysans doivent grimper dans les arbres afin de récolter les feuilles. Celles-ci sont consommées fraîches durant la période des récoltes et sèches par la suite. La façon de les sécher consiste à les étaler au soleil, à même le sol ou sur le toit des maisons. Ensuite, l'année durant, les femmes utilisent les réserves de feuilles séchées. Ce procédé a certains inconvénients, car l'exposition au soleil amène la dégradation de la vitamine A. De plus, dans certains villages, il y a très peu de baobabs sauvages, ce qui oblige les paysans acheter des feuilles séchées au marché. Puisque cette technologie est encore jeune, et peu étudiée, les facteurs d'adoption et de rejet ne sont pas encore connus.

#### **2.4 Agroforesterie et sociologie de la famille**

L'adoption et/ou le rejet des technologies agroforestières dépend d'une multitude de causes. Pour les haies vives, plusieurs études ont été menées. Pour la domestication du baobab, aucune étude n'a été publiée sur les contraintes et les facteurs d'adoption. Des études sont toutefois en cours actuellement.

Parmi les facteurs d'adoption, les facteurs sociaux sont d'une importance cruciale. Une étude faite par l'ICRAF sur 118 projets à travers le monde (62 en Afrique, 36 en Asie et 20 en Amérique latine) au cours des années 1988 et 1989 démontre bien l'importance d'entreprendre une analyse

---

<sup>19</sup> « L'arbre est généralement très massif, pouvant atteindre 25 m de hauteur et plus de 12 m de diamètre au tronc, avec une couronne de branches irrégulière. L'écorce est grise et lisse, quelquefois irrégulièrement tuberculée ; les fleurs d'*Adansonia digitata* sont blanches ; la forme des fruits est variable, de globuleuse à ovoïde ; la germination est phanérocotylaire (cotylédons détachés de la graine) » (David 1995).

sociologique afin de circonscrire dans sa totalité l'implication de l'agroforesterie. « [...] peu [de projets] semblent avoir exploré des facteurs socioculturels tels que l'attitude des paysans, l'intérêt porté aux arbres et aux technologies ou le savoir autochtone » (Scherr 1989). On mentionne que souvent, dans l'adoption de techniques agroforestières, les facteurs sociaux jouent un rôle plus important que les facteurs écologiques (Pawlick 1989 : 5). Chacun a une perception différente du travail agricole. Le regard sociologique et ses méthodes de recherche nous permettent de développer des analyses originales sur la dynamique et la logique paysanne face à un changement agroforestier. Nous voyons l'agroforesterie, soit la haie vive et la domestication du baobab, comme un facteur technologique de changement social pouvant transformer la dynamique familiale.

*Les savoirs sont dans le ventre les uns des autres,  
ils sont mêlés comme des chemins de vaches.*  
Mamadou Diawara, La graine de la parole

### **3. Objectifs et hypothèses de recherche**

#### **3.1 Objectifs**

L'objectif principal de cette recherche est de rendre compte des rapports sociaux à l'intérieur de ménages bambara du Cercle de Ségou, au Mali, en lien avec l'adoption de nouvelles technologies agroforestières. Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- Cerner le mode d'organisation du travail et la division familiale des tâches entre les membres d'un ménage dans le travail domestique et agricole;
- Rendre compte des transformations dans les tâches de la femme, de l'homme et des enfants à la suite de l'introduction d'une technologie agroforestière;



- Déterminer des facteurs explicatifs du rejet ou de l'adoption de technologies agroforestières à partir des transformations observées dans la sphère familiale.

### **3.2 Hypothèses**

Ces différents objectifs de notre travail visent à répondre à nos hypothèses, lesquelles sont présentées et expliquées subséquentement.

#### **3.2.1 Hypothèse générale**

Chez les Bambara du milieu rural malien, l'adoption de technologies agroforestières transforme la dynamique familiale et ce, différemment selon la composition familiale et le système matrimonial en place.

La dynamique familiale se définit comme étant l'articulation entre les différentes structures et leurs sous-ensembles composant l'organisation familiale. Il s'agit de voir, dans un premier temps, comment la composition familiale, considérée comme un élément de la dynamique familiale, peut influencer l'adoption ou le rejet d'une technologie agroforestière. La composition familiale prend en compte le nombre de membres actifs ou inactifs dans le ménage, l'âge de ces derniers, le nombre d'enfants fréquentant ou ne fréquentant pas l'école, les personnes migrantes, etc. Un présupposé nous laisse penser que plus il y a de personnes actives dans la famille, plus l'adoption sera favorisée, la logique étant que la charge de travail peut être plus facilement partagée entre les membres du ménage, leur laissant une certaine souplesse pour entreprendre de nouvelles activités. Dans un deuxième temps, nous pensons que le système matrimonial (polygame ou monogame) a aussi une influence, en raison de la rotation et du partage des responsabilités qui existe entre les femmes d'une famille polygame, ce qui leur permet de se décharger de certaines tâches domestiques et de certains travaux agricoles. Cet échange de bons procédés entre les femmes se répercute aussi sur le

travail des enfants, en les libérant de certaines tâches domestiques ou agricoles. Nous pensons donc que tant la composition familiale que le système matrimonial régulent la division familiale du travail et qu'ils sont des systèmes pouvant interférer pour permettre d'entreprendre de nouvelles activités, c'est-à-dire, dans le cas de la présente étude, l'adoption de technologies agroforestières. Répondre à cette hypothèse générale implique de répondre d'abord aux deux sous-hypothèses qui suivent.

### **3.2.2 Sous –hypothèse 1**

En raison de la division familiale du travail ayant cours chez les Bambara en milieu rural malien, ce sont surtout les femmes et les enfants qui absorbent le surplus de travail provoqué par l'adoption d'une technologie agroforestière.

La division familiale du travail, telle qu'exposée dans le cadre théorique, se définit par la division des tâches entre les hommes et les femmes, entre les jeunes et les adultes et entre les sphères productive et reproductive. La division familiale du travail semble très codée en milieu bambara. Un changement dans ce qui se faisait auparavant vient automatiquement se répercuter sur les tâches des membres de la famille. Pour ce, nous pensons que si un homme adopte une nouvelle technologie, les femmes et les enfants en subiront les contre-coups.

La synchronisation du travail agricole et son intensité diffèrent d'une saison à l'autre. La division familiale du travail s'en voit affectée du même coup. Il est important de saisir où s'insèrent, dans le calendrier agricole, les tâches que nécessite la nouvelle technologie comparativement à la façon de faire traditionnelle. Il faut aussi savoir quel type de travaux s'effectue selon la période et ce, pour chaque personne composant le

ménage. Afin de jauger ces changements, il faut connaître la durée de ces travaux, sans l'apport de la technologie et avec l'apport de la technologie.

En ce qui a trait aux planches maraîchères de baobabs, les femmes n'ont pas reçu elles-mêmes les graines et ne les ont même pas plantées, mais plusieurs se retrouvent à arroser les baobabs de leurs maris. Il semble que les feuilles sauvages soient récoltées en général par les hommes et les enfants. Est-ce que nous venons ainsi d'ajouter une tâche aux femmes? D'autre part, les enfants semblent très impliqués dans le travail de surveillance de la haie morte lors de sa construction et les femmes disposent de ce bois pour cuire les aliments. Il est donc justifié de se demander ce qui arrive avec ces travaux lors de l'installation de la haie vive.

### **3.2.3 Sous –hypothèse 2**

L'installation d'une technologie agroforestière dans un lieu défini fait en sorte qu'elle s'adresse à la population d'un sexe en particulier en raison des droits d'accès aux ressources en vigueur dans les villages et dans les familles.

La division familiale du travail s'ancre dans des lieux informés par le travail. Il est assez aisé de remarquer une division des espaces dans les concessions et dans les travaux chez les Bambara. Il ne faut pas manquer d'ajouter que cette division physique des espaces est également porteuse d'une socialisation entre les groupes d'intérêts et permet un échange d'informations. Cela nous laisse croire qu'une technologie agroforestière s'adresse à certains membres de la famille et ce, en fonction des tâches qu'elle demande et du lieu où elle est installée. De plus, à cette division des espaces villageois s'ajoutent des droits d'accès aux ressources tels que les droits sur la terre et les droits de plantation et d'utilisation des ressources des arbres.

#### **4. Méthodologie**

On peut constater qu'il est difficile de considérer les hypothèses séparément; elles s'entrecroisent. L'organisation familiale du travail sera à la base de nos réflexions. Nous tenterons de cerner comment elle diffère selon la composition familiale, le système matrimonial et la saison. De même, nous ferons une comparaison entre des familles ayant adopté et d'autres n'ayant pas adopté la technologie agroforestière.

Nous avons réalisé deux séjours de recherche au Mali : le premier, d'une durée de cinq mois, de mars à juillet 2001, et le deuxième, d'une durée de 6 mois, d'octobre 2001 à mars 2002. L'arrivée sur le terrain consiste à choisir un rôle social à occuper. Nous avons opté pour un rôle comparable à celui des agents de terrain des organisations oeuvrant dans les villages. Nous avons décidé de nous insérer dans les villages à l'étude de manière régulière, mais non permanente. Des séjours d'une durée d'une journée à une semaine ont été effectués durant les onze mois de recherche.

Le temps consacré à l'enquête de terrain fut relativement élevé pour un mémoire de maîtrise. Cela nous a permis de diversifier nos méthodes afin de trianguler nos informations lors de l'analyse. Au-delà de ces outils méthodologiques que nous présentons, nous avons aussi consigné par écrit nos diverses observations dans un journal de terrain (notes descriptives, analyses et résumés après chaque visite) et dans un journal de voyage (impressions personnelles). Ces remarques, anodines au premier abord, ont été une grande source d'inspirations lors de la réflexion et de la conceptualisation de nos résultats de recherche.

Aborder une problématique particulière dans un pays qui n'est pas celui du chercheur, et ce, dans le cadre d'une étude sociologique, demande cependant une attention particulière afin de cerner les différents éléments

pouvant entrer en interaction avec notre sujet d'étude. Voyons donc quelle a été la méthodologie utilisée pour répondre à notre question de recherche.

#### **4.1 Le choix des villages et des ménages**

Trois pré-requis ont été retenus pour le choix des villages : qu'ils se situent dans le Cercle de Ségou, qu'ils aient reçu des innovations agroforestières (haies vives et planches maraîchères de baobab) et qu'il soit possible d'y travailler avec un paysan-traducteur<sup>20</sup> durant toute la durée de la recherche. Pour effectuer le choix des villages, nous avons premièrement consulté une liste provenant de l'ICRAF. On y répertoriait tous les villages du Cercle de Ségou ayant reçu des innovations agroforestières depuis environ cinq à dix ans. Avec cette liste en main, nous avons interrogé les agents de terrain de l'ICRAF ayant fait le suivi de des innovations agroforestières dans les villages. Leurs commentaires nous ont permis de sélectionner six villages. Tous ces villages ont été visités avec un enquêteur-traducteur bien connu dans la zone. Nous demandions de rassembler les responsables villageois et les femmes présidentes d'associations pour faire une réunion, au cours de laquelle nous exposions de façon assez détaillée les grandes lignes de notre recherche. Nous n'avons rien passé sous silence. Nous expliquions nos objectifs et nos techniques d'enquête. Après avoir visité six villages<sup>21</sup>, nous en avons retenu deux, soit N'Gama, pour les planches maraîchères de baobabs, et Tesseribougou, pour les haies vives.

Pour effectuer le choix des ménages, nous avons administré un questionnaire<sup>22</sup> s'adressant au chef de famille de seize concessions à

---

<sup>20</sup> Nous voulions que la traduction soit faite par un paysan du village.

<sup>21</sup> Les autres villages ont été éliminés rapidement en raison de certaines réticences mentionnées lors des introductions; c'est le cas de Dijo et de Tombala. Les deux autres villages visités, Sigila et Konodimini, n'ont pas été retenus car les villageois étaient souvent sollicités par des projets semblables.

<sup>22</sup> Nous avons utilisé, en partie, le modèle de l'enquête ménage intitulée « Enquête sur la dynamique familiale et la scolarisation du Mali - 1999/2000 » faite par le Centre d'études

N’Gama et de quatorze concessions à Tesseribougou. La procédure d’échantillonnage non probabiliste a été utilisée pour constituer cet échantillon de trente ménages. Nous avons utilisé des personnes-ressources au village qui ont indiqué les ménages adopteurs et les non-adopteurs. À partir de cette liste, nous avons demandé le type d’union du ménage (polygame ou monogame). Une fois ces données récoltées et certains impondérables évités (chef de ménage en voyage, maladie, erreur sur l’adoption des technologies, etc.), l’échantillon des ménages à interroger fut constitué. Cette façon de faire est appelée l’échantillon volontaire. « Comme son nom l’indique, la technique consiste à faire appel à des volontaires pour constituer l’échantillon. Éventuellement, dans le but d’obtenir une meilleure représentativité, on procédera à une sélection, en fonction de quotas, parmi ces volontaires, ou à un redressement a posteriori de l’échantillon » (Beaud 1997 : 197). Le questionnaire-ménage consistait à interroger les paysans sur les caractéristiques des membres de leur ménage, sur la nature de leur travail et sur la technologie agroforestière utilisée (voir l’annexe 7 : Questionnaire-ménage).

Malgré toute la rigueur avec laquelle nous nous sommes appliquée à administrer le questionnaire, nous croyons que son intérêt principal a été de nous mettre en contact avec le métier de sociologue sur le terrain. De plus, l’administration de ce questionnaire a permis de former des traducteurs villageois. Cela nous permettait aussi d’établir un premier contact avec le milieu rural malien, de réaliser l’importance de préserver une constance dans la façon de poser les questions et de discerner l’influence de certains facteurs sur le bon déroulement de l’entrevue par questionnaire.

Nous avons, comme la méthodologie de l'échantillonnage l'indique, effectué un « redressement a posteriori de l'échantillon » à partir des informations recueillies à l'aide du questionnaire. Un échantillon fixe de dix ménages a été constitué, soit six ménages ayant adopté une technologie agroforestière et quatre autres ne l'ayant pas fait ou l'ayant abandonnée. Dans ce dernier cas, il s'agit, pour Tesseribougou, de ménages possédant au moins une haie morte, mais n'ayant pas adopté la haie vive et, pour N'Gama, des ménages qui ont commencé à utiliser les planches maraîchères de baobab, mais les ont délaissées par la suite.

Un autre élément important à la base de notre choix était le type d'union matrimoniale. Nous avons choisi dans les deux villages six ménages polygames et quatre ménages monogames. Il y a donc quatre types de ménage dans notre échantillon (Tableau 1) : le ménage de type 1, adopteur-polygame; de type 2, adopteur-monogame; de type 3, non-adopteur-polygame (ou « abandon-polygame »); et de type 4, non-adopteur-monogame (ou « abandon-monogame »). Nous avons décidé de travailler dans chaque village avec deux ménages du type 1, et un ménage de chacun des trois autres types.

**Tableau 1 : Types de ménages à l'étude dans deux villages du Cercle de Ségou, au Mali**

	<b>N'Gama (baobabs)</b>	<b>Tesseribougou (haie vive)</b>
1A 1B	Adopteur-polygame (2 ménages)	Adopteur-polygame (2 ménages)
2	Adopteur-monogame	Adopteur-monogame
3	Non-adopteur-polygame	Non-adopteur-polygame
4	Non-adopteur-monogame	Non-adopteur-monogame

## **4.2 Le profil socio-historique des villages**

Le profil socio-historique a consisté à répertorier les grands changements survenus au village depuis une dizaine d'années. Pour ce, nous avons interrogé les chefs de village, les membres des conseils de village, les agents d'organisations locales comme l'Office du riz Ségou (ORS) et le Programme fonds d'investissement villageois de Ségou (PFVDS), les agents d'organisations non-gouvernementales (ONG) ou d'organisations internationales comme le Fonds européen de développement (FED), Nyèsigiso, les agents du Corps de la paix, etc. Les informations recueillies nous ont aidé à mieux comprendre les projets et les villages eux-mêmes. Ces éléments nous ont permis de construire nos entrevues à partir d'informations plus circonscrites et de mieux comprendre l'histoire des villages.

## **4.3 La méthode active de recherche participative (MARP)**

La méthode active de recherche participative (MARP) a été effectuée avec la même idée que le profil socio-historique des villages, soit de comprendre la dynamique des villages et d'amasser des informations pour construire les entrevues. Comme son nom l'indique, « La MARP est une méthode de recherche participative, et un processus continu d'apprentissage pour une meilleure connaissance des conditions et problèmes des populations locales » (Gueye et Schoonmaker Freudemberger 1991 : 2). Cette méthodologie a été réalisée avec des agents de terrain de l'ICRAF dans chaque village. Nous décrivons ici les outils :

Le *classement socio-économique* des ménages permet de caractériser l'échantillon à l'aide des catégories suivantes : nantis, moyennement nantis et démunis. Cet exercice assez délicat demande aux paysans de classer toutes les ménages selon des critères de richesse établis par eux-mêmes.



Le *diagramme de Venn* permet de connaître les différentes organisations oeuvrant dans les villages, ainsi que leurs liens avec les associations villageoises. Comme le définit un guide de la MARP: « Le diagramme de Venn reflète la manière de faire et de vivre ensemble. Il témoigne des relations et des réseaux et rend compte des systèmes de solidarité établis et les espaces et facteurs de conflits » (ONG Siginyogonje 2000).

Le *calendrier composé* consiste à tracer un calendrier alliant divers éléments : l'occupation de la main-d'œuvre selon la saison, les périodes de semis et de récoltes pour les différentes productions agricoles ainsi que leur prix. Ce calendrier est tracé par les paysans de manière très visuelle, leur permettant de revenir aux informations déjà incluses.

Finalement, l'évolution des ressources naturelles et des pratiques fait ressortir les changements survenus depuis dix ans dans différents domaines de la vie villageoise. Plusieurs sujets ont été abordés : la qualité de la terre, l'accessibilité à la forêt, les rendements agricoles, le maraîchage, l'accès à l'eau, etc.

Ces MARP ont été réalisées uniquement avec des petits groupes d'hommes, plus souvent qu'autrement des leaders d'opinion au village. Des rencontres informelles autour du thé<sup>23</sup> ont aussi été effectuées avec des femmes afin de discuter de questions similaires, mais de façon moins formelle.

#### **4.4 Le suivi des activités des paysans**

Le suivi des paysans a consisté à accompagner quarante et une personnes des dix ménages à l'étude, soit 16 hommes (10 chefs de

---

<sup>23</sup> Ces types de rencontres sont appelés des «grains».

ménage<sup>24</sup> et 6 frères du chef de ménage), 15 femmes (10 premières épouses et 5 deuxièmes épouses) et 10 enfants<sup>25</sup> durant une journée. Ceux-ci ont été suivis entre le 10 et le 22 octobre 2001<sup>26</sup> par l'auteure principale de cette étude et cinq enquêteurs<sup>27</sup>. Cette méthodologie, fort originale, est inspirée de celle utilisée par une chercheuse anglaise, Sarah Castle, dans le cadre d'une étude sur l'alimentation des nourrissons au Mali. Nous l'avons transformée afin d'en tirer des données intéressantes pour notre étude (Castel 2002).

Chaque paysan a été suivi durant une seule journée. Il faut mentionner que les journées de marché ont été évitées. Les activités que l'on retrouve concernent donc uniquement la vie du village. Des grilles ont été remplies (voir l'annexe 8: Grille du suivi). À toutes les cinq minutes, entre six heures et dix-huit heures, l'activité principale et l'activité secondaire des paysans de l'échantillon ont été notées sur une grille. Ensuite, le lieu du travail et l'identité (nombre et genre) des personnes accompagnant le paysan concerné ont été consignés par écrit. Une autre colonne s'intitulait « activité agroforestière ». Nous demandions aux enquêteurs de mettre en exergue ce qu'ils voyaient comme activité agroforestière.

Tout au long du suivi, nous avons demandé aux enquêteurs d'inscrire des commentaires sur certains détails en vue de recueillir des informations à caractère plus spontané et général. Il s'agissait d'observations non-participantes sur différents sujets que nous fixions le matin même. Cette technique visait la compilation de données sur des situations sociales délimitées dans l'espace et dans le temps. L'observation directe du travail

---

<sup>24</sup> Ces chefs de ménage sont dans tous les cas, sauf un, chef de la concession. Le cas d'exception est celui du chef de village de N'Gama. Plutôt que d'étudier son ménage, nous avons pris décidé d'étudier celui de son fils.

<sup>25</sup> Les enfants faisant partie de l'échantillon du suivi sont des fils ou des filles du chef de ménage ou d'un des frères du chef de ménage.

<sup>26</sup> Les dates exactes du suivi sont : entre le 10 et le 16 octobre 2001 pour N'Gama et entre le 17 et le 21 octobre 2001 pour Tesseribougou.

au champ, de réunions villageoises et de la vie familiale furent riches en découvertes.

La compilation du suivi nous donne 5904 lignes de données à analyser. Évidemment la tâche ne peut se faire sans l'aide d'un logiciel informatique. Nous avons donc utilisé *Microsoft Access*®. Ce logiciel de base de données<sup>28</sup> permet de croiser des valeurs à l'aide d'une arborescence.

Pour obtenir des occurrences dans chacune des catégories (activité principale et secondaire, lieu et accompagnateur) nous avons standardisé notre base de données. Par exemple, pour la catégorie « lieu », nous avons 179 entrées différentes. Nous les avons regroupées en 23 lieux correspondant aux plus fréquentés.

L'analyse des données recueillies a permis de déterminer le temps de travail des paysans selon leur statut, leur domaine d'action, les lieux de leur travail, leur temps de repos, l'identité de ceux avec qui le travail est effectué, etc.

De plus, nous avons fait différents regroupements selon la richesse de la concession du ménage, l'âge du chef de l'UPA et la taille de la concession étudiée. Afin de classer les différents niveaux de richesse, nous avons utilisé la MARP, avec l'outil appelé *classement socio-économique* des familles. Ensuite, nous avons élaboré une typologie à partir de l'âge du

---

<sup>27</sup> Une équipe de quatre enquêteurs : Ana Diallo, Safiatou I Kanouté, Moussa Konaté, Boureïma Maïga. Cette équipe était supervisée par Issa Daffé.

<sup>28</sup> « Microsoft Access vous permet de gérer toutes vos informations à partir d'un seul fichier de base de données. Dans ce fichier, vous divisez vos données en lots distincts appelés tables. Ensuite, vous pouvez afficher, compléter ou mettre à jour des données de table [...]; rechercher et récupérer les données de votre choix à l'aide de requêtes. » (Microsoft 2000, Extrait de Microsoft Access® : Aide dans la rubrique Création et utilisation de bases de données.)

chef de l'UPA. Une famille dite jeune a un chef de 45 ans ou moins. Une famille dite moyennement âgée a un chef âgé entre 45 et 55 ans et une famille dite âgée a un chef de 55 ans et plus. Pour ce qui est de la taille, les UPA de moins de 15 personnes sont considérées comme petites, les moyennes ont de 15 à 20 personnes et les grandes, 21 personnes et plus (voir l'annexe 9 : L'échantillon).

Cette méthodologie, aussi intéressante, soit-elle n'est pas parfaite. Nous avons écrit plusieurs commentaires dans notre cahier de terrain à ce sujet : « Cette méthodologie est gênante! Les gens [...] ne trouvent pas ça drôle d'être suivis [...] La majorité des gens observés n'ont pas de scolarisation, et de voir des gens écrire doit être vraiment fatigant » (Notes de terrain, 13/10/2001). De plus, certaines limites nous ont apparues durant son déroulement: « Cette méthodologie nous apparaît trompeuse sur certains aspects, car les gens apprécient bien de se balader en notre présence. Les gens ont aussi fait plus d'activités que prévu » (Note de terrain, 18/10/2001). Les paysans voulaient soit en faire un peu plus que d'habitude, soit faire le tour du village en notre présence. Il n'en demeure pas moins que cette méthodologie, par son côté systématique, nous permet d'appuyer plusieurs pistes de réflexion issues de nos entrevues.

#### **4.5 Les entrevues**

Des entrevues générales semi-dirigées ont été réalisées en janvier et février 2002 auprès des dix ménages de l'échantillon. L'entrevue semi-dirigée permet, à l'aide de questions ouvertes, de laisser les interlocuteurs parler librement autour du thème abordé par la question posée. « L'entrevue semi-dirigée consiste en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur » (Savoie-Zajc 1997 : 265). Dans nos mêmes dix ménages-échantillon, nous avons interrogé les dix chefs de ménages et leurs épouses, soit dix hommes et quinze femmes<sup>29</sup>.

---

<sup>29</sup> Dans les ménages polygames nous avons interrogé les deux épouses.

Nos entretiens comportaient deux parties. La première partie de l'entretien, d'ordre général, portait sur la dynamique familiale, sur les travaux à effectuer et sur les grands changements intervenus dans le travail et dans la famille depuis environ dix ans<sup>30</sup>. Les schémas des entretiens différaient seulement sur certains points d'un sexe à l'autre. La deuxième partie, les entretiens techniques, consistait en une visite des techniques agroforestières. La visite des haies mortes ou des haies vives, à Tesseribougou, a été faite avec les cinq chefs de ménage. À N'Gama, les visites de la planche maraîchère de baobabs a été réalisée soit avec la femme et/ou l'homme du ménage qui s'occupe le plus des parcelles. La visite était accompagnée d'une entrevue technique portant essentiellement sur le travail rendu nécessaire par les techniques et sur les impressions des paysans à propos de ces techniques (voir l'annexe 9 : Schéma d'entrevue).

Lors de nos entretiens, outre les questions sur les interactions dans les divers lieux, nous avons aussi cherché à comprendre comment fonctionnaient les droits sur la terre, ainsi que les droits de planter des arbres et de disposer des produits des arbres. De même, nous avons abordé le mode de partage des ressources entre les différents niveaux familiaux.

Les entretiens ont été enregistrés et traduits simultanément par un traducteur<sup>31</sup> de Ségou. Quelques limites sont à mentionner : la traduction rendait difficile l'approfondissement de certains sujets, en fait, le temps mort laissé à la personne interrogée et à l'intervieweur chassait tout le naturel d'une discussion. De plus, l'enregistrement des entretiens sur le

---

<sup>30</sup> Comme référence historique, nous demandions aux paysans quels étaient les changements intervenus de la chute de Moussa Traoré à nos jours.

<sup>31</sup> Soumana Sao, ancien enquêteur du projet FIDA/PFVDS.

magnétophone n'est pas idéal. L'appareil donne aux paysans l'impression d'un événement officiel et plusieurs se sentent intimidés. Un autre fait à noter est que les entrevues faites dans un contexte interculturel rendant encore plus complexe la formulation de questions et l'obtention de réponses. Nous avons donc dû faire face au discours officiel et à des « bonnes réponses ». Souvent les paysans répondaient de manière très générale sans parler de ce qu'ils vivaient eux-mêmes. Nous devions renchérir pour arriver à pénétrer la sphère personnelle de la famille. À ce propos, notre traducteur affirmait qu' « En causerie libre, ces gens n'oublient aucun détail, mais lorsque c'est officiel, ils oublient tout ». Malgré tout, les entrevues furent riches d'informations.

Afin de pouvoir faire une analyse juste des entrevues<sup>32</sup>, nous les avons entièrement retranscrites sur un logiciel de traitement de texte. Nous avons fait une analyse par catégorisation, ce qui veut dire que nous avons regroupé certaines questions et mis en exergue certaines idées et sujets donnant des éléments de réponses à nos hypothèses. Pour chaque catégorie, des résumés des réponses, entrecoupés de citations, ont été associés. Nous n'avons vérifié les fréquences que de certaines réponses seulement. Les données techniques sur les technologies agroforestières ont aussi été utilisées pour l'analyse de la situation des ménages.

---

<sup>32</sup> La retranscription des entrevues sur traitement de texte donne 150 pages de *verbatim*.

### **Chapitre 3 : L'organisation du travail en milieu bambara**

Un proverbe bambara dit qu'avant de se coucher, il faille s'asseoir. C'est ce que nous ferons en présentant la première partie de nos résultats axée sur la culture bambara. Plus spécifiquement, nous nous attarderons à la structure des âges, à l'univers familial, aux obligations de la vie conjugale, à la division familiale du travail ainsi qu'au calendrier des travaux et aux droits fonciers des paysans.

Le terme « bambara »<sup>33</sup> peut être employé autant pour signifier la langue ou l'ethnie. Le mot « bambara » signifie homme du caïman, *bama* voulant dire caïman (Bazin 1965 [1906]). Selon une autre traduction, *Ban-mânan*, viendrait de *ban* (refus) et de *mâna* (maître) et désignerait donc ceux qui ont refusé d'être dominés.

## **1. Le cycle de vie**

La langue bambara, riche et en constante évolution, est un bon point de départ pour comprendre l'organisation sociale de cette ethnie. Le premier chapitre nous a permis de comprendre que dans la société africaine, le primat de l'âge et du sexe est un élément structurant du social. Cette importance donnée à l'âge se reflète dans la langue bambara par une série de dénominatifs signifiant le statut atteint par les hommes et les femmes au cours de leur cycle de vie. Nous les avons regroupés dans les tableaux 2 et 3 en les joignant à leur idiome français.

---

<sup>33</sup> On utilise aussi les termes bamanan ou bamanaké.



**Tableau 2 : Étapes du cycle de vie chez les hommes Bambara**

Expressions françaises <sup>34</sup>	Mots bambara	Idiomes
Garçon incirconcis	<i>Bilakòrò</i>	<b>Pagne des enfants incirconcis</b> <i>Kòrò</i> : tout est nu <i>Bila</i> : parties génitales
	<i>Tièmissinni</i>	<b>Petit garçon incirconcis</b> <i>Ni</i> : petit
	<i>Djoulankolon</i>	<b>Parties génitales non couvertes</b>
	<i>Farilankolon</i>	<i>Fari</i> : torse non couvert
Garçon circoncis	<i>Denkè</i>	Garçon
	<i>Tièmissin</i>	Jeune garçon circoncis
	<i>Kamalenni</i> <i>kamalen</i>	<b>Adolescent en pleine force</b> <i>Kamalen</i> : il a le cou robuste <i>Ni</i> : petit
Homme	<i>Cè misèn</i>	Jeune marié
	<i>cè</i>	Homme marié
Homme âgé	<i>Cè kòròba</i>	Homme vieux
	<i>Cè kòrònni</i>	Petit vieux (vieillard)

Notes de terrain 2001-2002 (Simard 1993 : 172 ; Turrittin 1987 : 165; Grosz-Ngaté 1989 : 173).

<sup>34</sup> Nous ne mentionnons pas les âges reliés aux appellations car il s'agit de références très peu utilisées et assez floues en milieu rural malien.

**Tableau 3 : Étapes du cycle de vie chez les femmes Bambara**

Expressions françaises	Mots bambara	Idiomes
Fillette	<i>Npògò tìgini</i>	La petite propriétaire de la petite culotte <i>Npogo</i> : cache-sexe à une seule bande <i>tìgini</i> : petite propriétaire
Fille	<i>Denmuso</i>	Fille
	<i>Npogo tigi</i>	La propriétaire de la petite culotte Jeune fille, non mariée
Femme	<i>Muso</i>	<i>Muso</i> : femme
	<i>Konyomuso ou</i>	Femme de la noce <i>Konyo</i> : noce
	<i>Finitìgini</i>	Propriétaire du petit pagne <i>fini</i> : pagne
	<i>Muso misen</i>	Jeune mariée <i>Misen</i> : petit
Femme âgée	<i>Muso kòròba</i>	Vieille femme <i>Koro</i> : vieille <i>Ba</i> : mère
	<i>Muso kòrònni</i>	Petite vieille (Vieillard) <i>ni</i> : petit

Notes de terrain 2001-2002 (Simard 1993 : 172; Turrittin 1987 : 165; Grosz-Ngaté 1989 : 173; Bailleul 1981).

Dans les étapes du cycle de vie chez les Bambara, on remarque que les termes utilisés pour désigner les enfants réfèrent aux vêtements. Les fillettes, en traduisant littéralement, sont les propriétaires de la petite culotte ou du cache-sexe. Pour ce qui est des garçons, on les nomme à partir du vêtement porté ou selon que leurs parties génitales ou leur torse sont laissés ou non à découvert.

La différenciation entre les âges se concrétise aussi par le passage obligé qu'est la circoncision pour les garçons et l'excision pour les filles. Avant

cet événement, les enfants sont considérés comme androgynes. L'opération consiste à enlever cette ambiguïté, en coupant la partie considérée comme appartenant à l'autre sexe, ce qui permet d'affirmer ainsi la réelle identité sexuelle. (Grosz-Ngaté 1989 : 174; Zahan 1960 : 111; Görög-Karady 1997: 155). Lors de ces rites, les enfants sont retirés du village ou de la famille pendant quelques jours afin de vivre différentes épreuves. La tradition veut que les garçons revêtent l'habit de circoncision bleu indigo durant plusieurs jours. Grosz-Ngaté (1989 : 173) mentionne qu'après la circoncision, les garçons quittent la case de leur mère pour aller vivre avec des jeunes hommes de la concession faisant partie du même groupe d'âge. Pour les filles, encore aujourd'hui, l'excision est le moment de grandes réjouissances dans le village<sup>35</sup>. La chercheuse mentionne qu'après leur rétablissement les jeunes filles quittent la case maternelle, pour celle d'une vieille femme de leur concession.

L'étape suivante, dans le cycle de vie, est le mariage. Un homme ou une femme célibataire en âge de procréer est un poids pour la famille ou même une honte. Fait à noter, les mariages sont souvent arrangés entre les familles à l'insu des principaux concernés. Le mariage n'est pas une fin en soi; l'objectif primordial est la procréation. Une femme ne parvenant pas à avoir des enfants pourra être répudiée par son mari. Si elle demeure en union, le mari aura tendance à prendre une deuxième épouse et la première femme, sans enfant, n'aura jamais un statut équivalent à cette dernière. Görög-Karady (1997 : 181) parle de la stérilité en terme de mort sociale pour la femme.

Au cycle de vie se joint une structure de regroupements traditionnels au niveau villageois : les *ton*. Tous les villageois sont membres d'un *ton*. Il existe le *ton* des jeunes filles, celui des jeunes hommes, celui des

---

<sup>35</sup> L'ablation du clitoris est encore pratiquée dans la majorité des villages du Cercle de Ségou malgré de nombreuses campagnes de sensibilisation visant à abolir cette pratique.

femmes, celui des hommes et celui des vieux. On regroupe des gens de même sexe et de même classe d'âge pour réaliser un projet particulier, organiser des fêtes spécifiques ou tout simplement pour se réunir. Il y a aussi le *ton* des gens mariés, le *ton* du chef de village, le *ton* des jeunes, etc. À l'intérieur des *ton*, le mode d'attribution des postes se fait selon le principe de la gérontocratie ou de l'alternance. Une femme nous explique qu'« elle<sup>[36]</sup> a toujours été membre du *ton* des femmes mais n'a pas été présidente. C'est par âge [qu'on élit] la présidente et ce n'est pas rendu à elle [à son tour] » (TF1B-1)<sup>37</sup>. On constate que toute leur vie durant, les Bambara se réunissent et socialisent avec des gens qui sont soit de leur âge ou du même sexe. Comme nous le verrons plus loin, il en va de même dans l'exécution du travail.

Outre ces désignations basées sur l'âge, d'autres termes s'utilisent pour les hommes et les femmes. En ce qui concerne les hommes, ces termes sont reliés aux responsabilités ou au pouvoir familial. Un homme peut être un *cha con tigi* ou un *du tigi*, ce qui veut dire chef de l'UPA (unité de production agricole). En tant que chef des travaux agricoles dans la famille, il voit à la répartition et à la gestion des travaux aux champs. Ce titre ne veut pas nécessairement dire qu'il est le chef de la famille. *Gwa tigi*, chef de famille, est un titre honorifique pour le vieux de la concession. Un homme, lors de nos entretiens, résume bien cette situation :

---

<sup>36</sup> Nous avons dû recourir aux services d'un interprète car les personnes interrogées ne parlaient que le bambara. L'interprète nous traduisait les réponses à la troisième personne du singulier. Par souci de clarté et d'authenticité, nous avons décidé d'inscrire le propos des paysans interrogés tels que rapportés par l'interprète.

<sup>37</sup> **Explication du système de code** : La première lettre (N ou T) correspond au village d'origine de la personne faisant partie de l'échantillon, soit N pour N'Gama et T pour Tesseribougou. La deuxième lettre (H ou F) indique le sexe, soit H pour homme et F pour femme. Ensuite, les chiffres de 1 à 4 correspondent aux types de famille de la personne interrogée. Les types classent l'échantillon selon qu'il y a eu adoption ou non de la technique agroforestière et selon le type d'union (polygame ou monogame). Fait à noter, il y a deux familles du type 1. Pour les différencier nous avons opté pour un type 1 A et 1B (voir tableau 1, p. 50). Finalement, on peut remarquer que seules les femmes polygames ont un trait d'union suivi du chiffre 1 ou 2. Cela indique le rang d'épouse : première ou deuxième épouse.

Par exemple TF1B-1 veut dire : T (Tesseribougou, haie vive), F (femme), 1B (adopteur, polygame), -1 (première épouse).

Dans la famille où le chef de famille est aussi chef des travaux, cela veut dire qu'il n'est pas très vieux. Il a encore l'âge et la force de travailler. Dans les familles où le chef de famille est à part du chef des travaux, [cela veut dire] que le chef de famille est un vieux de 70 à 80 ans qui n'a plus la force de travailler, donc [...] il est seulement chef de famille, mais son premier fils ou son jeune frère sera à ce moment chef des travaux (TH2).

Pour les femmes, des sobriquets sont employés, qui indiquent la façon dont elles sont considérées dans la concession ou dans le ménage polygame. Il y a la femme préférée de l'homme, la *baara muso*, *baara* voulant dire travailler. C'est la femme qui en fait le plus pour son mari. La plupart du temps, il s'agit de la dernière femme mariée. Une autre expression exprime tout à fait le contraire, la *galo muso* : c'est la femme de la ville qui ne peut rien faire. À noter que *galo*, en bambara, veut dire « chose qui provoque un malheur » (Ministère de l'éducation nationale, 1980). Ensuite, il y a la mégère, la *fusiri muso*, qui est, plus souvent qu'autrement, la plus vieille épouse. Il est permis de remarquer que divers facteurs subdivisent les gens au sein d'un même sexe. Les différents statuts dans la concession ou dans le ménage amènent des responsabilités différentes. L'univers familial, tout comme les cycles de vie des hommes et des femmes, est structuré en différents paliers amenant des dynamiques, des interactions et des responsabilités différentes à ses membres.

## **2. Les regroupements familiaux**

Que de débats autour des différentes appellations que l'on peut donner aux regroupements familiaux en milieu bambara! À l'aide de dictionnaires,

d'entrevues individuelles et de groupes (*focus group*), nous les avons regroupées afin d'éclaircir cette structure familiale complexe et changeante.

**Tableau 4 : Les différents regroupements familiaux dans la culture bambara**

Mots bambara	Expressions françaises	Idiomes
<i>Faso</i>	Lignage <sup>38</sup> Foyer paternel Patrie, lieu d'origine	<i>Fa</i> : père, beau-père, oncle paternel <i>So</i> : maison ou village
<i>Du ba</i>	Grande concession, étendu de la cour, nombre de ménage travaillant ensemble.	<i>Du</i> : maison, concession, maisonnée, famille <i>Ba</i> : grand <sup>39</sup>
<i>Du fitini</i>	Petite concession	<i>Fitini</i> : petit
<i>Gwa ba</i>	Concession, UPA	<i>Gwa</i> : foyer, cuisine, famille
<i>Gwa fitini</i>	Ménage	

Notes de terrain 2001-2002 (Simard 1993 : 172; Turriffin 1987 : 165; Grosz-Ngaté 1989 : 173; Bailleul 1981.)

Le terme *faso* réfère à un groupement différent dépendamment d'où se trouve la personne : des Bambara résidant au Canada diront que leur *faso* est le Mali, des Ségouviens demeurant à Bamako diront que leur *faso* est Ségou. Le *faso* est considéré par tous comme le lignage : « *Faso*, les gens qui viennent de la même origine. Si nous sommes Coulibaly, nous sommes tous du même *faso* » (TH2). On mentionne qu'il y a quarante ans, des champs de *faso* étaient exploités, par et pour le lignage, et servaient à financer les grandes manifestations comme les mariages, les décès ou les baptêmes. Cette pratique est révolue. Le *faso* se réunit toujours pour fêter ces mêmes événements, à la différence près que chacun y contribue sporadiquement par un don de céréales, de dattes, d'argent, de pagnes, etc.

Les regroupements familiaux suivants sont le *du ba* et le *du fitini*<sup>40</sup>, et

<sup>38</sup> Le lignage, dans le système patrilinéaire, est celui du père.

<sup>39</sup> Le terme désigne aussi la mère dans les grandes familles patriarcales, les co-épouses de sa propre mère et les épouses des oncles paternels.

<sup>40</sup> La signification de *ba* est grand, et de *fitini*, petit.

ensuite le *gwa ba* et le *gwa fitini*. Mentionnons que le mot *du* est relié à la superficie du terrain occupée par la concession. « Elle ne peut pas dire si c'est un *du ba* ou un *du fitini*, pour elle c'est une famille moyenne » (NF3-2). Alors *du ba* signifie une grande cour et *du fitini* une petite cour. Le terme *gwa* est utilisé pour différencier la concession, *gwa ba*, du ménage, *gwa fitini*. Plusieurs ménages vivant dans la même concession et de même origine sont considérés comme un *gwa ba* et un seul ménage comme un *gwa fitini*.

Dans les entrevues, nous demandions aux paysans s'ils étaient reliés à un *gwa ba*<sup>41</sup> ou un *gwa fitini*. Leurs repères pour différencier les regroupements familiaux sont le nombre de ménages, les types de champs et le partage de la nourriture. « Il n'est pas lié à un *du ba*, il n'est pas lié à un *faso*, pour lui, il n'y a qu'un seul ménage dans la famille. Il n'y a pas de champ individuel, [...] le champ qui est là est pour tout le monde et tout le monde est là pour tout le monde, il n'y a pas de séparation » (TH2). Dire qu'il n'y a pas de séparation signifie que tous travaillent ensemble dans les mêmes champs et mangent dans les mêmes plats. Le partage de la production ne s'applique pas lorsque les personnes composant la concession ne fonctionnent qu'en *du ba* ou qu'en *du fitini*.

Le travail dans les champs se fait par tous les membres de la concession sur les terres familiales. Ghasarian (1996 : 22) explique que le partage de la nourriture est un facteur essentiel de compréhension de l'organisation sociale. « Le partage de la nourriture [...] repose sur une division du travail qui rend les jeunes et les vieux dépendants des adultes capables de collecter la nourriture » (Ghasarian 1996 : 22). Les jeunes doivent travailler avec les vieux et les femmes doivent aussi faire leur part afin

---

<sup>41</sup> On peut ajouter à toutes ces définitions un terme fréquemment utilisé en milieu rural malien : unité de production agricole (UPA). Ce terme comprend le regroupement de gens effectuant des travaux dans les champs sous l'autorité d'un chef d'UPA, le chef des travaux.



d'obtenir leur nourriture. La nourriture se partage entre les femmes qui font la cuisine à chaque jour. « Après les récoltes et le battage, le chef de famille donne deux sacs de mil à toutes les femmes qui font le ménage [...] C'est quatre sacs pour celles qui font la cuisine » (NF3-2). Toutefois le fruit des récoltes faites par les femmes sur des terres empruntées leur revient entièrement et elles en disposent comme bon leur semble. « Elle mange le repas de son mari qui est préparé par d'autres femmes. Elle, sa production, est réservée pour ses besoins. Si elle fait une nourriture d'à côté, elle en donne à son mari et à ses amis, mais ce n'est pas une exigence » (TF3-1).

Dans l'univers privé, il y a aussi des échanges qui se font entre mari et épouses lors de ses visites nocturnes chez une de celles-ci : « Le mari, si aujourd'hui il doit coucher chez la première femme, il fait un petit geste financier pour que celle-là puisse préparer des à côtés en guise de respect. [...] Si lui il n'a rien, souvent les femmes font des acrobaties pour des petites choses comme ça » (TH3). Ces dernières considérations nous amènent à aborder l'univers conjugal.

### **3. Les relations conjugales**

Il y a des obligations et des normes à respecter dans les relations conjugales tout comme dans les relations familiales. Nous avons demandé tant aux hommes qu'aux femmes quelles étaient leurs obligations envers leur conjoint et entre les épouses elles-mêmes. En fait, dans les réponses données, on a beaucoup référé à la loi musulmane, au principe religieux, à l'engagement pris dans le cadre du mariage. « La loi musulmane et civile exige de tout faire pour la femme : l'habillement, le savon, les parures, le pétrole. La femme doit tout faire pour son mari [...] Si son mari lui dit : « Fais ça », même si elle est malade ou occupée, elle doit faire ça » (NH4). Cette façon de répondre aux questions en expliquant ce qui devrait être plutôt que ce qui est, fut assez commune lors de nos

entrevues. Hors des préceptes religieux et des normalement-il-faut-faire-comme-ça, il y a la logique de tous les jours que traduit bien ce proverbe bambara : la plus belle des femmes ne peut donner que ce qu'elle a... Une femme de N'Gama le résume bien en disant : « Tout est lié aux moyens, au pouvoir » (NF1B-1).

Les obligations du mari envers sa femme sont de lui donner des céréales et des condiments, des vêtements, du savon, du pétrole et des médicaments en cas de maladie. On nous a aussi mentionné que l'homme devait acheter des chaussures, des parures, des cosmétiques et de la corde à puiser. Un homme nous mentionne que : « En tant que propriétaire des deux femmes, il est obligé de donner à manger aux femmes, de les nourrir, de les habiller et de les traiter en cas de maladies » (TH1A). Le terme fort de « propriétaire des deux femmes » traduit bien l'engagement que le mari a pris auprès de la famille de son épouse afin de s'en occuper.

Malgré tout, plusieurs femmes nous ont clairement mentionné que leur mari ne pouvait remplir ses obligations. Elles prennent en charge une partie des condiments et autres. « Actuellement son mari n'a rien, mais il a des besoins. Dans le milieu bambara, c'est la femme qui seconde son mari dans les travaux domestiques, dans les travaux champêtres et même dans les sources de revenus. Il y a les enfants qui sont là, ils les entretiennent ensembles » (TF2). Plusieurs femmes mentionnent que les hommes n'ont rien pour les aider. Fait à noter : désapprouver son mari en public est une insulte.

Les femmes, quant à elles, doivent préparer les repas de l'homme, laver ses habits, lui apporter de l'eau pour se laver et boire, faire ses commissions et entretenir sa case, c'est-à-dire faire son lit et balayer sa chambre et sa cour. Elles doivent écouter ses conseils et lui être

obéissantes. Une femme qui tentait de résumer ses obligations envers son mari, nous a dit qu' : « Elle ne peut pas tout citer. Elle a été mariée à [cet homme], elle a dépassé combien de villages pour venir le rejoindre. À ce moment, elle fait tout ce qui est possible » (TF2). Il ne faut pas oublier que la femme est socialisée de façon à bien accomplir son rôle de femme mariée.

Nous avons aussi voulu comprendre les obligations que les épouses avaient entre elles, lorsqu'il s'agit d'une union polygame. Une femme nous a répondu que : « Entre les deux femmes, il doit toujours y avoir du respect. La deuxième doit toujours respecter la première. S'il y a quelque chose d'urgent à faire, on va s'adresser à la première, mais la deuxième pourra intervenir et le faire, étant donné quelle est plus jeune » (NF1B-1). Cette citation nous permet de constater qu'il existe un statut privilégié pour la première épouse comparativement à la deuxième. La réponse d'un homme nous permet de comprendre que ce statut se vérifie dans des actions de tous les jours : « S'il y a quelque chose à partager entre les deux, il donne ça à la première, la première fait la division et elle prend sa part et l'autre, c'est pour la deuxième femme » (NH3). Cela nous amène à parler des avantages et des inconvénients de la polygamie.

L'avantage de la polygamie le plus souvent cité par les paysans est que si une des femmes tombe malade ou part en voyage, l'autre fait les travaux. « Le mari bouffe, la femme malade ou absente n'est pas accusée » (NF1B-1). Un autre avantage est la rotation<sup>42</sup> des tâches entre les femmes, surtout pour la cuisine et le pilage des céréales. « La femme qui est seule avec son mari, elle est tout le temps dans le travail. [...] S'il y a plusieurs femmes avec le mari, elles se donnent des coups de main » (TH2). Les avantages ne demeurent toutefois des avantages que tant et

---

<sup>42</sup> La rotation des tâches s'effectue aussi à l'intérieur des concessions entre toutes les femmes présentes. Ce n'est pas une pratique exclusive aux femmes polygames.

aussi longtemps que les femmes s'entendent ! Certaines co-épouses vont s'interpeller en utilisant des termes comme « ma sœur » ou « mon mari ». Ces femmes vivent des relations sous le signe de l'entente et de la collaboration.

Les inconvénients de la polygamie les plus cités par les paysans concernent surtout la mésentente entre les femmes et le partage de l'argent.

L'inconvénient, c'est que lorsque tu as deux femmes, tu partages tout entre les deux : l'avoir du mari, les activités. Si la première femme n'est pas une femme compréhensive, elle peut créer des problèmes comme quoi son gain a diminué auprès du mari. Ou la première femme peut penser que le mari donne plus à la deuxième qu'à elle (TH1A).

Une femme mentionne que s'il y a des problèmes entre les épouses, cela est la faute du mari qui en favorise une plus que l'autre. On peut rencontrer des femmes qui ne prononceront jamais le nom de leur co-épouse pour des raisons de jalousie ou de bisbille. Les mariages arrangés ou les mariages par obligation familiale font en sorte que certaines femmes entrent dans la famille en devant déjà affronter une animosité de la part des autres femmes de la concession ou de leurs co-épouses. Ces situations, loin d'être faciles à gérer, sont le lot de plusieurs femmes maliennes. Remonter à l'histoire familiale et à l'histoire des mariages permet de comprendre les relations qui existent entre les femmes<sup>43</sup>.

Les femmes affirment et assument qu'il y aurait plus de travail pour elles dans une union monogame. Cela ne semble pourtant pas toujours le cas,

---

<sup>43</sup> Il est certain qu'à vivre en constante relation sociale, des conflits émergent. Ainsi retrouve-t-on des structures de résolution de conflits, tels les conseils de famille, qui tentent, par diverses stratégies, de les apaiser. Si la famille n'y arrive pas, alors on peut faire appel à un intermédiaire, soit à un griot ou une griotte, un vieux, une vieille ou même le conseil villageois.

comme nous verrons à la section 5.2. Certaines passent cependant outre cet inconvénient et estiment qu'il y aurait plus de bienfaits à la monogamie car : « Quand la femme est toute seule avec son mari, la femme a l'amour de son mari et le mari a l'amour de sa femme, vous vous comprenez bien dans les choses » (TF2). Un tel débat n'est pas clos...

#### **4. L'évolution de la famille**

Au fil des années, l'institution familiale se module. Nous avons voulu savoir ce qui s'était produit dans l'histoire familiale des paysans enquêtés. Pour des raisons que nous ignorons encore, il fut très difficile d'obtenir des récits à propos de l'enfance de chacun dans sa famille d'origine. Les femmes semblent toutefois moins censurer leurs propos à ce sujet. Elles parlent de leur famille paternelle et de celle de leur mari sans retenue, ce qui n'est pas le cas des hommes, qui sont plutôt réservés dans leurs commentaires.

Pour les femmes, le changement dans l'univers familial est d'autant plus grand qu'elles passent de leur famille paternelle à celle de leur mari. « Quand on est dans la famille paternelle, on est libre, mais quand on est dans la famille du mari, on n'est pas libre » (TF1B-1). Une autre femme indique qu'« elle apprend dans sa famille pour venir l'appliquer dans la famille de son mari. La différence c'est ça » (NF1B-1). Les femmes mentionnent à quelques reprises que le fardeau du travail est beaucoup plus élevé dans la famille du mari. Elles n'y ont certes pas les mêmes responsabilités que dans la famille paternelle.

Les hommes âgés ont expliqué plus longuement les transformations ayant eu lieu entre la famille de leur enfance et celle d'aujourd'hui, mais ceux qui ont entre 30 et 50 ans disent que rien n'a changé. Un homme dans cette strate d'âge répond que « Si ça concerne la gestion de la famille, lui il n'a

rien initié. Tout ce qu'il est en train de faire, il l'a appris avec ses parents et ses frères » (NH2). Peut-être que pour ces hommes, il est mal vu de parler de leurs parents pendant qu'ils sont encore vivants? Les vieux ont des doléances sur le manque de respect de l'autorité chez les jeunes d'aujourd'hui : « les enfants n'étaient pas laissés à la balade quand ils veulent. Tu sortais sous l'égide du chef de famille et tu rentrais sous l'égide du chef de famille » (TH3). L'effritement de l'esprit de communauté est aussi mentionné : « Donc, l'éducation d'un enfant [...], c'était à la charge de tout un village, notamment de tous les vieux. [...] Maintenant, les gens ne s'écoutent pas, ils ne se corrigent plus entre eux. Tout monde est laissé au « va t'asseoir », au libre-service » (NH4).

Pour ce qui est de l'évolution de la charge de travail, les femmes mentionnent qu'elles vivent une accumulation des tâches, ce qui veut dire qu'elles doivent faire la cuisine, le jardinage, les travaux champêtres, le commerce, en plus d'aller couper du bois. Les femmes d'antan cultivaient avec leur mari, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, mais maintenant, elles font leurs propres champs, ce qui ne représente pas moins de travail. L'augmentation de l'exode rural saisonnier fait en sorte que le temps de travail augmente pour ceux qui restent. D'autres paysans ont conclu qu'en raison de la disponibilité des équipements agricoles (charrette, charrue, bœufs, engrais, etc.) les paysans d'aujourd'hui travaillent moins que ceux d'autrefois.

Une femme résume bien l'ambiguïté de cette évaluation : « Il n'y a pas de raison fixe, car les femmes d'avant pensent qu'elles ont plus travaillé que les femmes d'aujourd'hui. Et les femmes d'aujourd'hui pensent qu'elles travaillent plus que les femmes d'avant » (NF2). On constate toutefois que personne n'a mentionné la dégradation de l'environnement, les distances plus grandes à parcourir pour aller chercher le matériel ligneux, etc.

## **5. La division familiale du travail**

La division familiale du travail est clairement délimitée selon différents facteurs, dont les principaux sont le sexe, le statut dans la famille et l'âge. Le suivi des activités des paysans nous permet de l'examiner. Dans cette partie du chapitre 3, nous exploitons des données recueillies lors du suivi des activités d'une journée de 12 heures, soit de 6h00 à 18h00, au mois d'octobre 2001.

### **5.1 L'horaire de la journée**

On peut constater que les hommes, les femmes et les enfants ont des activités bien différentes les uns des autres. Le tableau 5 présente les activités effectuées selon la période de la journée. Les activités sont présentées par ordre d'importance.

**Tableau 5 : Horaire typique de la journée des femmes, des hommes et des enfants dans deux villages du Cercle de Ségou, au Mali**

Périodes et Heures	Type de travail des femmes	Type de travail des hommes	Travail des enfants
N <sup>44</sup>	16	15	10
<b>Aube</b> 5h00 à 8h00	Lever entre 4h00 et 5h00 Tâches domestiques Balayage Pilage des céréales Puisage de l'eau Soins des enfants Soins personnels Toilette, repas, prière	Lever à 6h00 Pêche Déplacements Repas Prière Toilette personnelle	Lever à 6h00 Toilette personnelle Préparation de la nourriture Tâches domestiques
<b>Matin</b> 8h00 à 11h00	Travail du jardin Vaisselle Laver le linge Préparation du repas Aller porter repas aux champs	Travaux dans les champs Déplacements Pêche	École sinon travaux des champs Tâches domestiques Préparation de la nourriture
<b>Midi</b> 11h00 à 14h00	Repas Sieste Départ pour le champ Départ pour le marché	Repos Repas Travaux des champs	Repos Repas Travaux des champs Entretien des animaux
<b>Après-midi</b> 14h00 à 16h00	Travail aux champs/ jardin Activités commerciales Tamiser-piler les céréales Prière	Repos Prière Travaux des champs	Repos Entretien des animaux Travaux des champs Soins des enfants
<b>Fin d'après-midi</b> 16h00 à 19h00	Préparation de la nourriture Balayage Recherche d'eau Soins des enfants Repas Toilette personnelle Prières	Déplacements Entretien des animaux Toilette personnelle Repas Activités sociales	Tâches domestiques Entretien des animaux Toilette personnelle

(Recherche de terrain 2001-2002)

L'aube est un moment où les femmes et quelques rares enfants travaillent. Dès 4h00, dans les villages, résonne le bruit des pilons dans les mortiers et des branches cassées pour faire le feu de cuisine. L'appel à la prière de l'imam réveille quelques hommes pratiquants à cette heure, car au village, la majorité prie au réveil, soit vers 6h00 ou 7h00. Par la suite, chacun vaque à ses occupations respectives. Le soir venu, après le repas, les gens en profitent pour se visiter. C'est le moment des *grains*, groupe d'amis se réunissant autour du thé. Le troisième et le dernier service de thé peut être servi aux environs de 22h00 ou 23h00. Certains

<sup>44</sup> Nombre de personnes dans l'échantillon



profitent aussi du soir pour aller écouter la télévision chez les deux ou trois paysans en détenant une dans le village.

Comme nous le verrons plus loin, les activités accomplies diffèrent selon les caractéristiques du ménage. Le tableau 5 nous montre bien que les activités productives<sup>45</sup> et reproductives<sup>46</sup> sont divisées clairement selon le sexe et le statut des membres de la concession.

Il est intéressant de mentionner le fait que le pouvoir est accordé selon le principe de l'âge. Il faut remarquer que cette division du travail favorise les plus âgés de chaque groupe : les premières épouses comparativement aux deuxièmes, les chefs d'UPA par rapport à leurs frères.

Cette ébauche d'une journée typique ne nous permet pas de spécifier le temps de travail selon les statuts et les types d'union. Nous allons toutefois tracer un portrait plus spécifique pour les femmes, les hommes et les enfants dans les sections qui suivent.

## 5.2 Le travail des femmes

Les femmes font la plupart des tâches reproductives. Les deuxièmes épouses font des tâches reproductives la moitié de la journée (six heures), ce qui représente deux heures de plus que pour les premières épouses et les femmes monogames. Les premières épouses se consacrent autant aux activités productives que reproductives. Il faut dire qu'en raison de leur âge avancé, elles ont moins à s'occuper de leurs enfants et qu'elles

---

<sup>45</sup> **Activités de production** : Fabrication de cordes, agroforesterie, pêche, travaux des champs de haricots, d'arachides, de pois de terre, de manioc, de mil, de riz, récolte, semis, bêchage, entretien des animaux, activités artisanales, activités commerciales, activités liées aux noix de karité, arrosage du jardin, jardinage.

<sup>46</sup> **Activités de reproduction** : Balayage, bûche et coupe du bois, recherche de bois, recherche d'eau, entretien de la maison, tâches domestiques, préparation de la nourriture, vaisselle, lavage, soins des enfants, pilage/tamisage/vannage/moulin, séchage/décorticage/rangement des céréales.

bénéficient de l'appui de la deuxième épouse de leur mari. Les activités principales des quinze femmes étudiées sont reliées à l'alimentation de la famille; la préparation de la nourriture les occupe 1h25 par jour, le tamisage, le vannage, le pilage et les visites au moulin prennent 1h15, le lavage et la vaisselle prennent 45 minutes par jour et 45 minutes sont aussi employées aux déplacements. Les soins des enfants les occupent 40 minutes par jour, et 30 minutes sont accordées aux travaux dans les champs et au séchage des céréales. De 15 à 25 minutes sont aussi consacrées à chacune des activités suivantes : le jardinage, la recherche d'eau, l'arrosage des parcelles et les tâches domestiques.

Cette description du travail des femmes ne peut être complet sans un examen des données en fonction du statut de la femme dans son ménage : femme monogame, première épouse ou deuxième épouse. Le tableau 6 démontre bien que le type d'union interfère avec les activités des femmes et le nombre d'heures travaillées.

**Tableau 6 : Nombre d'heures de travail des femmes selon leur statut et leur type d'union matrimoniale dans deux villages du Cercle de Ségou, au Mali**

Type d'union	Relation	N	Temps de repos (heure)	Temps de travail <sup>47</sup> (heure)	TT champs (heure)	TT jardin (heure)	TT préparation nourriture (heure)	TT soins des enfants (heure)
MONOGAME	FEM	4	2h47	9h13	0h01	0h47	0h54	0h26
POLYGAME	FEM1	6	2h04	9h56	0h43	1h08	2h06	0h08
POLYGAME	FEM2	4	1h43	10h17	2h05	0h09	1h14	1h08

Légende	
FEM : femme d'union monogame	N : nombre de personnes dans l'échantillon
FEM 1 : femme d'union polygame, première épouse	TT : temps de travail
FEM 2 : femme d'union polygame, deuxième épouse	

(Terrain de recherche 2001-2002)

On se rend compte que, dans l'ordre, les deuxièmes épouses travaillent une vingtaine de minutes de plus que les premières épouses. Les femmes monogames travaillent une heure de moins que les deuxièmes épouses et 45 minutes de moins que les premières épouses. Les femmes monogames se reposent environ une heure de plus par jour que les femmes polygames. Ces données nous ont surpris car la littérature affirme que la polygamie soulage les femmes d'une partie de leur travail par le biais de la rotation des tâches. Il s'avère que dans notre échantillon, cela ne se vérifie pas. En fait, on constate que la rotation des tâches n'est pas employée que par les ménages polygames. Une femme monogame vivant dans une grande concession bénéficiera aussi d'une rotation des tâches avec les autres femmes de la concession. Une hypothèse que l'on peut avancer pour expliquer ces résultats, c'est que les ménages monogames sont plus jeunes et donc souvent plus petits, ce qui pourrait faire en sorte que la charge de travail y soit moins élevée. En raison de la

<sup>47</sup> Le temps de travail a été calculé en soustrayant les activités suivantes : sommeil/repos, discussion, prière, activité sociale/divertissement. Par le fait même, ces activités représentent le temps de repos.

faible taille de notre échantillon, il est toutefois difficile de dire si des éléments comme la taille de la concession, l'âge du chef de l'UPA et la richesse du ménage pourraient avoir une incidence sur la charge de travail des femmes. Ce pendant, si on essaie de dresser le portrait type de la femme qui travaille le plus, on pourrait dire qu'elle est généralement polygame, et deuxième épouse dans une UPA assez grande dont le chef est plutôt âgé.

Le travail du jardin effectué par les premières épouses ou les femmes monogames. C'est un travail accompli par des femmes âgées. Les premières épouses étant souvent plus vieilles que les deuxièmes épouses, elles y consacrent légèrement plus de temps que toutes les autres femmes. Les femmes polygames travaillent par ailleurs dans les champs, alors que les femmes monogames ne le font pas ou presque pas.

La première épouse d'un ménage polygame passe plus de deux heures à préparer la nourriture, tandis que la femme monogame et la deuxième épouse n'y consacrent pas plus d'une heure. Nous avons cru que les premières épouses étaient souvent libérées de la préparation de la nourriture en raison de leur âge. Cela aurait pu expliquer leur présence plus marquée au jardin. En fait, peut-être se disent-elles théoriquement libérées de la cuisine, mais la réalité semble être tout autre. En fait, les femmes polygames préparent la nourriture environ 40 minutes de plus par jour que les femmes monogames. La femme monogame et la deuxième épouse s'occupent cependant beaucoup plus des enfants que la première épouse. Cette donnée est liée notamment au temps qu'elle passe avec ses bébés. Les premières épouses passent une heure de moins avec leurs bébés que les deuxièmes épouses et les femmes monogames.

La différence essentielle entre les épouses polygames est donc que la première épouse va au jardin une heure de plus, fait plus de préparation de nourriture, mais fait très peu de travail au champ et profite de 15 minutes de plus de repos comparativement à la deuxième, qui accomplit une heure et demie de plus de travaux dans les champs et consacre une heure de plus aux soins des enfants.

On se rend facilement compte que la femme en général travaille pour le bien-être de la famille. Rares sont les tâches qu'elle n'accomplit pas.

### **5.3 Le travail des hommes**

Les activités productives sont effectuées majoritairement par les hommes. Les frères du chef de l'UPA en ménage polygame sont ceux qui travaillent le plus dans les activités productives, soit 8 heures par jour<sup>48</sup>, suivis du chef de l'UPA qui y consacre environ 4 heures par jour peu importe son type d'union. Les frères du chef de l'UPA en ménage monogame font moins de travail productif, mais ils effectuent aussi des travaux reproductifs. Les activités principales des hommes sont les travaux aux champs, qui occupent le quart de leur journée. Ils passent aussi beaucoup de temps en déplacement afin de se rendre aux champs. Un autre quart de leur journée est consacré au repos, à la sieste, à la prière ou aux discussions. Seuls certains paysans de N'Gama pratiquent la pêche. Les plus âgés vont effectuer des travaux d'artisanat. L'équivalent de 30 minutes par jour est utilisé à la réparation et à la construction. Le même temps est consacré aux soins des animaux et à la recherche de bois.

Comme nous l'avons fait pour les femmes, voyons de façon plus spécifique les activités des hommes selon leurs différents statuts dans la concession et leur type d'union (tableau 7).

**Tableau 7 : Nombre d'heures de travail des hommes selon leur statut et leur type d'union matrimoniale dans deux villages du Cercle de Ségou, au Mali**

Statut	Type d'union	N	Temps de repos (heure)	Temps de Travail (heure)	TT champs (heure)	TT entretien des animaux (heure)	TT activités artisanales (heure)
Chef de l'UPA	Monogame	4	<b>5h05</b>	6h55	1h36	0h16	<b>1h43</b>
Chef de l'UPA	Polygame	6	4h13	7h47	1h51	0h13	0h28
Frère	Monogame	3	2h25	9h35	3h15	0h37	-
Frère	Polygame	2	1h49	<b>10h10</b>	<b>6h10</b>	<b>0h38</b>	0h43
Fils	Polygame	1	3h55	8h05	2h50	-	0h30

Légende  
 N : nombre de personnes dans l'échantillon  
 TT : temps de travail

(Terrain de recherche 2001-2002)

On se rend compte que le type d'union influence très peu le temps de travail des chefs de l'UPA et des frères de ces derniers. Seul un écart apparaît selon le type d'union dans le temps de travail aux champs des frères. De plus, ce sont ceux qui travaillent le plus au total et dans les champs. Ne s'agit-il pas du même phénomène que celui observé chez les femmes?

Les chefs de l'UPA travaillent beaucoup moins que leurs frères, à raison de 3 heures de moins par jour. Ils consacrent peu de temps au travail aux champs, soit 4 heures de moins que leurs frères. Un paysan de Tesseribougou affirme que le travail des hommes dépend de leur statut dans la concession. En parlant du chef de famille, il mentionne qu'« Il est en relation avec tous les membres de sa famille, lui ne travaille pas

<sup>48</sup> À noter que le temps consacré aux activités quotidiennes se base sur une journée de 12 heures (6h00 à 18h00).

comme tout le monde. Lui, il est le chef, lui il est le vieux, il ne fait que se promener ou visiter les champs » (TH2). La véracité de ce propos a été confirmée lors du suivi. Les chefs de l'UPA sont ceux qui passent le plus de temps, soit 4h30 en moyenne, à se reposer, à discuter, à prier ou à se divertir. Leurs frères s'adonnent à ces activités de repos pas plus de deux heures par jour. Le fils du chef de l'UPA, quant à lui, ne se repose pas autant que celui-ci, mais un peu plus que ses oncles. Les frères du chef de l'UPA sont essentiellement accompagnés par d'autres de leurs frères (2h30) et par leurs fils (1h30) dans les travaux. Dans la vie quotidienne, on constate que les frères sont moins seuls que les chefs de l'UPA (6h30 pour les chefs d'UPA et 4h15 pour leurs frères). On peut expliquer cette différence par le fait que les chefs sont plus vieux et s'occupent principalement de la gestion. Peut-on parler de hiérarchie selon l'âge encore une fois?

#### **5.4 Les tâches des enfants**

Les principales activités des enfants sont les travaux domestiques, les soins accordés aux animaux, les tâches domestiques et diverses commissions pour les plus âgés. Dans le tableau 8, nous avons divisé les tâches des enfants en travail productif ou reproductif (voir les notes de bas de page numéros 45 et 46). L'analyse du travail des dix enfants suivis est un peu plus complexe en raison de leur faible nombre dans l'échantillon.

**Tableau 8 : Nombre d'heures consacrées aux travaux productifs ou reproductifs des enfants selon le sexe et le type d'union matrimoniale de leur famille dans deux villages du Cercle de Ségou, au Mali**

Temps de travail (heure)	Garçon	Fille	Ménage monogame	Ménage polygame
N	5	5	6	4
Productif	<b>3h59</b>	2h14	<b>3h24</b>	2h54
Reproductif	3h15	<b>3h36</b>	2h54	<b>3h48</b>
Total	7h14	5h50	6h18	6h42

(Terrain de recherche 2001-2002)

Les activités productives sont essentiellement accomplies par les garçons, qui y consacrent 1h45 de plus que les filles. La différence de temps de travail s'amenuise pour ce qui est des tâches reproductives : les filles en font 30 minutes de plus. Au total, les garçons travaillent 1h20 de plus que les filles. Pour les activités productives, la différence de temps de travail entre les enfants de ménages monogames et polygames est assez faible : les enfants de ménages monogames travaillent 30 minutes de plus. En ce qui a trait aux activités reproductives, les enfants de ménages polygames en font une heure de plus.

Les enfants de ménages polygames se reposent, discutent ou prennent part à des activités sociales environ 40 minutes de plus par jour que les enfants de ménages monogames. Il faut toutefois prendre en compte que ces derniers ont fréquenté l'école 50 minutes de plus que les enfants de ménages polygames.

Les personnes travaillant le plus dans la concession sont, dans l'ordre, la deuxième épouse (10h15 par jour), suivie de la première épouse (10h00), du frère du chef de l'UPA (9h50), de la femme monogame (9h15) et du chef de l'UPA (7h20). Les chefs de l'UPA sont ceux qui passent le plus de temps (4h30) à se reposer, à discuter, à prier ou à se divertir. Les frères



du chef de l'UPA ne s'accordent pas plus de deux heures de repos par jour.

L'âge des enfants influence peu le temps de travail. Bien que les enfants de 15 ans travaillent plus que les autres, nous ne remarquons pas une croissance, entre 10 et 15 ans, du temps de travail tant productif que reproductif. Les différences dégagées sont si minimes que nous pouvons affirmer que les enfants entre 10 et 15 ans accomplissent sensiblement les mêmes tâches.

### **5.5 Le temps de travail selon les caractéristiques des ménages**

Après avoir détaillé les activités et le temps de travail selon le sexe, nous approfondissons nos analyses selon les caractéristiques des ménages, soit le type d'union matrimoniale, l'âge du chef de l'UPA, la richesse de la concession et sa taille.

**Tableau 9 : Temps de travail selon le type d'union, l'âge du chef de l'UPA, la richesse et la taille de la concession dans deux villages du Cercle de Ségou, Mali**

	Type d'union		Richesse de l'UPA			Age du chef de l'UPA			Taille de l'UPA		
	Polygame	monogame	Nantis	Moyennement nantie	Démunis	Jeune	Moyennement âgé	Vieux	Petite	Moyenne	Grande
<b>Femme</b>	N 11	4	5	3	7	2	6	7	6	4	5
	10h04	9h13	10h28	8h47	9h51	8h05	10h41	9h37	9h02	10h30	10h56
<b>Homme</b>	N 9	7	6	4	6	3	6	7	6	5	5
	8h20	8h04	9h11	7h21	7h50	8h53	8h04	8h04	7h56	10h04	9h42
<b>Chef de l'UPA</b>	N 6	4	3	3	4	2	4	4	4	3	3
	7h47	6h55	7h53	6h37	7h43	7h47	7h38	7h04	6h53	9h56	8h38
<b>Frère du chef de l'UPA</b>	N 2	3	3	1	1	1	2	2	2	1	2
	10h10	9h35	10h28	9h35	8h05	11h05	10h05	8h55	10h02	11h17	9h20
<b>Femme mono-game</b>	N -	4	1	2	1	2	1	1	2	1	1
	-	9h13	10h05	7h35	11h35	8h05	9h05	11h35	7h35	11h35	10h05
<b>Première épouse</b>	N 6	-	2	1	3	-	3	3	2	2	2
	9h56	-	10h25	11h10	9h13	-	10h43	9h10	9h35	9h47	10h30
<b>Deuxième épouse</b>	N 4	-	2	-	2	-	2	2	2	-	2
	10h17	-	10h43	-	9h53	-	11h25	9h10	9h10	-	11h25
<b>Enfant</b>	N 4	6	3	3	4	2	4	4	4	3	3
	8h58	9h34	8h25	9h53	9h17	2h20	9h53	8h59	9h13	9h35	8h50

(Terrain de recherche 2001-2002)

### 5.5.1 Le temps de travail selon le type d'union matrimoniale

Notre échantillon contient six ménages polygames et quatre monogames. Les adultes d'un ménage polygame auront plus de travail que ceux faisant partie d'un ménage monogame. Cela se vérifie avec chaque membre, avec en moyenne 45 minutes de différence de temps de travail par jour. Les ménages polygames auront tendance à être dans des concessions moyennes ou grandes. Or, comme nous le verrons, il y a plus de travail dans les grandes concessions que dans les petites.

### **5.5.2 Le temps de travail selon l'âge du chef de l'UPA**

La catégorie « âge » contient trois sous-groupes basés sur l'âge du chef de l'UPA. Un jeune ménage a un chef âgé de moins de 45 ans, un ménage moyennement âgé, un chef entre 45 et 60 ans, et un vieux ménage, un chef de 60 ans et plus. Dans notre échantillon, nous avons deux jeunes ménages, quatre ménages moyennement âgés et quatre vieux ménages. Nos jeunes ménages sont uniquement monogames.

Il n'y a que de légères différences dans le temps de travail entre les trois types de ménages. Au total, on travaille 50 minutes de plus dans les ménages moyennement âgés que dans les jeunes ménages. Les femmes, en particulier, travaillent plus dans les ménages moyennement âgés. Mais les hommes en général travaillent plus dans les jeunes ménages. La plus grande différence dans le temps de travail entre les hommes et les femmes se retrouve dans les ménages moyennement âgés, où les femmes travaillent 2h40 de plus que les hommes. La plus faible différence se trouve dans les jeunes ménages, où les hommes travaillent 50 minutes de plus que les femmes. Cela pourrait être expliqué par le fait que le jeune ménage monogame a moins d'enfants que les ménages polygames moyennement âgés.

### **5.5.3 Le temps de travail selon la richesse de la concession**

Les critères de richesse de la concession et ses catégories (nantie, moyennement nantie et démunie), ont été établis par les paysans lors d'une activité de la MARP : le classement socio-économique. Les paysans ont décidé entre eux des critères de richesse et ont effectué le classement de toutes les concessions dans le village. Cet exercice a provoqué de longues discussions<sup>49</sup>. Notre échantillon contient quatre concessions nanties, trois moyennement nanties et trois démunies.

---

<sup>49</sup> Faut-il rappeler que seuls étaient présents des leaders d'opinion masculins du village.

Les membres d'une concession nantie travaillent en moyenne 50 minutes de plus que ceux provenant d'une concession démunie. Seules les femmes monogames sont à l'inverse de cette tendance. Les frères du chef de l'UPA nantie travaillent environ 2h25 de plus que les frères du chef de l'UPA démunie. Pour les chefs de l'UPA et les premières épouses, la différence entre les nantis et les moyennement nantis est d'environ 1h30.

#### **5.5.4 Le temps de travail selon la taille de la concession**

Nous voulions savoir si la composition familiale influence le temps de travail pour les différents membres de la concession. Nous avons, pour ce, divisé les concessions étudiées en trois tailles différentes : la catégorie « petite » comprend de 5 à 15 personnes, la « moyenne » de 15 à 20 personnes et la « grande » 20 personnes et plus. Dans notre échantillon, il y a trois grandes, trois moyennes et 4 petites concessions.

En analysant le travail des paysans adultes de l'échantillon, nous avons constaté que femmes et hommes travaillent moins dans les petites concessions que dans les grandes concessions. Les hommes et les femmes travaillent entre 1h45 et 2 heures de plus, en moyenne, dans une grande UPA que dans une petite UPA. Ainsi, dans le cas des femmes, il y a une augmentation constante dans le temps de travail en fonction de la grandeur de la concession, sauf pour les femmes monogames qui travaillent plus dans les concessions moyennes. Les chefs de l'UPA présentent l'écart le plus important : ils travaillent trois heures de moins dans une petite concession que ceux en charge d'une grande concession.

Ce portrait rapide de la division familiale du travail sera complété dans le chapitre 4 abordant d'autres résultats en lien avec les techniques agroforestières adoptées par les paysans. Il ne faut pas oublier que les

données qui viennent d'être exposées représentent la division familiale du travail d'une journée du mois d'octobre. Loin de se ressembler, les saisons au Mali ont leurs travaux spécifiques, qui diffèrent en intensité selon la saison.

## **6. Le calendrier**

Les entrevues et deux outils de la MARP (un calendrier composé et un calendrier de l'utilisation de la main-d'œuvre) nous ont permis de connaître les travaux principaux des différentes saisons. À l'annexe 8, le tableau répertorie ces activités.

Intéressons-nous à une période en particulier, celle des mois de juin à août, l'hivernage, appelé aussi la période de soudure. D'après les paysans interrogés, cette période est la plus difficile. À ce moment, il y a un surplus de travail, un manque de jeunes, souvent en exode, une rupture dans les stocks de céréales destinés à l'alimentation familiale, etc. C'est aussi la période d'installation de la haie vive pour ceux qui en font l'adoption.

À cette saison, les hommes sont inquiets pour les rendements à venir de la prochaine récolte et de celle qui s'épuise dans les greniers. « Vers la fin de l'hivernage allant à la saison froide, en ce moment l'ancien stock est épuisé, il n'y a pas de nouvelles récoltes, il y a pas mal de problèmes dans la famille » (NF1B-2). Le tracas de devoir préparer la nourriture avec ce qui reste de réserves familiales appartient aux femmes, tandis que les paysans masculins se soucient de ne pas avoir assez d'argent. « C'est pendant l'hivernage, on ne fait aucune activité qui puisse faire entrer de l'argent, on est toujours aux champs, on n'a pas le temps de faire autre chose pour avoir de l'argent » (TH1B). Pour obtenir de l'argent, les hommes vont vendre des produits à la foire, réparent des objets, font de

l'artisanat, s'exilent en ville pour travailler, etc. C'est aussi à cette période (juin à août) que le prix du mil et du sorgho sur le marché est le plus élevé, soit 150 F CFA le kilogramme au moment de notre enquête. En saison froide, ce prix diminue à 50 F CFA. On trouve aussi très peu d'oignons et de gombo (Terrain de recherche 2001).

Certains paysans se préparent financièrement dès janvier ou février afin de passer au travers de cette période difficile : « [...] Il sait déjà combien il a reçu comme production agricole. Il sait si ça va lui suffire [ou non] pour le reste de l'année. [...] Il faut chercher à résoudre tout à l'avance. Il ne faut pas attendre l'arrivée de la crise et ensuite essayer de se lever pour essayer de résoudre ça. Ce n'est pas le moment [...] » (TH2).

Certains, comme ce paysan du village de N'Gama (NH1A), vivent l'inquiétude de ne pas voir leurs enfants revenir de la ville pour les aider. « L'hivernage est la période la plus difficile, car si les gens de l'exode ne sont pas de retour, vraiment tu passes toute la nuit en souci » (NH1A). Deux jeunes de vingt ans dans un champ sont en effet un gage d'efficacité dans les nombreuses tâches à abattre durant l'hivernage. D'autres mentionnent que : « L'année où [les jeunes] ne viennent pas faire l'hivernage [au village], ça devient vraiment catastrophique pour la famille » (NH3). Dans cette situation, les hommes doivent employer le *ton* de la jeunesse pour venir faire les travaux dans les champs. Or, cela veut dire dépenser de l'argent qui souvent n'est pas disponible.

Cette période difficile est aussi marquée par la dureté des travaux à effectuer. Lorsque nous avons demandé directement quelle était la tâche la plus difficile, tant les hommes que les femmes, qu'ils soient polygames ou monogames et de Tesseribougou ou de N'Gama, affirment que le sarclage est la tâche la plus difficile et la plus longue. « L'hivernage fait trois mois et dans ces trois mois, ils font au maximum vingt jours de semis

et après tout le reste est consacré au sarclage » (NH2). À preuve, une expression existe pour qualifier la dureté d'un travail. « Dans le temps, toute activité qui devenait difficile, on disait que c'était devenu du travail. *Akata chi le, chi*, ça correspond au sarclage » (TH2).

Après l'hivernage, vient la saison sèche (septembre, octobre et novembre) qui est caractérisée par les récoltes de fonio, de niébé, et d'arachides. Le jardinage pour sa part recommencé depuis le mois de juillet.

Ensuite, la saison froide (décembre, janvier et février) est la période de la récolte du riz pluvial et irrigué, du mil et du sorgho. On commence aussi à faire la cueillette de bois.

Durant la saison chaude, qui correspond aux mois de mars, avril et mai, la température peut monter jusqu'à 45 degrés Celsius. C'est la période calme dans les travaux agricoles. Durant cette période, les paysans en profitent pour entretenir les maisons en banco ayant souffert de la saison des pluies. Il y a aussi le nettoyage des champs, le transport du fumier et le fauchage des herbes pour le bétail. Beaucoup de paysans partent en exode dans les villes pour faire de menus travaux comme faire le pousse-pousse, creuser des puits en Côte d'Ivoire, être bonnes, etc. Cela concerne surtout les jeunes, mais les adultes quittent aussi.

## **7. Les droit d'usage sur la terre et le droit de planter et de couper des arbres**

Les activités accomplies par les hommes et par les femmes dépendent aussi des droits d'accès à la terre qui leurs sont donnés. Dans la tradition bambara, les droits de propriété sur la terre n'existent pas. Le lignage est le gardien de cet héritage, mais il n'est pas le propriétaire de la terre

(Verdier et Rochelaud 1986 : 12 dans Becker 1990 : 315). D'un point de vue juridique, l'État est le propriétaire des terres, mais le fonctionnement réel est plutôt d'ordre traditionnel :

La coutume reconnaît aux chefs de famille le droit de gérer la terre et tous les autres utilisateurs [...] doivent se contenter d'un droit d'accès. [...] Au sein de la famille, l'exploitation collective des terres permet difficilement aux individus, hommes et femmes de cultiver personnellement la terre. Toutefois, dans ce contexte peu propice à l'exploitation individuelle de la terre, les femmes sont défavorisées quant à leur position pour négocier l'obtention de parcelle (République du Mali 1994 : 21).

Le système patriarcal fait en sorte que les droits d'usage sur la terre sont transmis de père en fils. Le plus âgé de la famille n'hérite de ces droits qu'à la mort de son père. Les frères du chef de l'UPA et les femmes de la famille peuvent en obtenir une partie, mais cela n'est qu'un prêt. « Les femmes n'ont pas le droit d'avoir leur lopin de terre. Ce qu'elles ont comme champ, c'est sous forme de prêts » (TH1A).

Les femmes obtiennent des terres en les demandant à leur mari ou à un voisin qui les leur octroie pour une durée de un à deux ans seulement. Elles n'ont généralement droit qu'à de petites parcelles peu productives dans lesquelles elles ne peuvent investir réellement. En fait, le seul droit sur la terre auquel elles ont accès concerne les jardins.

Pour les nouveaux venus au village, les droits d'usage de la terre s'acquièrent également par prêt, mais la situation se complexifie avec les années, car il s'avère difficile de les leur retirer. Ainsi, les nouveaux venus finissent parfois par avoir autant de terres que les autochtones. Dans les villages, il semble y avoir des conflits à ce sujet.

Une telle situation concernant les droits d'accès à la terre rend difficiles les investissements à long terme comme la plantation d'arbres. Les chefs



d'UPA ont généralement le droit de planter ou de couper les arbres qu'ils veulent. « Il a toute la latitude de couper les espèces qu'il veut, sauf le karité et le balanzan. Il a tous les droits de planter aussi » (TH4). Le balanzan et le karité ne peuvent plus être coupés sous l'ordre du chef du village de Tesseribougou. Dans le paysage agricole, l'arbre peut être vu comme un élément de délimitation du territoire, comme l'explique ce paysan : « D'une façon générale, dans le monde paysan, les paysans font la délimitation à partir de quelques arbres de rônier ou d'une herbe appelée *n'goo*. Lui, personnellement, il n'a rien mis entre lui et les autres, il n'y a qu'un passage de 0,5 m » (TH4).

Les femmes, quant à elle, n'ont pas le droit de planter ou de couper des arbres. La plantation d'arbres ne leur est pas permise, car cela serait investir dans ce qui ne leur appartient pas. « Le propriétaire n'acceptera jamais [qu'elle plante des arbres], il ne lui a pas donné cadeau, mais c'est sous forme de prêt pour deux ans » (TF1-A). Certaines femmes peuvent toutefois obtenir une permission spéciale si elles cultivent sur une parcelle de leur mari.

Les arbres, dans la culture bambara, ont divers rôles. L'arbre est le lieu de discussion, de sacrifice et de réunion dans les villages. Sur le terroir villageois, il y a des arbres sacrés qui indiquent soit le lieu du dernier repos des ancêtres, soit des lieux interdits qui ne sont fréquentés que lors de cérémonies d'initiation. Comme le montre très bien Véronika Görög-Karady (1997), dans les récits bambara, l'arbre a fonction de justicier. Il sert aux héros de sanctuaire ou de dernier refuge. L'arbre, dans ces récits, peut être un donneur de mort ou de vie ou assurer la survie. « [Le baobab ou le caïlcédrat] sont des arbres investis d'une signification fondamentale en tant que représentants des ancêtres, gardiens de la tradition » (Görög-Karady 1997 : 163). La symbolique de l'arbre est un élément puissant car « c'est dans le monde souterrain qu'il plonge ses

racines, son tronc est dans la région intermédiaire des humains, tandis que ses branches s'élèvent vers le ciel et pénètrent le règne supérieur » (Görög-Karady 1997 : 192-193). Dominique Zahan, grand spécialiste des sociétés d'initiation bambara, mentionne qu'à chacune des six étapes d'initiation, un arbre est associé. Il affirme qu'une croyance, chez les Bambara, dit que l'homme fut créé de l'arbre *m'peku* (Zahan 1967 : 90). Il ajoute qu'« Autrefois les Bambara éprouvaient une véritable aversion pour la plantation de tout arbre. » Et il donne un peu plus loin l'explication suivante : on ne plante pas d'arbres, puisque cela troublerait l'ordre de la création (Zahan 1967 : 213).

En fait, plusieurs significations sont données aux arbres. Par exemple, « Le baobab est considéré comme l'assise de la puissance; il est de ce chef l'insigne de la royauté » (Zahan 1967 : 59). Le tamarinier, quant à lui, représente la résistance; le balanzan est une figure de l'ancienneté et de la longévité de l'homme, etc.

En conclusion, il convient de mentionner que tous les éléments de la culture bambara qui ont été abordés dans ce chapitre devraient nous permettre de mieux comprendre l'incidence des technologies agroforestières, car ces dernières s'insèrent directement dans des façons de faire reliées à la culture et à l'organisation sociale en cours.

#### **Chapitre 4 : Dynamique familiale et agroforesterie**

Dans ce quatrième chapitre, nous verrons ce que les paysans pensent de chaque technologie à l'étude. Par la suite, nous tenterons d'aller au-delà des différences entre les villages, entre les familles et surtout entre les technologies afin de faire ressortir des similitudes permettant d'expliquer les changements sociaux intervenus dans la vie familiale des paysans.

*Si l'oiseau a des plumes et des ailes, il va voler.  
S'il n'a pas de plumes et n'a pas d'ailes,  
il ne volera pas.*  
Paysan de Tesseribougou

Dans la culture bambara rien en ce qui a trait à la vie sociale n'est laissé au hasard. La complexe division familiale du travail, selon le statut de la personne, laisse présager, pour l'étude des technologies, des changements et des transformations n'impliquant pas tous les membres d'une famille de la même façon.

## **1. Les haies vives et la division du travail à Tesseribougou**

En 1997, l'ICRAF a initié à Tesseribougou le projet d'implantation des haies vives<sup>50</sup> dans le but de remplacer les haies mortes utilisées dans la protection des champs de manioc. La culture du manioc, comme nous l'avons expliqué précédemment, a été introduite par le PFVDS afin de diversifier la production agricole qui fut, à une époque, presque uniquement de mil. Le manioc, culture de contre-saison, nécessite une protection autour des champs en raison de la divagation d'animaux d'élevage friands des jeunes pousses<sup>51</sup>. Le manioc est une culture fort lucrative. La majorité des hommes vont vendre leur production de manioc dans les marchés environnants.

### **1.1 Les haies mortes**

Une grande partie du travail de la haie morte consiste en la recherche de bois dans les alentours du village. Ce travail est qualifié par les paysans de long et de pénible. Ils doivent parcourir de deux à cinq kilomètres pour

---

<sup>50</sup> Il y a eu 1 553 mètres linéaires de haies vives implantées à Tesseribougou.

<sup>51</sup> Le manioc est planté dans les mois en septembre ou octobre. La culture atteint sa maturité en juin ou en juillet. De septembre à mai, il y a transhumance du bétail donc, durant toute cette période, les cultures doivent être protégées. En juin, juillet et août, un décret des autorités du Cercle demande de garder les animaux dans les concessions car c'est la période de culture habituelle de la saison des pluies.

se procurer du bois. Cette distance s'accroît d'année en année en raison de la déforestation des terroirs villageois. La quantité requise pour protéger un champ à l'aide de la haie morte équivaut à 20 ou 25 charrettes remplies de branchages. Cette corvée monopolise jusqu'à 45 jours de travail durant la saison froide. Par la suite, on sèche et on effeuille les branches ramassées avant de les fixer dans une tranchée creusée préalablement sur tout le pourtour du champ de manioc. Il ne faut pas oublier tout le travail de surveillance de la parcelle de manioc, qui doit être exécuté matin et soir car, durant la construction, des animaux peuvent venir brouter les jeunes pousses de manioc. La mise en place peut prendre, dépendamment de la grandeur du champ et de la main-d'œuvre masculine disponible dans la famille, de quelques semaines à deux mois et plus.

### **1.2 Les haies vives**

L'installation des haies vives exige inévitablement d'avoir accès à des plants d'arbres. Les paysans de Tesseribougou ont obtenu gratuitement de l'ICRAF des plants en sachet de différentes essences. Ils ont aussi bénéficié de l'aide du personnel de l'ICRAF pour effectuer la mise en place de la haie. Par la suite, il ne leur restait qu'à construire une haie morte pour protéger les plants et qu'à les arroser régulièrement. Afin que, dans les années à venir, ils puissent toujours s'approvisionner en plants, l'ICRAF a formé deux paysans pour qu'ils développent une pépinière au village. L'expérience s'est soldée par un échec en raison d'un manque de moyens et d'investissement de temps. Une autre initiative a été tentée, dans l'objectif d'éviter l'étape de la pépinière : la promotion du semis direct, qui consiste à planter directement les semences d'arbres dans les champs. Celle-ci a résulté en un nouvel échec, mais cette fois pour des raisons d'ordre plutôt technique.

### **1.3 Les avantages et inconvénients de la haie vive**

L'avantage incontesté de la haie vive est la diminution du temps de travail nécessaire à sa construction comparativement à la haie morte. « La différence entre les deux haies, c'est que pour entretenir la haie vive, il te faut de 4 à 5 jours. Un hectare de haie morte, c'est deux ou trois semaines, même un mois » (TH1B). Toutefois cette diminution du temps de travail n'apparaît qu'après deux ou trois ans, lorsque les plants, devenus matures, ne requièrent plus la protection de la haie morte.

Un autre avantage que les adopteurs apprécient est l'accès aux produits secondaires provenant des différentes essences d'arbres de la haie vive. On a toutefois constaté que les paysans de Tesseribougou n'emploient ces arbres que pour deux ou trois utilisations, alors que leur exploitation recèle de grandes possibilités : on a répertorié jusqu'à dix types d'utilisation de ces arbres. Il serait judicieux d'expliquer aux paysans toutes les potentialités qu'ils présentent.

La rudesse et le temps de travail que demande cette technologie lors des premières années sont les inconvénients majeurs mentionnés par les adopteurs : « Au moment de faire l'installation de la haie vive, il faut être très dynamique là-dedans. Quand tu fais la haie vive sur une parcelle, il faut l'entretenir, l'arroser, tailler les branches, la surveiller, faire une autre haie morte pour la protéger contre les animaux » (TH2). Cette technologie agroforestière implique un suivi attentif des arbres, ce qui n'est rien pour faciliter son adoption. En fait, elle nécessite un appui technique durant plusieurs années de la part de l'organisation qui initie le projet. Par exemple, plusieurs paysans ont demandé de nouvelles semences afin de regarnir leurs haies mais, jusqu'à notre départ du terrain, on n'avait toujours pas répondu à leurs demandes.

Un élément critiqué par les paysans lors de l'implantation de la haie vive a trait aux spécifications techniques données par les agents sur les grandeurs des périmètres à protéger. On a indiqué aux paysans que les haies vives devaient être plantées sur des champs de 0,5 à 1 hectare. Le fait est que les champs de manioc ont généralement de 2 à 8 hectares de superficie. Un paysan a affirmé que s'il avait compris plus tôt, il n'aurait pas planté sa haie vive au même endroit, disant que : « S'il avait bien compris, il n'aurait pas fait un hectare de haie vive, il aurait fait 5 hectares » (TH2). En protégeant d'aussi petites surfaces, les paysans ont l'impression d'entretenir la haie vive au détriment du manioc. « Quand la haie vive est située sur une parcelle de 4 à 5 hectares, l'entretien est facile, [...] tu vas mettre le manioc à l'intérieur et au lieu de t'occuper de la haie vive seulement, tu vas t'occuper de la haie vive et du manioc en même temps » (TH2). Nos données démontrent que les champs de manioc entourés d'une haie vive avaient une superficie deux fois plus petite que les champs avec haie morte.

Un autre inconvénient qui a été soulevé par les paysans concerne le côté statique de la haie, entrant en contradiction avec les variations des superficies cultivées et la rotation des cultures. D'une année à l'autre, les champs cultivés ne sont jamais de la même grandeur tout dépendant des semences disponibles, de la main-d'œuvre présente au village et de divers autres facteurs. Tous les paysans font une rotation des champs de manioc avec le fonio, l'arachide, le mil ou le voandzou. Le manioc ne peut se cultiver pendant plusieurs années de suite dans le même champ, car cela provoque un appauvrissement des sols et une diminution des rendements. Installer une haie vive dans un champ en rotation ne rend son utilisation probante qu'une année sur trois ou cinq. Voici ce que dit un paysan : « Nous n'envisageons pas une haie vive parce qu'il ne s'agit pas d'un verger. Lorsqu'on cultive du manioc, au bout d'un ou deux ans sur un sol, le sol s'appauvrit et la haie vive ne sert à rien par la suite » (TH2-

Frère). Un pareil investissement de temps demande à être rentabilisé. Tous les champs présentant une haie vive qui ont été visités durant la recherche à Tesseribougou avaient du mil plutôt que du manioc. Le mil ne nécessite pourtant pas de protection, puisqu'il s'agit d'une culture de saison des pluies.

En terminant chaque entrevue, nous demandions aux paysans quels étaient leurs besoins en fait d'essences d'arbres. Les arbres de vergers<sup>52</sup> revenaient continuellement chez les hommes comme chez les femmes. Toutefois, il semble y avoir un problème avec les termites qui détruisent ces arbres. On peut remarquer que tous les arbres mentionnés peuvent donner un produit pouvant être transformé ou récolté. Les arbres exigent beaucoup d'entretien, ils sont donc intéressants dans la mesure où ils rapportent quelque chose.

La construction de la haie vive se réalise durant l'hivernage, ou période de soudure. Le problème, comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, est qu'à cette période les paysans travaillent considérablement et ont plusieurs soucis d'ordre monétaire. De plus, à ce moment, ils ne disposent pas toujours d'autant de main-d'œuvre qu'ils le désireraient. « C'est pendant l'hivernage qu'il faut planter les haies vives. À ce moment, ils sont vraiment occupés dans les champs soit pour le semis, le sarclage ou autres. Si on lui demande de venir faire la haie vive, c'est une difficulté pour le paysan » (TH1A). Les travaux de la haie morte s'effectuent plutôt vers la saison sèche, soit lors de la période de la fin des récoltes de mil, de fonio, de niébé, et d'arachides. Le ramassage du bois pour la construction commence à partir du mois de janvier pour s'étendre jusqu'en août. « Généralement, les travaux de la haie morte coïncident avec les travaux de récolte, raison pour laquelle il recrute le *ton* de la

---

<sup>52</sup> Manguiers, orangers, citronniers, bananiers, goyaviers, dattiers, eucalyptus, karité, balanzan, henné, n'domo, néré, bounia.



jeunesse pour faire la récolte de son champ » (TH4). Le moment de faire la haie morte n'est guère plus idéal mais dans les faits, plusieurs paysans attendent la fin des récoltes pour se consacrer à sa construction.

Sans que cela ait été mentionné par les paysans comme un inconvénient ou un avantage, la plantation d'une haie vive délimite le champ d'une manière visible et permanente. L'arbre peut être utilisé pour cadastrer le terroir villageois comme en fait foi ce commentaire : « D'une façon générale, dans le monde paysan, les paysans font la délimitation à partir de quelques arbres de rônier ou d'une herbe appelé *n'goo*. Lui personnellement, il n'a rien mis entre lui et les autres, il n'y a qu'un passage de 0,5 m » (TH4). Un autre paysan mentionne que là où il a installé sa haie, il ne peut y avoir de problème de délimitation car : « Là où il y a la haie vive, cela ne fait pas frontière avec quelqu'un d'autres, c'est au milieu de son champ » (TH1A).

## **1.4 La division familiale du travail**

### **1.4.1 Les haies vives et les femmes**

L'implication des femmes dans la construction de la haie morte ou de la haie vive se résume à deux activités : aller porter les repas aux hommes et vérifier s'il y a des trous dans la haie. Le principal changement encouru dans le travail des femmes à la suite de l'adoption de cette technologie a trait à une diminution substantielle d'un apport de bois. Elles utilisent en majorité le bois de la haie morte comme bois de cuisine. Pour certaines, cela représente de un à cinq mois d'approvisionnement en bois. « Si un matin elle part chercher un fagot de bois [à partir de la haie morte], elle peut utiliser ce bois durant 4 à 5 jours. [...] Elle peut préparer [les repas] de 4 à 5 mois avec le bois de la haie morte » (TF2). Les hommes aident les femmes à ramasser le bois de cuisine. Donc, si les hommes ne font plus de haies mortes, ils priveront les femmes d'un apport de bois.

Toutefois, à maturité, une haie vive pourra elle aussi constituer un apport de bois. Mais, pour ce, encore faut-il se rendre à cette étape.

Toutes les femmes<sup>53</sup> interrogées à Tesseribougou ont affirmé ne pas avoir besoin de la protection de la haie vive en tant que telle. En fait, la plantation d'arbres en milieu bambara nécessite un droit sur la terre, droit que les femmes ne peuvent détenir sauf exception. Si elles veulent cultiver, elles doivent demander une terre à leur mari ou à tout autre homme du village. L'emprunt de parcelles ne les autorise pas à planter ou à couper des arbres : planter des arbres équivaut à investir dans ce qui ne leur appartient pas. Dans le cadre d'un projet collectif où les femmes se verraient octroyer un droit sur la terre, comme dans le cas d'un jardin ou d'un verger, la haie vive pourrait cependant être adoptée pour elles.

Le principal avantage que les femmes de Tesseribougou voient dans l'adoption d'une haie vive par leur mari est qu'elles profitent des produits secondaires des arbres. En fait, elles ne nous ont toutefois mentionné qu'une seule espèce d'arbre de la haie vive dont elles peuvent tirer profit, le *Lawsonia inermis*. Les femmes consomment beaucoup de henné (*jabî*) qui provient des feuilles séchées et pilées de cet arbre. Elles mentionnent que d'y avoir accès comble leurs besoins personnels et qu'elles peuvent même en faire le commerce. Les hommes nous ont mentionné qu'il n'y avait aucun problème à ce que leurs femmes récoltent les produits provenant de leurs haies vives.

---

<sup>53</sup> Une femme de notre échantillon a hérité d'un champ de famille qu'elle peut continuer à exploiter parce qu'elle ne s'est pas mariée très loin du lieu de résidence de sa famille d'origine. « Le fait qu'elle a un champ d'office de sa propre famille, ce n'est pas [le signe d'] une très bonne chance [...] Dans le temps, il y avait plusieurs personnes dans sa famille pour travailler dans les champs, mais en raison de décès, d'immigration, il n'y a que quelques personnes qui peuvent exploiter les champs, donc obligatoirement elle en bénéficie » (TF1A-2) Cette femme a mentionné qu'elle aurait besoin d'une haie vive malgré qu'elle ne cultive pas de manioc.

#### **1.4.2 Les haies vives et les enfants**

Certains enfants sont impliqués dans tout le processus de construction de la haie morte; mais ils le sont très peu dans celui de la haie vive. Pour le travail de la haie morte, les enfants accompagnent les hommes lors de la récolte de bois dans la forêt. Ils participent par la suite à sa construction et surtout à la surveillance des récoltes durant toute la construction. Les tâches associées à l'entretien et à la construction de la haie vive ne sollicitent pas le travail des enfants.

Étant donné qu'une des tâches des enfants est de récolter le bois mort tant pour la haie morte que pour le bois de cuisine, l'impact qu'ils peuvent subir serait du même ordre que pour les femmes, c'est-à-dire qu'en n'ayant plus de haie morte, ils ne peuvent plus profiter d'un apport de bois à proximité. La tâche de recherche de bois en serait donc plus grande. Outre cet aspect, la haie vive implique pour les enfants surtout des tâches de moins à faire en raison de leur implication dans les travaux de la haie morte.

#### **1.4.3 La division familiale du travail à Tesseribougou**

À Tesseribougou, les frères des chefs de famille sont ceux qui travaillent le plus dans les champs (6h40 et 6h10, respectivement pour les ménages monogames et polygames) (Tableau 10). Ensuite, avec 30 minutes de moins, soit 5h40, viennent les enfants de la première épouse. Les chefs d'UPA polygames travaillent environ une heure de plus que les chefs d'UPA monogames. Les deuxièmes épouses se rendent dans les champs environ 2h45 par jour, comparativement à 1h30 pour les premières épouses. On peut remarquer que les femmes monogames de notre échantillon ne travaillent pas dans les champs. Les premières épouses travaillent donc peu dans les champs, mais elles sont remplacées, si on peut dire, par leurs enfants en âge de travailler. Cette même logique s'applique au chef de l'UPA : s'il a un frère, il se fait remplacer.

**Tableau 10 : Temps de travail dans les champs, à Tesseribougou, selon le statut et le type d'union matrimoniale**

Relation	Type d'union	N	Temps de travail aux champs
Frère	Monogame	1	6h40
Frère	Polygame	2	6h10
Enfant première épouse	Polygame	1	5h40
Chef de l'UPA	Polygame	3	3h30
Deuxième épouse	Polygame	3	2h45
Chef de l'UPA	Monogame	2	2h20
Enfant frère	Polygame	2	2h10
Enfant femme 1	Monogame	2	2h00
Première épouse	Polygame	3	1h30

(Terrain de recherche 2001-2002)

Si on analyse le temps de travail selon le type de haie utilisé, on constate que les hommes ayant une haie vive travaillent en moyenne 1h30 de moins que ceux qui ont une haie morte (Tableau 12). Le contraire se produit pour les femmes : elles travaillent 1h30 de plus s'il y a une haie vive dans la concession, comparativement aux concessions où il y a une haie morte. Ces données sont difficiles à expliquer. Il y a certes une différence entre les adopteurs et les non-adopteurs, mais faut-il rappeler qu'à Tesseribougou, les haies vives n'étaient pas utilisées ou utiles, ne remplissent pas les fonctions espérées.

**Tableau 11 : Temps de travail total, à Tesseribougou, selon le type de technologie utilisé pour la protection des parcelles**

Statut	Femme		Homme		Chef de l'UPA		Frère		Femme monogame		Première épouse		Deuxième épouse	
	Haie vive	Haie morte	Haie vive	Haie morte	Haie vive	Haie morte	Haie vive	Haie morte	Haie vive	Haie morte	Haie vive	Haie morte	Haie vive	Haie Morte
<b>N</b>	5	3	5	3	3	2	2	1	1	1	2	1	2	1
<b>Temps trav.</b>	<b>10h26</b>	8h08	6h52	<b>8h22</b>	4h43	<b>7h40</b>	<b>10h05</b>	9h45	<b>9h05</b>	6h05	<b>11h10</b>	8h50	<b>10h23</b>	9h30

(Terrain de recherche 2001-2002)

En détaillant l'analyse, selon le statut de la personne et le type d'union, on se rend compte que pour le frère du chef de l'UPA et la deuxième épouse, c'est-à-dire ceux qui travaillent le plus au champ dans la famille, il y a peu de différences pour ce qui est du nombre d'heures de travail entre ceux qui sont dans une UPA possédant une haie vive et ceux qui sont dans une UPA possédant une haie morte. Par contre, les femmes monogames et les premières épouses dont l'UPA possède des haies vives travaillent environ deux heures de plus. Pour le chef de l'UPA, cette tendance s'inverse : il travaille peu s'il détient une haie vive, soit trois heures de moins.

Il semble donc que le chef de l'UPA bénéficie de la haie vive, alors que les femmes absorbent un surplus de travail. Peut-on avancer que ceux qui peuvent être tentés par l'aventure sont les chefs des UPA qui ont le plus de temps disponible? Il faut mentionner que notre observation s'est déroulée au moment qui coïncide normalement avec la préparation de la haie morte, bien que nous n'ayons répertorié que très peu d'activités liées à celle-ci ou à la haie vive.

Il aurait été intéressant de voir si une différence dans le temps de travail entre les adopteurs de la haie vive et les utilisateurs de haie morte est liée à la recherche de bois mort chez les femmes. Or, le temps consacré à la recherche de bois, au cours du mois d'octobre, est assez faible : nous n'avons enregistré que 15 minutes en moyenne à Tesseribougou. Cette tâche est plutôt effectuée entre les mois de janvier et juin. Il faudrait poursuivre les activités du suivi à chaque saison pour avoir une idée de la situation réelle.

## 1.5 Les portraits de familles de Tesseribougou

Chaque famille a son histoire, sa dynamique et ses particularités. Dans cette section, nous entrons dans l'univers familial des personnes de notre échantillon.

### TH1A

Cette très grande famille fonctionne sans l'ombre d'un doute en *du ba*. Il y a quatre ménages dont les hommes travaillent dans les mêmes champs, alors que les femmes se partagent la tâche de la préparation de la nourriture. Il y a plusieurs enfants qui travaillent pour aider leur ménage respectif. Le chef de cette concession fait la réparation des charrettes et part souvent travailler à l'extérieur du village. Un de ses frères exécute la majorité des travaux agricoles. Le champ où il a planté sa haie vive est assez éloigné du village; un côté entier de la haie n'a pas bien poussé. C'est un champ en rotation où se succèdent tour à tour le mil, le niébé et le sésame. Il trouve difficile de s'investir dans la construction d'une haie vive durant l'hivernage, mais affirme qu'il en referait une malgré tout si c'était à recommencer.

**Tableau 12 : Temps de travail (TT) général et aux champs des membres de la famille du chef de l'UPA TH1A à Tesseribougou**

UPA 23	Première épouse	Deuxième épouse	Frère	Enfant du frère	Chef de l'UPA
TT	12h00	11h55	10h35	9h20	6h15
TT champs	0	3h40	6h15	4h20	1h30

(Terrain de recherche 2001-2002)

### TH1B

Cette famille fonctionne en *du fitini*. L'homme a deux femmes qui vivent dans des concessions différentes. On peut dire qu'ils forment deux ménages fonctionnant en unités indépendantes l'une de l'autre. Dans le ménage de la première épouse, il a deux garçons qui partent travailler à l'extérieur du village, mais y reviennent à chaque année. On y compte

aussi un autre enfant en âge d'aider les parents. La deuxième épouse n'a que deux enfants de 15 et 18 ans pour l'aider à tout faire. Elle cultive les champs de son premier mari défunt.

Le chef de l'UPA a planté sa haie vive sur un champ en rotation (mil, voandzou, arachides). Lors de notre visite de son champ, il nous a confié qu'il ne mettrait pas de manioc dans cette parcelle car elle est trop petite. Pour ce qui est de la haie vive, il demeure convaincu de sa pertinence, sauf qu'il l'utiliserait pour entourer un verger plutôt qu'un champ de manioc. Il nous a même fait des demandes pour obtenir d'autres semences.

**Tableau 13 : Temps de travail (TT) général et aux champs des membres de la famille du chef de l'UPA TH1B à Tesseribougou**

TH1B	Première épouse	Enfant de la première épouse	Deuxième épouse	Chef de l'UPA
<b>Temps de travail</b>	10h20	10h05	8h50	5h15
<b>TT champs</b>	2h45	5h40	2h20	3h20

(Terrain de recherche 2001-2002)

## TH2

Le chef de cette concession et sa femme sont des leaders d'opinion au village. L'homme est dans le conseil du village et sa femme sera bientôt promue à la présidence du groupe des femmes car elle est alphabétisée. Ils vivent avec le frère du mari; la concession ne comprend donc que deux ménages. Le chef de l'UPA nous a répété quelques fois sa mauvaise compréhension de la technologie de la haie vive. Si c'était à refaire, il ne la planterait pas dans ce champ et sur cette longueur. Il trouve cette technologie intéressante, mais pas de la manière dont l'ICRAF l'a présentée aux paysans. Il n'a jamais mis de manioc dans sa parcelle. Cette année, il a même prêté la parcelle où il a installé les haies vives à une voisine. Il a un énorme champ de manioc clôturé de haies mortes.

**Tableau 14 : Temps de travail (TT) général et aux champs des membres de la famille du chef de l'UPA TH2 à Tesseribougou**

TH2	Enfant	Frère	Épouse	Chef de l'UPA
TT	11h40	9h35	9h05	2h40
TT champs	1h20	6h40	0	0h10

(Terrain de recherche 2001-2002)

### TH3

Dans cette concession, constituée de deux ménages, il y a très peu de jeunes hommes assez âgés pour travailler avec les deux frères. Le chef de l'UPA, qui n'a pas adopté la haie vive, affirme que c'était en raison du manque de force de travail à cette époque. Ces fils étaient en effet alors en exode. Maintenant, il affirme qu'il le ferait. Lors du suivi, son frère s'est confié à un enquêteur :

Nous n'envisageons pas une haie vive parce qu'il ne s'agit pas d'un verger. Lorsqu'on cultive du manioc, au bout d'un ou deux ans sur un sol, le sol s'appauvrit et la haie vive ne servira à rien par la suite. S'il s'agit d'une haie morte, deux ans après, c'est-à-dire quand on va abandonner le champ, les femmes viendront ramasser le bois sec pour la cuisine. Une partie du bois sera utilisée dans la nouvelle haie [nouveau champ] (TH3-frère).

**Tableau 15 : Temps de travail (TT) général et aux champs des membres de la famille du chef de l'UPA TH3 à Tesseribougou**

TH3	Frère	Deuxième épouse	Première épouse	Chef de l'UPA	Enfant du frère
TT	9h45	9h30	8h50	8h35	7h10
TT champs	6.08	2h15	1h35	5h40	0h

(Terrain de recherche 2001-2002)

### TH4

Le chef de famille a un très petit ménage. Dans ce cas-ci, on pourrait même parler d'une famille nucléaire. Il y a l'homme, sa femme et leurs



enfants seulement, dont un seul enfant en âge d'aider dans les champs. Pour cette raison, il ne fréquente pas l'école. Le chef de l'UPA a un très grand champ de manioc entouré d'une haie morte. La majorité de son revenu vient justement de la vente de manioc. Il serait intéressé à la haie vive, mais il a décidé de laisser les autres essayer avant de la faire.

**Tableau 16 : Temps de travail (TT) général et aux champs des membres de la famille du chef de l'UPA TH4 à Tesseribougou**

TH4	Enfant	Chef de l'UPA	Femme
TT	7h55	6h45	6h05
TT champs	2h35	4h25	0h

(Terrain de recherche 2001-2002)

### 1.6 Adoption, refus d'adoption ou abandon

On peut dire sans l'ombre d'un doute que tous ceux qui ont adopté la haie vive, à Tesseribougou, l'ont abandonnée. Malgré ces abandons, les personnes l'ayant adopté croient toujours à l'utilité de la haie vive et affirment qu'elles en feraient une de nouveau si c'était à recommencer, mais sur un périmètre plus grand. Comme nous l'avons vu, les champs entourés d'une haie morte ont le double de la superficie de ceux entourés d'une haie vive.

La confiance envers l'ICRAF demeure, ce qui n'empêche pas les paysans de lui reprocher un manque de suivi depuis deux ans environ. « L'ICRAF n'est plus venu. Si l'oiseau a des plumes et des ailes, il va voler. S'il n'a pas de plumes et d'ailes, il ne volera pas » (TH1B). Le manque de soutien et de constance dans les visites des agents de l'ICRAF ont créé un sentiment général d'abandon. Le changement dans la technique d'installation (les semis directs plutôt que la plantation d'arbres) n'a guère plus aidé les paysans.

Au plan de l'univers familial, on se rend facilement compte qu'il serait plus facile pour les membres d'une grande concession d'adopter une haie vive. Les membres des plus petites concessions semblent déjà crouler sous le poids du travail. Il en ressort que le manque d'appui de l'institution, le manque de main d'œuvre, la rotation des cultures et la compréhension limitée de la technique de la haie vive sont des éléments défavorables à l'adoption de cette technique.

## **2. N'Gama : le jardin, lieu de culture.**

### **2.1 L'implantation des planches de baobabs**

La collaboration de l'ICRAF avec le village de N'Gama a commencé en 1999 grâce à une ONG française : l'AFVP<sup>54</sup> (Association française des volontaires du progrès). En novembre 2001, on a réuni les chefs de famille de N'Gama pour faire une présentation de la technologie agroforestière et de ses divers aspects techniques. Par la suite, les agents de l'ICRAF ont invité les gens intéressés à prendre des semences. Comme ce paysan l'explique : « Quand le projet était venu avec les graines de baobabs, [...] c'est à titre volontaire que les bénéficiaires ont pris la graine de baobab. Ils n'ont pas été forcés. Ceux qui ont maintenant le baobab n'ont pas été choisis par le chef de village ni par quelqu'un d'autre » (NF1B-2). Tous les paysans présents, sans exception, ont demandé des semences et ont mis en place les planches à l'aide d'un agent de l'ICRAF qui avait des cordes graduées permettant de mesurer les parcelles et l'espace nécessaire pour la plantation.

Durant les mois de novembre, décembre et janvier, les planches de baobabs ont été bien entretenues et arrosées quotidiennement. Dès

---

<sup>54</sup> Cette ONG travaille au développement rural et à l'appui aux collectivités rurales. Elle œuvre, dans le cercle de Ségou, depuis 1998. Elle concentre ses activités dans les communes de N'Gara, Konodimini et Macina. C'est elle qui leur a procuré un moulin en 2002.

février 2002, on a vu apparaître les premiers cas d'abandon des parcelles. À la fin mars, l'ICRAF a convoqué une réunion afin de comprendre les raisons des abandons. Celles-ci étaient surtout d'ordre personnel, de type maladie ou voyage. Un agent nous a affirmé que cette situation était normale car les paysans auraient selon lui tendance à se décourager après trois mois. Les paysans, dans les entrevues, nous ont affirmé pour leur part qu'ils croyaient que l'ICRAF allait continuer à les aider. En fait, ils s'attendaient à recevoir quelque chose en retour. En avril 2002, trois mois après le début du projet, il ne restait plus qu'une dizaine de paysans qui entretenaient leurs parcelles. Selon notre évaluation, après 5 mois, 17 paysans ont une mauvaise parcelle<sup>55</sup> soit 53%.

L'installation des parcelles de baobabs dans les jardins commence par le traitement des graines : il faut faire bouillir de l'eau et y mettre les graines de deux à trois jours. Il faut aussi faire la préparation de la planche : humecter le terrain, labourer, sarcler et mélanger du fumier à la terre. Par la suite, on procède aux semis et on sarcle hebdomadairement. Le travail d'arrosage doit être fait matin et soir. Ce travail est généralement effectué par les femmes. Chaque parcelle nécessite environ dix seaux d'eau. Du semis à la maturité, on compte quarante jours pour être en mesure de récolter les premières feuilles.

## **2.2 La récolte des feuilles de baobabs dans les arbres**

La récolte des feuilles de baobabs dans les arbres est effectuée à période fixe dans l'année. Les mois les plus favorables sont septembre, octobre et novembre; à partir du mois de janvier, les feuilles ne sont plus disponibles dans les arbres. Les paysans récoltent de grandes quantités de branches en brousse et les mettent à sécher. Quand tout est sec, on prélève les feuilles des branches et on les entrepose dans des sacs afin de pouvoir

---

<sup>55</sup> On entend par « mauvaises parcelles » la mort de plusieurs baobabs, l'absence de pousses nouvelles et un manque flagrant d'entretien.

en disposer toute l'année durant. Lorsqu'il n'y en a plus en réserve, ce qui est très rare, les femmes remplacent les feuilles de baobab par le gombo, un légume donnant une texture gluante à la sauce. La période de maturité du gombo se situe entre octobre et novembre. Selon une étude socio-économique de l'ICRAF (Traoré 2002), les prix des feuilles de baobab fluctuent à la baisse à cette période en raison des surplus de stocks de gombo disponibles sur le marché. Dans deux familles seulement, on a mentionné qu'on vendait alors des feuilles de baobab. L'argent revient soit au chef du ménage, soit à la femme. Tout comme pour les céréales, il n'y a pas de division des feuilles de baobab dans la concession, ce qui veut dire que la femme qui est de cuisine prend ce dont elle a de besoin.

La majorité des membres des ménages affirment que ce sont les enfants qui partent en brousse faire la récolte des feuilles de baobabs. Cette récolte peut prendre de deux à trois jours. Quelques rares femmes affirment qu'elles font elles-mêmes ce travail. Les femmes sont responsables de sécher puis d'enlever les feuilles des branches avant de les mettre dans des sacs. « Ce sont ses enfants qui vont faire la coupe des feuilles de baobabs, ils ramènent ça à la maison pour mettre ça au séchage et ensuite toute la famille se retrouve autour des branches pour enlever les feuilles, pour mettre ça dans des sacs. Actuellement, il a dix sacs pleins de feuilles de baobabs. Il n'a pas vendu d'abord » (NH4). Lorsque nous demandions où ils se procuraient des feuilles de baobabs sauvages, les paysans, bien souvent, pointaient du doigt un baobab dans la cour ou très près de la cour. « Elle dit : voilà les baobabs à côté, derrière les maisons » (NF1A). « Dans son champ de case, il dit qu'il y a cinq gros baobabs et aussi trois petits pieds de baobabs qui ne sont pas développés d'abord. C'est dans ça qui se sert » (NH3). On peut questionner le réel besoin que les parcelles de baobabs permettraient de combler. Les gens nous ont en effet confirmé qu'ils n'ont jamais connu de pénuries de feuilles de baobabs. « Durant toute l'année, il y a la feuille de

baobab, il n'y a pas de crise » (NF3-1). Tous les paysans nous l'ont mentionné : il y a des baobabs en abondance dans le terroir de N'Gama.

### **2.3 Le maraîchage**

Le maraîchage s'effectue durant la majeure partie de l'année, sauf qu'il y a un ralentissement de mai à juillet, période de la saison chaude et début de l'hivernage. Divers légumes sont cultivés, mais aussi des fruits, notamment des papayes et des bananes. Un agent de l'ORS nous a mentionné que des problèmes peuvent survenir si on plante des arbres dans le jardin : « Il y aura une guerre. [...]. Le jardin, ce n'est pas pour [planter des papayers et bananiers]. Quand tu n'arrives pas à faire [le travail] aujourd'hui, on te retire [la parcelle] pour la donner à une autre femme, c'est pour tout le village. Donc, il [ne] faut pas que quelqu'un en fasse une propriété privée [en plantant des arbres] » (Agent ORS). Il faut savoir que les parcelles ont été distribuées à chaque femme intéressée à faire du maraîchage en échange d'une contribution de 500 F CFA, ce qui équivaut à environ 1 dollar canadien. Les femmes ont en échange ce qu'elles n'ont pas ailleurs, soit un droit d'usage de la terre. Elles peuvent donc planter ou couper ce qu'elles désirent, sauf planter des arbres. Même lorsqu'elles ont un droit sur la terre, il y a d'ailleurs encore une possibilité se le faire enlever.

Certains hommes ont décidé de prendre les parcelles de leurs femmes étant donné que celles-ci ne font pas de maraîchage. « Le jardin a été initié à l'intention des femmes mais actuellement les hommes en font partie » (NF1A-1). Les hommes ont les mêmes droits que leurs femmes sur ces parcelles, ce qu'elles n'ont évidemment pas sur les champs de leurs maris. Deux hommes cultivent régulièrement le jardin. Certaines femmes rencontrées nous ont dit qu'ils ont pris les meilleures parcelles du jardin. L'endroit où ils cultivent était un lieu où on plaçait le fumier, ce qui fait que la terre est très riche à cet endroit. Une vieille femme ajoute qu' «

elle ne sait pas par quel miracle ou décision les hommes ont pu intégrer le jardin alors que c'est fait uniquement pour les femmes » (NF1B-1). Les hommes nous ont dit pour leur part qu'ils avaient pris les parcelles dont les femmes ne voulaient pas. Le débat n'est pas clos.

#### **2.4 Avantages et inconvénients des parcelles de baobabs**

Implanter une parcelle de baobabs dans le jardin permet d'avoir des feuilles fraîches durant tout l'année : « [Seulement] pendant l'hivernage, ils peuvent avoir des feuilles fraîches [dans les arbres] alors qu'avec les baobabs du jardin, c'est à tout moment, tant que l'arrosage n'est pas arrêté les feuilles fraîches continuent à venir » (NH2). Une personne nous a aussi parlé des vitamines provenant de la consommation des feuilles fraîches. « Être propriétaire de planches de baobabs est bénéfique parce que la cueillette est facile, il y a de la vitamine également dans la sauce et tu peux manger à l'état frais comme à l'état sec » (NF1B-1).

Un autre avantage mentionné par plusieurs paysans est la facilité du mode de récolte des feuilles de baobab dans la parcelle comparativement à la tâche ardue de monter dans un arbre en brousse pour effectuer cette récolte. « Aller chercher le baobab sauvage est plus difficile parce que là il faut monter, il faut avoir d'autres matériels pour enlever alors que dans le jardin, le baobab qui se trouve là-bas c'est facile. Une fois accroupie, on peut enlever les feuilles » (NF1B-1). De tels propos ont surpris, car il nous semble plus éprouvant d'arroser des parcelles dans le jardin matin et soir, à longueur d'année, plutôt que de laisser des enfants grimper dans les arbres pendant trois jours, une fois par année et prendre au maximum deux autres jours pour enlever les feuilles des branches. Peut-on penser que ces réponses sont liées à la volonté de ne pas décevoir l'interlocuteur? Quoi qu'il en soit, l'inconvénient majeur est l'arrosage : « L'inconvénient, c'est le système d'arrosage, ça cause problème, c'est très fatigant » (NH2).

Un point à mentionner est le goût des feuilles fraîches de baobabs. Il y a de l'ambiguïté dans les réponses données. Une femme qui a adopté la technique affirme qu'elle n'aime pas le goût des feuilles de baobabs du jardin dans la sauce : « Jusqu'ici, ils continuent à enlever la feuille du baobab sauvage parce que c'est la feuille du baobab sauvage qui est très bonne dans la sauce plus que les baobabs du jardin » (NF1A-1). Elle se reprend un peu plus tard en ajoutant que : « les feuilles de tous ces baobabs sont bonnes. La preuve en est que, quand tu fais de la sauce avec les feuilles de baobabs sauvages ou avec la feuille de baobab du jardin, ça se consomme » (NF1A-1). Deux autres femmes nous ont tenu le même discours ambivalent. Il n'en demeure pas moins qu'en général les femmes disent que la sauce faite à partir des feuilles du baobab du jardin est bonne. Les paysans nous ont cependant affirmé que les feuilles des deux premières récoltes n'étaient pas bonnes à consommer. « Finalement, les gens se sont rendus compte que le baobab du jardin est très bien, lui aussi ne voit aucun inconvénient » (NH1A).

Certains ont souligné les conséquences que pourrait avoir la formation de racines de baobabs à long terme sur les parcelles. À ce propos un paysan nous a répondu que : « [Les racines] peuvent même les empêcher de faire la tomate parce que ça va prendre partout » (NF1B-1).

Peu de paysans ont abandonné la récolte des feuilles de baobabs dans les arbres lors de l'arrivée de la technologie. Une femme ayant adopté la planche de baobabs, mentionne que : « Les familles sont tellement grandes que les baobabs du jardin ne peuvent pas suffire les sauces » (NF1B-1). Si on reprend les données d'une étude socio-économique réalisée par l'ICRAF, on constate en effet que cette femme a parfaitement raison. On mentionne qu'une parcelle de 1 m<sup>2</sup> peut être récoltée au plus 16 fois dans l'année, fournissant environ 2000 grammes de feuilles

fraîches de baobabs (Traoré 2002 : 14). Un peu plus loin, on affirme que 3000 grammes de feuilles séchées peuvent nourrir une grande famille de 40 personnes pendant 15 jours ou, si on divise, une petite famille de 20 personnes pendant un mois (Traoré 2002 : 17). Si on fait un calcul rapide, une personne mange donc 5 grammes de feuilles séchées par jour. Les récoltes de feuilles fraîches peuvent se faire aux 40 jours et donner environ 115 g par récolte. Les parcelles ont une superficie de 8 m<sup>2</sup> ce qui donne environ 920 g. On peut en conclure qu'à chaque récolte de feuilles du jardin, aux quarante jours, on nourrit une petite famille, environ vingt personnes, durant au plus une semaine. On a certes besoin de moins de feuilles de baobabs fraîches que de sèches pour faire une sauce, mais la différence n'est pas si grande. Un des buts de cette technologie, faut-il le rappeler, est de contribuer à augmenter l'apport en vitamine A des populations. Le calcul n'est pas difficile à faire : la grandeur de la parcelle proposée ne permet pas de venir à bout de cette carence.

## **2.5 La division familiale du travail à N'Gama**

Les activités d'entretien de la parcelle de baobabs dans le jardin sont effectuées tant par des hommes que par des femmes. Il ne semble pas y avoir de règle très claire sur qui fait quoi. À l'opposé, les activités de cueillette des feuilles de baobabs dans les arbres sont très clairement associées aux femmes et aux enfants. Il conviendrait de réfléchir à l'impact de la différence entre cette division très nette des tâches lors de la récolte des feuilles de baobabs sauvages et une souplesse apparente dans la division des activités dans le jardin.

Lors des entrevues, une vieille femme, la mère d'un des paysans de l'échantillon, voulait aussi nous parler des baobabs qu'elle entretient. « Les hommes ont la force physique de faire le travail du baobab, c'est pourquoi le projet a donné ça aux hommes. Et les femmes,



elles, ne peuvent faire que la tomate. Elles ne peuvent pas faire le baobab »(NH2-mère).

Si on calcule le temps de travail dans les jardins dans les deux villages de notre échantillon, on se rend compte que les premières épouses sont celles qui y travaillent le plus, soit 1h10 par jour, suivies des femmes monogames, avec 45 minutes. Les chefs d'UPA et les deuxièmes épouses y travaillent très peu, soit l'équivalent de 10 minutes par jour, alors que les frères du chef de l'UPA et les enfants sont absents du jardin.

Pour le village de N'Gama, les premières épouses polygames et les femmes monogames sont dans les jardins environ 2 heures par jour. Les chefs d'UPA y travaillent 30 minutes. On a observé la présence d'un frère du chef de l'UPA durant 10 minutes. Les deuxièmes épouses et les enfants n'accomplissent pas ce travail.

Les femmes qui ont abandonné la parcelle de baobabs travaillent au jardin durant 3 heures en moyenne, alors que celles qui l'ont adoptée n'y travaillent qu'une heure. Cette tendance est la même, aussi bien pour les femmes monogames que pour les premières épouses polygames. On peut donc dire que les femmes travaillant le plus dans le jardin sont celles qui ont abandonné la parcelle.

Le contraire se produit avec les hommes comme nous le constatons dans le tableau 17. Lorsqu'ils ont abandonné la technique, ils ne vont plus au jardin alors que ceux qui ont adopté sont présents 40 minutes par jour en moyenne. On peut en fait constater que les hommes, si ce n'est pour cette technique, ne fréquentent pas régulièrement le jardin. La technique agroforestière a favorisé la fréquentation du jardin par les hommes. En fait, les hommes ont affirmé que cela faisait très longtemps qu'ils n'avaient pas mis les pieds dans le jardin.

**Tableau 17 : Temps de travail dans le jardin pour les membres des UPA étudiées selon le type agroforestier**

Première épouse	Première épouse	Chef de l'UPA	Chef de l'UPA	Frère du chef de l'UPA
Abandon de la parcelle de baobabs	Adoption de la parcelle de baobabs	Adoption de la parcelle de baobabs	Abandon de la parcelle de baobabs	Abandon de la parcelle de baobabs
3h02	1h02	0h41	0h05	0h15

(Terrain de recherche 2001-2002)

Si on croise le temps de travail total avec la variable poursuite ou abandon de la technique, on se rend compte que l'impact de la technologie semble affecter plus les femmes que les hommes. L'écart du temps de travail entre ceux qui ont adopté et ceux qui ont abandonné chez les femmes est de 40 minutes, alors que chez les hommes, cet écart est de 15 minutes. Ces tendances devront toutefois être vérifiées avec un échantillon plus grand, à différentes périodes de l'année et dans des villages différents.

## 2.6 Les portraits de familles de N'Gama

NH1

Le chef de cette UPA est un homme influent au village. Il est chef de l'alphabétisation et il est la personne ressource de l'ORS à N'Gama. Il vit une situation un peu spéciale depuis quelques mois car sa deuxième épouse a quitté le village pour Bamako et ne donne plus de nouvelles. Dans la concession, il y a deux ménages, celui de son frère et le sien. Il mentionne qu'avant, il était dans une très grande famille, mais qu'en raison de conflits, certains frères se sont séparés. L'UPA compte neuf hommes actifs et trois femmes actives.

La première épouse de cet homme a une parcelle, tout comme l'épouse de son frère. Les deux femmes ne font pas de jardinage; elles laissent le

chef de l'UPA planter et récolter les légumes, mais disent qu'elles doivent aller arroser. La parcelle de baobabs est très belle. La première épouse de ce paysan a confié à un des enquêteurs que : « les feuilles de baobab dans le jardin ne sont pas pour le moment utilisées pour la cuisine; qu'elles préfèrent en cueillir sur le baobab de derrière et les faire sécher car elles les utilisent peu souvent en cette période [octobre] de gombo frais » (NH1-A). Elle dit qu'il n'y a jamais eu de pénurie de feuilles de baobab et que ce sont les enfants qui vont les ramasser mais qu'il est plus facile d'aller en cueillir dans le jardin. On a récolté au moins cinq fois des feuilles de baobabs de la parcelle. Tous les autres produits de celle-ci sont vendus.

**Tableau 18 : Temps de travail général et dans le jardin des membres de la famille du chef de l'UPA NH1 à N'Gama**

UPA12	Femme	Enfant	Chef de l'UPA
Temps de travail	11h10	10h05	10h25
Temps dans le jardin	1h45	0	0

(Terrain de recherche 2001-2002)

#### NH1B

Dans ce ménage du chef de cette UPA, on peut dire que c'est l'harmonie; la deuxième épouse appelle la première épouse sa grande sœur. Ils vivent dans une petite concession dans le centre de N'Gama. Il y a deux ménages dans cette famille, le deuxième étant celui du fils du chef marié à deux femmes. L'UPA comprend au total une vingtaine de personnes.

La deuxième épouse du chef de l'UPA mentionne que le travail de la recherche des feuilles de baobab est celui de la femme qui fait la cuisine. Le travail au jardin est effectué en collaboration entre la première épouse et son mari. À preuve, dans les commentaires du suivi, on note qu'elle ne se rend pas arroser son jardin car son mari l'a fait. Le jardin contient des

piments, des bananes et du riz. La parcelle de baobabs est très bien entretenue. Il y a plus de 120 pieds de baobabs. La première épouse et son mari cueillent régulièrement les feuilles de baobabs. Il a mentionné à un enquêteur qu'il a de la difficulté à entretenir ses plants en raison d'un surplus de travail au champ.

**Tableau 19 : Temps de travail (TT) général et dans le jardin des membres de la famille du chef de l'UPA NH1B à N'Gama**

NH1B	Enfant <sup>56</sup>	Enfant de la première épouse	Première épouse	Fils <sup>57</sup>	Chef de l'UPA
Temps de travail	9h55	8h45	8h20	8h05	7h15
TT dans le jardin	-	-	1h10	-	1h00

(Terrain de recherche 2001-2002)

## NH2

Le chef de cet UPA est le fils du chef du village de N'Gama. La concession où vit famille est très grande : il y a au moins 30 personnes divisées en cinq ménages différents. Selon les dires du chef de l'UPA, il n'y a pas moins de 20 hommes actifs et 6 femmes actives. Nous pouvons considérer cette concession comme un *du ba*. Il y a donc une diversité d'activités agricoles, commerciales ou artisanales effectuées par les membres.

Ce ménage a adopté deux parcelles de baobabs sur lesquels il n'y a pas moins de 200 baobabs. Ces parcelles de baobabs sont situées sur la parcelle appartenant à la mère du chef de l'UPA et sur celle de son épouse décédée d'un jeune frère. Le chef effectue le travail avec sa maman : « Il est régulièrement avec sa maman. Si la maman n'est pas dans le jardin, c'est lui qui est là-bas et si lui n'est pas là-bas, c'est la maman qui est là. » NH2

<sup>56</sup> Enfant de la deuxième épouse de la concession

<sup>57</sup> Fils du chef de l'UPA adulte et en ménage

**Tableau 20 : Temps de travail général et dans les jardin des membres de la famille du chef de l'UPA NH2 à N'Gama**

NH2	Frère	Première femme	Chef de l'UPA	Enfant du frère
Temps de travail	11h05	10h05	8h50	8.75
TTJardin	-	0h10	1h05	-

(Terrain de recherche 2001-2002)

### NH3

La polygamie est vécue difficilement dans le ménage du chef de cette UPA; il semble y avoir de sérieuses tensions entre les deux femmes. Le deuxième mariage du chef avec une cousine a fâché sa première femme ce qui fait que le climat est très tendu. Les enfants de la première union sont mariés et vivent dans la concession avec leurs familles. Il y a quatre ménages et une vingtaine de personnes dans la concession.

La parcelle de baobabs n'a pas bien réussi. Selon le chef de l'UPA, cela est dû à la mauvaise qualité des graines reçues et la technique de trempage et gonflage des graines. La première épouse, qui ne fait plus la cuisine, travaille énormément au jardin. On peut se demander si celle-ci passe autant de temps dans les jardins pour éviter le lourd climat familial. Elle a confié à un enquêteur qu'elle n'appréciait pas les feuilles fraîches dans la sauce. La deuxième femme ne fait pas de jardinage car elle a trop de travail à faire à la maison et avec les enfants.

**Tableau 21 : Temps de travail (TT) général et dans le jardin des membres de la famille du chef de l'UPA NH3 à N'Gama**

NH3	Deuxième épouse	Première épouse	Chef de l'UPA	Enfant deuxième épouse
TT	10h55	9h00	8h55	8h25
TT dans le jardin	-	3h05	0h10	-

(Terrain de recherche 2001-2002)

NH4

Le ménage du chef de l'UPA est l'exemple d'un vieux ménage. Le chef de l'UPA se déplace difficilement et a des problèmes de vue. Sa femme est elle aussi âgée, mais est encore en bonne santé. Dans la grande concession, il y a trois ménages : un des fils du chef et un de ses frères vivent ensemble avec leurs femmes et enfants. Ils sont donc une vingtaine de personnes au total, y compris quelques enfants en âge de participer aux travaux dans les champs.

Le jardin a plusieurs arbres, du gombo et du riz pluvial. La parcelle est très mal entretenue. Les baobabs n'ont pas poussé. « Avant, l'arrivée du baobab, lui, ne partait pas dans le jardin. Mais avec l'arrivée du baobab, lui, il est régulier là-bas » (TH4). Cette technologie n'améliore en rien leur vie. En fait, c'est le parfait exemple où elle n'est pas utile. C'est le fils qui va arroser la parcelle du jardin.

**Tableau 22 : Temps de travail (TT) général et dans le jardin des membres de la famille du chef de l'UPA NH4 à N'Gama**

NH4	Épouse	Enfant du frère	Chef de l'UPA	Frère
Temps de travail	11h35	9h55	9h25	8h05
TT dans le jardin	3h00	-	-	0h15

(Terrain de recherche 2001-2002)

## 2.7 Adoption ou abandon

L'introduction des parcelles de baobabs dans les jardins semble avoir provoqué un changement de fréquentation du jardin. Deux personnes de familles différentes et de sexes différents affirment qu'avant, les hommes ne fréquentaient pas le jardin. D'autres disent qu'il y avait des hommes avant l'arrivée du baobab, mais qu'ils y sont maintenant plus fréquemment et qu'ils sont plus nombreux à s'y rendre. Par exemple, un homme affirme qu'« avant l'arrivée du baobab, lui, ne partait pas dans le jardin. Mais avec l'arrivée du baobab il est régulier là-bas. » (NH4). Il convient donc de

s'interroger sur la portée de cette présence accrue des hommes dans le jardin.

De façon générale, les lieux fréquentés par les différents membres de la famille sont en effet clairement divisés selon le sexe et selon le statut de la personne dans la famille. Les femmes demeurent dans la concession environ une heure de plus que les hommes (6h50 comparativement à 5h45). Les hommes sont beaucoup plus au champ, soit en moyenne 3h20 par jour comparativement à 1h40 pour les femmes. Contrairement aux hommes, les femmes sont aussi présentes à la cuisine (50 min) et au jardin (40 min). Comme nous venons de le voir, ce sont les femmes monogames et les premières épouses qui sont présentes au jardin.

Cette division des espaces rend compte d'une socialisation différente entre les sexes. Nous avons demandé aux femmes ce qu'elles faisaient tout en travaillant dans le jardin. « Si elles sont dans le jardin, elles discutent de tout, elles parlent de n'importe quoi. Même si elle a besoin de critiquer un vieux du village, quel que soit son âge, elle n'a pas peur de le dire car elle n'est pas dans le village, elle est dans le jardin. Donc dans le jardin tout est permis par les femmes » (NH1A-mère).

Le jardin apparaîtrait donc comme un lieu extérieur au village où les femmes peuvent s'exprimer librement et sans contraintes. Là comme au puits, les femmes peuvent, loin du village, se regrouper entre elles et échanger librement, ce qui compense un peu pour leur dur labeur. Or, l'investissement du jardin par les hommes pourrait entraîner la perte d'un lieu de socialisation féminin. Cela a une importance d'autant plus marquée que le jardin est souvent le seul espace où elles aient un droit d'usage sur la terre. De plus, la majorité des paysannes vendent une partie des fruits et légumes qu'elles y cultivent. Avec les feuilles de baobabs, elles n'arrivent même pas à satisfaire leur propre consommation : comment

penser alors qu'elles puissent en vendre? Cela veut dire que si la parcelle a été installée en un lieu où on cultivait auparavant des tomates, elles perdent l'argent que leur donnait cette culture. Le constat auquel nous arrivons ne permet donc pas d'affirmer que la parcelle maraîchère de baobabs dans ce village, remplit ses objectifs initiaux.

### **3. Discussion générale**

La démonstration que nous venons de faire tout au court de ce dernier chapitre, de même que tout au long de ce mémoire, visait à répondre à notre hypothèse de départ et à nos deux sous-hypothèses. Nous en discutons séparément dans les sous-sections qui suivent.

#### **3.1 Réponse à la sous-hypothèse sur la division du travail**

Rappelons notre **première sous-hypothèse** : « En raison de la division familiale du travail ayant cours chez les Bambara en milieu rural malien, ce sont surtout les femmes et les enfants qui absorbent le surplus de travail provoqué par l'adoption d'une technologie agroforestière. »

Cette sous-hypothèse a été amenée à la lumière de nombreuses études faisant part de l'oubli de considérer les femmes et les enfants dans les projets de développement. Pour cette raison, nous avons étudié le partage des tâches dans l'univers familial afin de réellement comprendre qui bénéficie de la technologie. Nous nous sommes rendus à l'évidence que la division familiale du travail chez les Bambara est très codifiée. Sommairement, nous avons vu que, chez les hommes, le frère du chef de l'UPA travaille essentiellement dans les champs, alors que le chef de l'UPA lui-même fait beaucoup plus de travail de gestion et a une plus grande diversité d'activités. Les femmes les plus âgées sont celles qui fréquentent le plus le jardin, tandis que les plus jeunes se retrouvent plus fréquemment dans les champs et à la concession pour exécuter les tâches domestiques. Par ailleurs, les femmes monogames ont moins



d'heures de travail à faire que les femmes polygames. Cette division familiale du travail fait que chaque personne œuvre dans un lieu particulier.

Les deux techniques agroforestières à l'étude ont été présentées aux hommes, et en particulier aux chefs d'UPA. Ce sont eux qui ont pris la décision de les installer. Dans le cas des planches de baobabs, ils se sont vus ajouter des tâches comme d'aller constater l'état de la parcelle et, dans certains cas, l'arroser. Ce travail ne leur incombe normalement pas dans la division traditionnelle du travail. *Nako* (le jardin, en bambara) veut dire condiment. Le travail de trouver des condiments pour faire la sauce est celui des femmes. Les femmes vont au jardin régulièrement si elles sont âgées ou en ménage polygame. Voir le mari faire une parcelle de baobabs ne signifie donc pas la même chose pour toutes les femmes : pour les jeunes épouses monogames ou les deuxièmes épouses, qui ne vont pas dans le jardin normalement, voient une nouvelle tâche s'ajouter à leur travail habituel; celles qui sont les plus présentes au jardin perdent une partie de l'espace de leurs parcelles, alors même que les feuilles des baobabs qui s'y trouvent n'arrivent même pas à satisfaire les besoins d'une famille moyenne. Ces parcelles les privent donc du revenu provenant de la vente d'autres produits de maraîchage.

La division familiale du travail et les rapports sociaux de production font en sorte qu'une technologie comme la haie vive bénéficie principalement aux chefs d'UPA. Les femmes sont totalement extérieures à cette technologie; certaines ne semblaient même pas la connaître. Son seul avantage pour elles est de pouvoir en extraire des feuilles de henné. Or, il est sans doute à prévoir que si cela devient trop rentable, l'homme s'intéressera à ce produit. Nous pouvons affirmer que compte tenu de la division du travail pour les travaux des champs, ce ne sera pas le chef d'UPA qui absorbera

le travail supplémentaire apporté par cette nouvelle technique, mais bien les frères et les enfants.

Dans les deux cas étudiés, les enfants sont épargnés. Ils ne travaillent pas au jardin ou rarement, et ils ne participent pas à la construction de la haie vive. En fait, dans le cas des parcelles de baobabs, nous avons constaté que leur adoption pourrait faire diminuer leur travail de cueillette des feuilles dans la brousse. En fait, ce sont les femmes, dans les deux cas, qui reçoivent les contre-coups de l'adoption des technologies agroforestières.

Il s'avère en effet qu'en raison de la division familiale du travail ayant cours chez les Bambara en milieu rural malien, ce sont surtout elles qui absorbent le surplus de travail provoqué par l'adoption des deux technologies agroforestières étudiées. Nous pouvons donc dire que cette sous-hypothèse 1 est vérifiée dans le cas des femmes, et partiellement dans celui des enfants.

### **3.2 Réponse à la sous-hypothèse sur les lieux d'installation des technologies**

La deuxième sous-hypothèse est que : « L'installation d'une technologie agroforestière dans un lieu défini fait en sorte qu'elle s'adresse à un sexe en particulier en raison des droits d'accès aux ressources en vigueur dans les villages et dans les familles. »

Cette hypothèse est totalement corroborée par nos enquêtes. Les lieux, dans les villages, sont informés par différents droits, par une certaine division des tâches, par une socialisation. L'adoption d'une technologie dépend en grande partie de ces éléments. Le territoire s'organise selon l'action matérielle de l'homme et selon la représentation qu'il s'en fait. « Le

territoire est à la fois objectivement organisé et culturellement inventé » (Bourgeot, 1991 : 704). Une société organise matériellement son territoire en fonction de la division sexuelle du travail, des formes de stratification sociale. La manière d'occuper la terre et d'utiliser ses ressources met en relief les rapports sociaux à travers les modes d'appropriation collective, soit communautaire, clanique et lignagère.

Le suivi des paysans a démontré que les lieux sont fréquentés en fonction de la division familiale du travail. L'homme et la femme se fréquentent même très peu durant la journée, chacun ayant des lieux de socialisation différents. Les hommes se regroupent durant l'après-midi sous les arbres de leur quartier, où ils font même la sieste. Les femmes ne se risqueraient jamais à aller discuter à ces endroits. Elles le font autour des puits, dans le jardin et dans la concession.

Si, pour les femmes de N'Gama, le jardin est vu comme un lieu extérieur au village où elles peuvent raconter leurs histoires personnelles, regimber contre les hommes et s'informer des dernières nouvelles. Avec l'arrivée des parcelles de baobabs, elles voient de plus en plus d'hommes dans les parages du jardin. Vont-elles être moins intéressées à continuer à faire du jardinage? Investir un lieu de socialisation peut paraître avoir un impact négligeable mais il ne faut pas minimiser les conséquences de cette transformation.

Le lieu d'installation de la haie vive est une propriété commune appartenant aux membres d'une même concession. Les chefs d'UPA qui disposent de droits sur la terre sont les seuls à pouvoir décider de planter des arbres. Or, la haie vive, comme la planche de baobab s'adresse à des ménages. Nous nous inquiétons de la délimitation du territoire que ces technologies amènent. Nous ne pouvons parler d'individualisation de la pratique, car il demeure que le travail est fait par un groupe social, soit un

ménage, et qu'il y a une interaction constante dans ce travail entre les différents membres du ménage. Il n'en demeure pas moins que ces technologies entraînent la création d'un territoire nommé, visible et ancré dans le long terme, ce qui s'avère problématique dans la conception changeante et malléable du terroir villageois malien.

On peut donc dire sans l'ombre d'un doute que l'installation d'une technologie agroforestière dans un lieu défini fait en sorte qu'elle s'adresse à la population d'un sexe en particulier, en raison des droits d'accès aux ressources en vigueur dans les villages et dans les familles.

### **3.3 Réponse à l'hypothèse générale**

**L'hypothèse générale :** « Chez les Bambara en milieu rural malien, le changement provoqué par l'adoption de technologies agroforestières transforme la dynamique familiale tout dépendant de la composition familiale et du système matrimonial. »

L'âge du chef de l'UPA, la taille de la concession et la richesse de la concession, en ordre, sont les facteurs qui influencent le plus le temps de travail des paysans. En général le type d'union matrimoniale influence plus le travail des hommes que le travail des femmes. Les hommes sont plus affectés dans leur temps de travail tout selon la taille et de la richesse de la concession. Si on subdivise la catégorie hommes, on se rend compte que les chefs de l'UPA suivent la même tendance mais que les frères du chef de l'UPA sont autant affectés par la richesse de la concession que par l'âge du chef de l'UPA dans leur temps de travail. Les femmes en général sont plus affectées par l'âge du chef de l'UPA et la taille de la concession. Pour les femmes monogames et polygames, l'âge du chef de l'UPA l'affecte plus dans son temps de travail.

Les polygames qui présentent de grandes familles et sont généralement considérés comme nantis sont ceux qui travaillent le plus. Est-ce à dire que ce seront eux qui adopteront le plus les technologies? On ne trouve pas de réponse évidente à cette question. Nous croyons toutefois que ce sont eux qui sont le plus à même de prendre des risques dans la gestion familiale du travail. Ils ont en effet de nombreuses personnes sur qui compter.

L'importance de l'impact de la composition familiale diffère d'une technologie à une autre. Nous avons pu constater que dans le cas des ménages ayant adoptés la haie vive à Tesseribougou, le nombre d'hommes actifs est très important. Il permet d'assurer en même temps les travaux des champs et la mise en place de la haie vive jumelée à la haie morte les premières années. Dans le cas du village de N'Gama, l'importance de la composition familiale concerne le nombre d'épouses dans l'union.

## **Conclusion**

### **Conclusion**

Un proverbe d'origine berbère dit : « Si tu veux en faire des frères, laisse-les bâtir ensemble leur propre demeure » (Gélinas 1994 : 223). Cela concorde avec ce que nous entendons régulièrement en développement international : il faut impliquer le partenaire-bénéficiaire en amont et en aval du processus d'implantation d'une nouvelle technologie. La présente étude s'est penchée sur un projet d'implantation de techniques agroforestières avec la prémisse que, dans la société africaine, la famille est la base de l'organisation sociale et qu'il est primordial, dans l'objectif de voir les paysans s'approprier ces techniques, d'investiguer dans un premier temps leur univers social.

Une des technologies de l'étude, la haie vive, a été implantée afin de favoriser une meilleure utilisation des terres, augmenter la production des champs et éviter l'épuisement des ressources dans le terroir. Elle constitue une alternative à la haie morte utilisée contre la divagation des animaux, essentiellement dans les champs de manioc. L'autre technologie, récemment implantée, la planche maraîchère de baobab, tente de fournir des feuilles fraîches de baobab, utilisées pour la confection de la sauce du plat typique malien, le tô, afin d'augmenter l'apport de vitamine A dans l'alimentation des paysans. Ces techniques agroforestières proposées par l'ICRAF ont été implantées dans la zone de Ségou avec l'aide de différents paysans volontaires.

Ce mémoire se base sur une enquête d'une durée de onze mois, menée auprès de 10 ménages dans deux villages du Mali. Tout au long de cette recherche sur le terrain, nous avons utilisé de nombreuses méthodologies afin de trianguler nos informations lors de l'analyse : MARP, entrevue,

suivi, questionnaire ménage, profil historique des villages. En fait, un élément clé de ce mémoire consiste dans le suivi des paysans. Il s'est concrétisé par l'accompagnement de chacune des 41 personnes membres des 10 ménages pendant une journée afin de comprendre la division des tâches dans la famille.

Notre étude visait à répondre à la question suivante : Quelle est l'incidence de l'adoption de techniques agroforestières dans la dynamique familiale en milieu rural malien, plus particulièrement dans la division familiale du travail entre les hommes, les femmes et les enfants? Nous avons donc effectué une réflexion sur le développement international et le changement social en donnant des explications, à partir de l'univers familial, sur les éléments ayant favorisé ou défavorisé l'adoption des techniques agroforestières. Notre objectif de recherche était de rendre compte des rapports sociaux à l'intérieur de ménages bambara du Cercle de Ségou, au Mali, en lien avec l'introduction de nouvelles techniques agroforestières. Pour ce, nous avons cerné le mode d'organisation du travail et la division familiale des tâches entre les membres d'un ménage dans le travail domestique et agricole; nous avons rendu compte des transformations dans les tâches de la femme, de l'homme et des enfants à la suite de l'introduction d'une technologie agroforestière, ce qui nous a permis de déterminer certains facteurs explicatifs du rejet ou de l'adoption de technologies agroforestières.

Les résultats obtenus portent sur la famille bambara qui, telle une toile d'araignée, a un réseau social et économique liant ses membres à toute une série de travaux et de redevances leur permettant de survivre. Les familles sont des unités de reproduction, mais plus généralement des unités économiques assurant la production et la répartition du revenu. De plus, la structure familiale est bâtie autour du système matrimonial, dont le régime dotal et la polygamie sont les caractéristiques principales,

permettant ainsi la place autoritaire du sexe masculin et le pouvoir gérontocratique.

Cette structure teinte aussi la division des tâches. Les tâches se divisent entre les hommes et les femmes, certes, mais aussi entre les jeunes et les adultes ainsi qu'entre la sphère productive et reproductive. Nous avons approfondi nos recherches concernant la différence entre le temps de travail des hommes et des femmes selon le type matrimonial, soit des ménages polygames ou monogames.

Il est intéressant de mentionner le fait que le pouvoir est accordé selon le principe de l'âge tant dans la gestion agricole, que l'accès à la propriété de la terre que dans le temps de travail. La répartition du temps de travail en milieu rural favorise les plus âgés de chaque groupe : les premières épouses comparativement aux deuxièmes, les chefs d'UPA par rapport à leurs frères. Si on reprend le profil type de la femme qui travaille le plus, on se rend compte qu'elle est polygame, deuxième épouse dans une UPA assez grande où le chef est plutôt âgé. Pour les hommes, il est le frère du chef, dans une grande concession, en ménage polygame. Nous avons constaté en milieu rural que les femmes monogames se reposent environ une heure de plus par jour que les femmes polygames. Une explication vraisemblable est que les ménages monogames sont généralement plus jeunes et donc souvent plus petits, avec moins d'enfants, ce qui fait en sorte que la charge de travail y est moins élevée.

Nous avons observé, pour l'ensemble de notre échantillon, que ce n'est pas tant le type d'union matrimonial que la composition de la concession qui fait une grande différence dans le nombre d'heures travaillées. Les ménages polygames auront tendance à être dans des concessions moyennes ou grandes. Or, en analysant le travail des paysans adultes de l'échantillon, nous avons constaté que femmes et hommes travaillent



moins dans les petites concessions que dans les grandes concessions. Les hommes et les femmes travaillent entre 1h45 et 2 heures de plus, en moyenne, dans une grande UPA que dans une petite UPA. Ce qui est relié au fait que les ménages monogames sont plus jeunes et comprennent moins d'enfants. Il s'agit du cycle de vie de la famille au Mali. Plus tard, le mari aura d'autres épouses et d'autres enfants, augmentant ainsi les tâches des membres car il semble y avoir considérablement plus de travail dans les grandes concessions que dans les petites.

On se rend aussi compte que les enfants de familles polygames font une heure de plus de temps de travail pour les activités reproductives que les enfants de familles monogames. Cependant, ils se reposent, discutent ou prennent part à des activités sociales, 42 minutes de plus par jour que les enfants de familles monogames. Il faut toutefois prendre en compte que ces derniers ont fréquenté l'école 50 minutes de plus que les enfants des familles polygames. Le cas du travail des enfants demandent une recherche uniquement sur le sujet. Il est essentiel de comprendre la place des enfants dans le travail en milieu rural. Après tout ce seront eux les prochains utilisateurs de l'agroforesterie.

Ces données sur le temps de travail, associées aux entrevues, nous permettent de répondre clairement à notre hypothèse principale qui était la suivante : chez les Bambara du milieu rural malien, l'adoption de technologies agroforestières transforme la dynamique familiale, et ce, différemment selon la composition familiale et le système matrimonial en place. En fait, on se rend compte que la dynamique familiale est influencée par l'adoption des techniques agroforestières autant qu'elle influence l'adoption ou le rejet de ces techniques. Les réticences que les paysans manifestent lors de la prise de décision d'adopter ou non une technique agroforestière est en lien direct avec la composition familiale,

selon la disponibilité de jeunes hommes ou de jeunes femmes pour travailler à l'installation et à l'entretien de la technique. On se rend compte que la grandeur de la famille est un élément déchargeant le chef de l'UPA ce qui lui permet de s'intéresser à des nouvelles techniques agroforestières comme la haie vive. Pour la planche légumière de baobab, on a constaté que les femmes sont essentiellement concernées par cette technique installée dans le jardin. Mais pour les femmes en union monogame et les deuxième épouse, cela signifie accomplir une tâche de plus, soit arroser la planche légumière de baobab installée par leur mari. En fait, ce sont essentiellement les premières épouses qui se rendent au jardin. Pour ces dernières, cette technique peut représenter la perte d'un espace de culture de produits maraîchers pouvant être vendus au marché.

Ces résultats sur la composition familiale nous amènent à discuter des sous-hypothèses fortement liées à l'hypothèse générale. Les deux techniques agroforestières étudiées démontrent que *l'installation d'une technique agroforestière dans un lieu défini fait en sorte qu'elle s'adresse à un sexe en particulier en raison des droits d'accès aux ressources en vigueur dans les villages et dans les familles*. La haie vive ne peut être installée que sur une terre normalement détenue par les chefs d'UPA. Ils sont les seuls à pouvoir décider d'y planter des arbres. Pour les planches légumières de baobab, installées au jardin, on investit le jardin, souvent le seul espace où les femmes ont un droit d'usage sur la terre. Et de plus, nous confirmons qu' *en raison de la division familiale du travail ayant cours chez les Bambara en milieu rural malien, ce sont surtout les femmes et les enfants qui absorbent le surplus de travail provoqué par l'adoption d'une technologie agroforestière*. La majorité des paysannes vendent une partie des fruits et légumes qu'elles y cultivent. Avec les feuilles de baobabs, elles n'arrivent même pas à satisfaire leur propre consommation : comment penser alors qu'elles pourraient en vendre?

Pour l'autre technique, la haie vive, on voit que les femmes sont extérieures en raison du type de travail et du lieu d'installation. En fait, on peut penser qu'elles devront aller chercher le bois de cuisine plus loin qu'auparavant.

Un point essentiel se dégage de ces deux tentatives d'adoption de technologies agroforestières. Il n'y a pas un paysan de N'Gama qui a pu nous dire qu'il avait besoin d'une parcelle de baobabs : il n'y a aucun problème d'approvisionnement en feuilles de baobabs. Il n'y a pas un paysan de Tesseribougou qui pense utiliser sa haie vive pour protéger la culture de manioc. Les paysans veulent une haie vive s'ils ont un verger. Il est donc nécessaire de s'enquérir de leurs besoins et d'adapter la technique à ceux-ci.

Il semble que ces technologies se sont insérées dans le terroir villageois sans s'enquérir des besoins et de la logique sociale des paysans : « les projets de développement [...] qui connaissent du succès sont, en général, ceux qui correspondent à la logique sociale ou à la rationalité des bénéficiaires et auxquels ils ont réellement participé. [...] [Ceux] qui échouent ne s'inscrivent pas dans la logique sociale des bénéficiaires et ceux-ci n'y participent pas pleinement » (Assogba 1988 : 217). On se retrouve avec une confrontation entre deux logiques : technique et paysanne. Les parcelles de baobabs et les haies vives, tout comme le démontrent nos exemples du début, sur le puits, provoquent des effets pervers peu étudiés qui entraînent ainsi leur abandon.

Ne vaudrait-il pas mieux puiser dans le patrimoine technologique commun de chaque personne impliquée, afin de construire une technologie collective, plutôt que d'utiliser uniquement la force collective comme réceptrice d'un message auquel on ne peut apporter aucune transformation? « La remontée de la filière technologique à partir des

techniques maîtrisées localement s'impose comme un préalable nécessaire à l'intégration efficace d'une technologie importée. À cette condition, tout apport de l'extérieur est enrichissant » (Assogba 1988 : 217).

Nous ne pouvons pas passer sous silence l'énorme avantage d'avoir participé à un projet de recherche avec un centre de recherche comme l'ICRAF. Cela nous a permis, d'un point de vue logistique, plusieurs facilités comme celle de négocier notre entrée sur le terrain, clé de voûte de cette recherche. De plus, cette union a rendu possible le contact direct avec tous les intervenants du projet : directeurs, agronomes, agents de terrain, nous permettant aussi d'avoir accès à un savoir très important au point de vue agroforestier, lequel aurait été impossible à obtenir hors du projet. La recherche et les hypothèses amenées étaient sujet à la discussion et à la confrontation. Ces échanges d'idées ont énormément enrichi notre propos et nos connaissances sur le sujet.

Nous nous devons toutefois de mentionner deux inconvénients rencontrés dans cette recherche. L'un d'eux concerne la zone étudiée. Elle est intensément impliquée dans divers projets et il semble y avoir, chez certains paysans, un désintérêt, pour ne pas dire une saturation, envers les enquêtes et les projets. D'autres régions et villages devraient donc être choisis dans le cadre d'études ultérieures. En second lieu, le fait d'avoir étudié des technologies récemment implantées dans le terroir villageois n'a pas permis de constater certaines transformations. Toutefois, l'avantage fut de bien comprendre comment les gens se sont intéressés à ces technologies.

Un des apports incontestables de cette recherche est l'importante constitution de matériel de recherche. La revue bibliographique a nécessité la visite de plusieurs organisations oeuvrant au Mali. Les

articles et les données recensés seront d'une grande utilité pour la poursuite de la réflexion sur le sujet. De plus, les entrevues effectuées peuvent être exploitées à d'autres fins, comme celle des études sur les relations entre les femmes polygames. La retranscription des entrevues sur support informatique donne 150 pages de *verbatim*. Un dernier point, mais non le moindre, concerne la compilation du suivi qui comprend 5904 lignes de données à analyser. Cette banque de données constituée dans le cadre de la présente recherche relève de nombreuses autres possibilités d'analyse de la division du travail selon les caractéristiques des ménages. Notre échantillon ne permettait pas de faire certains croisements, comme dans le cas des frères des chefs de l'UPA et des enfants fréquentant l'école et ceux ne fréquentant pas l'école. Un échantillon plus grand aurait permis de nous assurer de pouvoir croiser les données de manière plus systématique. Toutefois, ces données peuvent être une porte d'entrée pour aborder l'impact de l'adoption de technologies. En suivant les paysans durant tout un processus d'adoption de technologies agroforestières, il serait possible de constater leur impact sur le travail des personnes composant la famille. La méthodologie utilisée lors du suivi est un outil des plus innovateur et intéressant qui devrait être réutilisé durant une période plus longue afin de faire un portrait réel de la division du travail dépendamment des saisons et de la composition de la famille.

Nous terminons cette recherche en sachant que le projet continue et que d'autres études seront effectuées sur le sujet. Nous espérons que cette recherche pourra être une source d'inspiration.

## Bibliographie

Adégbola Ygué, Patrice. 1997. « Revenu, risque et gestion des haies vives défensives en zone semi-aride du Mali ». Mémoire de maîtrise, Sainte-Foy : Université Laval, 161 p.

Adegboyega, Oluwole, James P.M. Ntozi, et John B. Ssekamatte-Ssebuliba. 1999. « La famille africaine. Données, concepts et méthodologie ». In Adepoju, Aderanti. *La famille africaine, politiques démographiques et développement*. Paris : Édition Karthala, série Questions d'enfances, pp.35-57.

Adepouju, Aderanti et Wariara Mbugua. 1999. « Les mutations de la famille africaine ». In Adepouju, Aderanti. *La famille africaine, politiques démographiques et développement*. Paris : Édition Karthala, série Questions d'enfances, pp.59-84.

Akoun, André et Pierre Ansart (sous la direction de).1994. *Dictionnaire de sociologie*. Paris : Collection Dictionnaires Le Robert-Seuil, 587 p.

Almeda, Frank. 1997. « Baobab Trees. Gnarled Upside-down Giants », *Wild Lives* », [En ligne].  
<http://www.calacademy.org/calwild/pacdis/issues/spring97/wildlg.jpg> (page consultée le 29 septembre 2002)

Amstalden, Martine. 1998. « Relations de genre et développement international : dérives et interprétations d'un projet de développement au Mali ». Mémoire de maîtrise, Sainte-Foy : Université Laval, 175 p.

Assogba, Yao. 1993. « Entre la rationalité des intervenants et la rationalité des populations bénéficiaires : l'échec des projets en Afrique noire ». *Cahiers de Géographie du Québec*, vol 37, no 100, pp.49-66.

Assogba, Yao. 1988. « Le paradigme interactionniste et le processus de développement communautaire : l'exemple des ONG en Afrique ». *Revue canadienne d'études du développement*, vol 9, no 2, pp.201-218.

Ayuk, Elias T. 1997. « Adoption of agroforestry technologies : The Case of live hedges in the Central plateau of Burkina Faso ». *Agricultural Systems*, vol. 54, no 2, pp.189-206.

Bailleul, Charles (Société des Missionnaires d'Afrique). 1981. *Petit dictionnaire bambara-français, français-bambara*. England : Avebury Publishing Company, 339 p.

Bastide, Roger. 1995. « Acculturation ». In *Encyclopædia Universalis*. Paris : Encyclopædia Universalis, vol 1, p.116.

Bazin, Mgr H. 1965 [1906]. *Dictionnaire bambara-français*. New Jersey: 693 p.

Bergeret, Anne et Jesse C. Ribot. 1989. *L'arbre nourricier en pays sahéliens*. France : Éditions de la maison des sciences de l'homme, Ministère de la coopération et du Développement, 237 p.

Banque mondiale. 2000. *Mali data profile*, [En ligne]. <http://devdata.worldbank.org> (page consultée le 1<sup>er</sup> décembre 2000)

Boserup, Ester. 1970. *Woman's role in economic development*. London : Éditions Allen & Unwin, 283 p.

Boudon, Raymond et François Bourricaud. 1994. *Dictionnaire critique de la sociologie*. Paris : Éditions « Quadrige », Presses Universitaires de France, p.250.

Castle, Sarah, S. Traoré et L. Cissé. 2002. « (Re)defining reproductive health with and for the community : an example of participatory research from Mali ». *African Journal of Reproductive Health*, vol 6, no 1, pp.20-31.

CIA. 2000. *Mali*, [En ligne]. <http://www.odci.gov/cia/publications/factbook/index.html> (page consultée le 1<sup>er</sup> décembre 2000)

CIA. 2002. *Mali*, [En ligne]. [Http://www.odci.gov/cia/publications/factbook/index.html](http://www.odci.gov/cia/publications/factbook/index.html) (page consultée le 28 septembre 2002)

Club du Sahel. 1984. *L'agroforesterie dans le Sahel Ouest Africain*. Paris : Éditions de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 102 p.

DAWN (Development Alternatives with Women for a New Era (Project)). 1992. *Femmes du Sud : autres voix pour le XXe siècle*. Paris : Côté-femmes éditions, 157 p.

DAVID, A. 1995. « The bizarre baobab », *BAUM Systematic revision of Adansonia* - ANN. Missouri Bot.Gard. 82 : 440-470, [En ligne]. <http://www.fao.org/WAICENT/FAOINFO/AGRICULT/AGP/AGPS/Pgrfa/pdf/mali.pdf> (page consultée le 29 septembre 2002)

Deliège, Robert. 1996. *Anthropologie de la parenté*. Paris : Armand Colin, 175 p.

FAO. 2000. *Vulgarisation*, [En ligne]. <http://www.fao.org/Gender/fr/educ-f.htm> (page consultée le 7 novembre 2000)

FAO. 1998. *Mali : présentation générale*, [En ligne]. <http://fao.org/WAICENT/faoinfo/economic/gIEWS/french/basedocs/mli/mligen1f.stm> (page consultée le 1<sup>er</sup> novembre 2000)

Ghasarian, Christian. 1996. *Introduction à l'étude de la parenté*. Paris : Éditions du Seuil, 276 p.

Goody, Jack . 1973. « Polygyny, economy and the role of women ». *The character of kinship*. S.I. : Cambridge University Press, pp. 175-190.

Görög-Karady, Véronika. 1997. *L'univers familial dans les contes africains. Liens de sang liens d'alliance*. Paris : L'Harmattan, 284 p.

Gueye, Bara et Karen Schoonmaker Freudenberger. 1991. *Introduction à la méthode accélérée de recherche participative (MARF) Rapid Rural Appraisal*. Argentine : International Institute for Environment Development (IIED), 70 p.

Grosz-Ngaté, Maria. 1989. « Hidden Meanings : Explorations into Bamanan Construction of Gender ». *Ethnology*, vol 28, no 2, pp.167-183.

ICRAF (Centre international de recherche en agroforesterie). 1994. *Annual report 1994*. Nairobi: ICRAF, 239 p.

Kouamé, Aka et Mburano Rwenge. 1996. *Structure de production et comportement procréateur en Côte d'Ivoire*. Paris : Les dossiers du CEPED, no 36, 31 p.

Labrecque, Marie-France. 1997. *Sortir du labyrinthe*. Ottawa : Études des femmes, 223 p.

Lemay, Anne-Marie. 2000. « Les seigneurs de la terre ». *Espaces de la parole*, vol 6, no 2, pp.43-48.

Levasseur, Virginie. 2003. *L'utilisation des haies vives améliorées dans le cercle de Ségou au Mali : un signe d'une société en mutation*. Thèse de doctorat, Sainte-Foy : Université Laval, 226 p.

Lungren, B.O et J.B. Raintree. 1982. « Sustained agroforestry » In Nestel, B., *Agricultural Research for Development Potentials and Challenges in*



Asia, pp.37-49. In Olivier, Alain. *Agroforesterie* [FOR-64622]. 1998. Université Laval, p.6 [Documents d'accompagnement du cours].

Locoh, Thérèse. 1988. « Structures familiales et changements sociaux ». In *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara* (sous la direction de Dominique Tabutin). Paris : L'Harmattan, pp.441-478.

Makinwa-Adebusoye, P.K. 1999. « La famille africaine en milieu rural ». In Adepoju, Aderanti. *La famille africaine, politiques démographiques et développement*. Paris : Édition Karthala, série Questions d'enfances, pp.135-152.

Marcoux, Gilles. 2001. *L'impact du Projet de restructuration du marché céréalier sur l'évolution des conditions d'échanges des paysans au Mali : le passage d'une omniprésence étatique à une réhabilitation légale du secteur privé*. Mémoire de maîtrise, Ste-Foy : Université Laval, 139 p.

Marcoux, Richard. 1997. « Le travail, un jeu d'enfant? À propos de la contribution des enfants à la subsistance des ménages au Mali ». In Pilon, Marc, Thérèse Locoh, Émilien Vignikin et Patrice Vimard (sous la direction de). *Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines*. S.L : Les Études du CEPED, no 15, pp.209-221.

Marcoux, Richard. 1994. *Le travail ou l'école, L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*. S.L. : Études et travaux du CERPOD, no12, 200 p.

Mendras, Henri et Michel Forsé. 1983. *Le changement social, tendances et paradigmes*. Paris : Armand Colin-collection, 284 p.

Monteil, Vincent. 1964. *L'Islam noir*. Paris : Éditions du Seuil, 367 p.

Ocholla-Ayayo, A.B.C. 1999. « La famille africaine entre modernité et tradition ». In Adepoju, Aderanti. *La famille africaine, politiques démographiques et développement*. Paris : Édition Karthala, série Questions d'enfances, pp.85-108.

Olivier, Alain. 1998. *Textes pédagogiques (Notes de cours), Agroforesterie* (FOR-64622). Sainte-Foy : Université Laval, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Département de phytologie, automne 1998, 66 p.

Organisation mondiale du commerce. 1998. *Examen des politiques commerciales, Burkina Faso et Mali*. Genève : mars 1998.

Organisation des Nations Unies. 1999. *Indice de développement humain*, [En ligne]. <http://www.onu.com> (page consultée le 23 octobre 2004)

Organisation internationale de la francophonie. 2004. *Mali : données factuelles*, [En ligne]. <http://www.francophonie.org/membres/etats/membres/FICPAYS/MT0084370.html> (page consultée le 23 octobre 2004)

Pawlick, Tom. 1989. « La dimension sociale de l'agroforesterie ». *Agroforesterie Aujourd'hui*, vol 1, no 2, pp.4-7.

Pison, Gilles. 1986. « La démographie de la polygamie ». *Population*, vol 41, no 1, pp.93-122.

Programme Alimentaire Mondial. 1998. *Country programme-Mali (1999-2000)*. *Agenda item 7*, [En ligne]. [http://www.wfp.org/eb\\_public/EB.3\\_98\\_French/Default.htm](http://www.wfp.org/eb_public/EB.3_98_French/Default.htm) (Page consultée le 6 novembre 2000)

Quesnel, André et Patrice Vimard. 1986. « Groupes de production et de reproduction démographique en économie de plantation. Le plateau de Dayes (Sud-ouest Togo) ». In Association internationale des démographes de langue française (AIDELF). *Les familles d'aujourd'hui. Démographie et évolution récente des comportements familiaux*. Genève : pp.513-521.

République du Mali. 2001. *RACE (recensement à caractère administratif)*. Bamako : Ministère de l'administration territoriale et des collectivités locales.

République du Mali. 1998. *Recueil des statistiques du secteur rural malien*. Bamako : Ministère du développement rural et de l'eau, Cellule de planification et de statistique, mars 1998.

République du Mali. 1997. *Rapport d'activités, campagne 1996/1997 (1<sup>er</sup> mai 1996-31 mars 1997)*. Bamako : Ministère du développement rural et de l'environnement, Direction national de l'agriculture, Programme fonds de développement villageois de Ségou, 57 p.

République du Mali. 1997. *Bilan de l'emploi, Étude sur le secteur rural*, (sous la direction de Abou Doumbia, Modibo Kamaté). Bamako : Ministère de l'emploi de la fonction publique et du travail, Office de la main d'œuvre et de l'emploi, Observatoire de l'emploi et de la formation, 49 p.

République du Mali et Bureau d'experts en auto-gouvernance et gestion de l'environnement au Sahel (BEAGGES). 1996. *Développement de*

*l'approche gestion de terroirs et des ressources naturelles dans la zone d'intervention du programme fonds de développement villageois de Ségou.* Bamako.

République du Mali. 1995. *La situation des femmes rurales : annexe au Rapport National sur la situation des femmes au Mali.* Bamako : Commissariat à la promotion des femmes.

République du Mali. 1994. *Rapport national sur la situation des femmes au Mali* (sous la direction de Diakité, Fatoumata N'Diaye). Beijing : Commissariat à la promotion des femmes, IVe Conférence Mondiales sur les Femmes, Lutte pour l'Égalité, le Développement et la Paix, 47 p.

République du Mali. 1980. *Lexique bambara-français.* Mali : Ministère de l'éducation nationale (DNAFLA), 80 p.

Rocheleau, Dianne, Fred Weber et Alison Field-Juma. 1988. *Agroforestry in dryland Africa.* Nairobi: International Council for Research, 311 p.

Savoie-Zajc, Lorraine. 1997. « L'entrevue semi-dirigée ». In Gauthier, B. (dir.). *Recherche en sciences sociales : De la problématique à la collecte de données.* Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, pp. 263-285.

SCHERR, Sara et Eva Müller. 1989. « Que font les projets de développement agroforestier? ». *Agroforesterie Aujourd'hui*, vol1, no 4, p.8-14.

Segalen, Martine. 1996. *Sociologie de la famille.* Paris : Édition Armand Colin, 295 p.

Simard, Paule. 1993. *Espaces d'autonomie des femmes Bambara Manghadié (Mali).* Série mémoires et thèse. Sainte-Foy : Université Laval no 7, 198 p.

Tabutin, Dominique et Françoise Bartiaux. 1986. « Structures familiales et structures sociales dans le tiers-monde ». In Association internationale des démographes de langue française (AIDELF). *Les familles d'aujourd'hui. Démographie et évolution récente des comportements familiaux.* Genève : pp.231-262.

Thomas, Louis-Vincent et René Luneau. 1980. *La terre africaine et ses religions. Traditions et changements.* Paris : Éditions L'Harmattan, 335 p.

Triaud, Jean-Louis. 1997. « L'islam d'Afrique noire ». In Lenoir, Frédéric et Ysé Tardan-Masquelier (sous la direction de). *Encyclopédie des religions.* Paris : Bayard Éditions, pp.796-800.

Sulayanan, Nyang, 1996. « Islam in Sub-Saharan Africa ». In *The Muslim Amanac*. S.I. : Editor Azim A. Nanji, pp.45-57.

Spiro, E. Melford. 1968. « Is the family universal? ». In *Marriage, family and residence*. S.I : Edited by Paul Bohannam and John Middleton, American Museum Sourcebooks in Anthropology, pp.221-235.

Isiugo-Ibanihe, U.C. 1985. « Child fosterage in West Africa ». *Population and Development Review*,. no 1, pp.53–73.

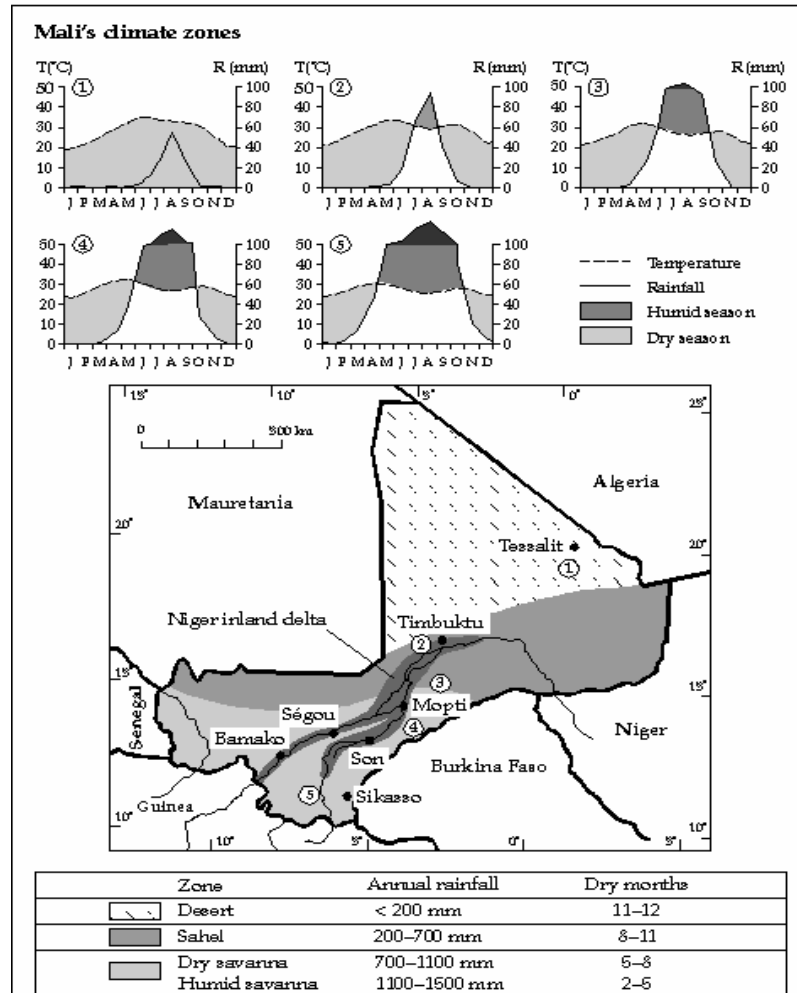
UNICEF. 2000. Information statistics, [En ligne]. [http://unicef.org/statis/country\\_1Page108.html](http://unicef.org/statis/country_1Page108.html) (Page consultée le 1 novembre 2000)

Zahan, Dominique. 1960. *Sociétés d'initiation bambara, Le N'domo, le Koré*. Paris : Mouton & CO, 438 p.

## **Annexes**

# Annexe 1 : Les zones climatiques du Mali

Figure 5



Source: E. Messerli, Geographic Institute of the University of Berne, Switzerland

**Annexe 2 : La répartition des apports énergétiques par jour, par personne au Mali, moyenne 1990-1994**

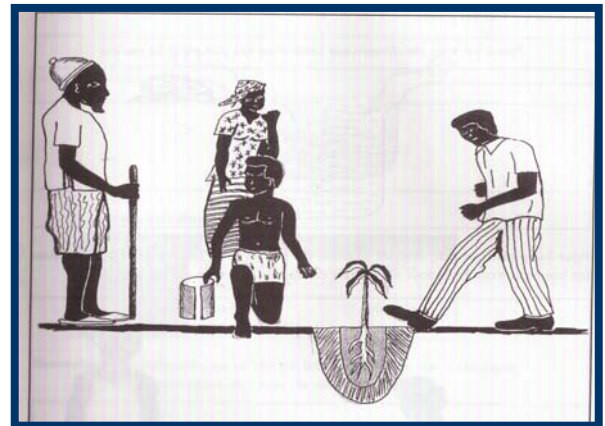
<b>Aliments</b>	<b>% kcal/pers./jour</b>
<b>Céréales</b>	73 %
<b>Huiles</b>	8
<b>Lait, œufs et dérivés</b>	5
<b>Sucres</b>	4
<b>Viandes et volailles</b>	4
<b>Légumineuses</b>	3
<b>Boissons</b>	1
<b>Fruits et légumes</b>	1
<b>Poissons</b>	0.5
<b>Tubercules</b>	0.5

FAO [1997] 2000

### Annexe 3 : L'installation des haies vives

La technique pour installer la haie vive est relativement simple. On plante autour du périmètre du champ maraîcher des arbres ou arbustes sur une ou plusieurs rangées. Étant donné qu'il s'agit d'éviter que des animaux pénètrent dans les champs, l'espacement sera très faible entre les arbres, plantés à intervalle de 30 à 90 cm seulement.

Les arbres peuvent provenir de plants en sachets, de plants à racines nues ou être plantés en semis direct. Les haies vives doivent pousser vite dès les premières années et on préférera donc des espèces pouvant être propagées par boutures. Pour les semis directs, une grande quantité d'eau est nécessaire et on doit s'assurer de protéger les pousses contre les animaux : l'installation d'une haie morte pour protéger la haie vive sera donc nécessaire les premières années.



(Source inconnue)

Les ligneux de la haie vive se doivent de ne pas dépasser une hauteur de 2 mètres et nécessitent donc des tailles régulières. La taille est essentielle afin d'éviter la concurrence vis-à-vis de la lumière.



## **Annexe 4 : Questionnaire-ménage**

NUMERO DU QUESTIONNAIRE: [ ][ ][ ][ ]

**Questionnaire enquête ménage**

**Terrain de maîtrise  
Anne-Marie Lemay**

Avril 2001

VILLAGE  
\_\_\_\_\_

IDENTIFICATION : Nom et Prénoms du chef de ménage :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

DATE DE L'ENQUETE  
[ ][ ][ ][ ][ ][ ]

NOMBRE TOTAL DE PERSONNES DANS LE MENAGE [ ][ ]

NOMBRE DE NOYAUX FAMILIAUX [ ][ ]

NOMBRE TOTAL D'ENFANTS DE 12-16 ANS DANS LE MENAGE [ ][ ]

OBSERVATIONS :

NUMERO DU QUESTIONNAIRE : [ ][ ][ ][ ][ ]

**MODULE M1 : CARACTERISTIQUES DES MEMBRES DU MENAGE**

NUMERO DE NOYAU	NOM ET PRENOMS	SITUATION MATRI-MONIALE	LIEN PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE <i>Dou -Doutigui</i>	LIEN PARENTE AVEC LE CHEF DE NOYAU <i>Seraforo</i>	SEXE	SITUATION DE RESIDENCE
		0 CE 1 M1 2 M2 3 M3 4 M4+ 5 FI 6 SE 7 DI 8 VE	1 CM 2 EP 3 FL 4 P/M 5 GP 6 FR/SR 7 NV 8 PTFL 9 AP 0 SLP	1 CN 2 EP 3 FL 4 P/M 5 GP 6 FR/SR 7 NV 8 PTFL 9 AP 0 SLP	1 MAS. 2 FEM.	1 PRESENT 2 ABSENT 3 EXODE 4 DECÉDÉ
[ ][ ]		[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]		[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]		[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]		[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]		[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]		[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]		[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]		[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]		[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]		[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]		[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]		[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]		[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]		[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]

**MODULE M1 : CARACTERISTIQUES DES MEMBRES DU MENAGE**

ANNEE DE NAISSANCE	NATIONALITE ET ETHNIE <small>Spécifier seulement si la nationalité n'est pas malienne</small>	RELIGION	FREQUENTATION SCOLAIRE	NIVEAU D'INSTRUCTION
	1 BAMBARA 2 MALINKÉ 3 PEUL 4 SONINKÉ 5 SONRAI. 6 SENUFO	1 MUSULMANE 2 CHRETIENNE 3 ANIMISTE 4 AUTRE	1 OUI 2 NON	LE NUMERO DE LA DERRIERE ANNEE
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
[ ][ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]

NUMERO DU QUESTIONNAIRE : [ ] [ ] [ ] [ ]

## **MODULE M2 : CARACTERISTIQUES DU TRAVAIL**

TYPE D'ACTIVITE	POUR LES PAYSANS TRAVAILLANT DANS LES CHAMPS, QUELS SONT LES TYPES DE PRODUITS CULTIVÉS?	POUR LES PAYSANS TRAVAILLANT DANS LES JARDINS, QUELS SONT LES TYPES DE PRODUITS CULTIVÉS?	OUTRE L'AGRICULTURE, AVEZ-VOUS UNE AUTRE SOURCE DE REVENU?
<b>1</b> Paysan (champ) <b>2</b> Paysan (jardin) <b>3</b> salarié <b>4</b> Femme au foyer <b>5</b> Enfant <b>6</b> Étudiant <b>7</b> Retraité <b>8</b> Autre	1 Mil 2 Arachide 3 Sorgho 4 Fonio 5 Maïs 6 Voandzou 7 Riz 8 Manioc 9. Niébé 10 Coton	1. Oignons 2. Concombres 3. Tomates 4. Baobabs 5. Aubergines 6. Salades 7. Arbres fruitiers 8. piments 9. Gombo 10. Papave	1 ELEVAGE 2 COMMERCE/VENTE 3 ARTISANAT (POTERIE, TISSAGE, BOGOLAN) 4 TRAVAIL SAISONNIER 5 MENUISERIE/FORGE
[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]
[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]
[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]
[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]
[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]
[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]
[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]
[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]
[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]
[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]
[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]
[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]
[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]
[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]
[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]
[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]
[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]
[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]
[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ]

NUMERO DU QUESTIONNAIRE : [ ][ ][ ][ ]

**MODULE M3 : CARACTERISTIQUES DIVERSES DU MENAGE**

QUESTIONS - INSTRUCTIONS	MODALITES -REPONSES	QUESTIONS - INSTRUCTIONS	MODALITES -REPONSES
Y a-t-il des corvées de ramassage du bois journalières à faire à l'extérieur?	NON 0 OUI 1	Combien de ces équipements il y a dans la concession?	CHARRETTES [ ][ ] CHARRUE [ ][ ]
Lesquelles des personnes du ménage sont concernées par cette corvée?	FEMMES MARIEES A FILLES B GARCONS C HOMMES D VENDEUR E AUTRES _____ W Précisez	Nommez le nombre d'animaux de la concession :	ÂNES [ ][ ] BŒUFS DE LABOUR [ ][ ] BŒUFS D'ÉLEVAGE [ ][ ] MOUTONS [ ][ ] CHÈVRES [ ][ ]
Quel est votre statut d'occupation des terres?	LOCATAIRE 1 PROPRIETAIRE 2	Est-ce qu'il y a des enfants dans la concession qui n'ont pas été enregistré comme membre du ménage?	OUI 1 NON 2 NOM _____ RÔLE _____

**MODULE 4 : A) CARACTÉRISTIQUE DE LA HAIE VIVE**

QUESTIONS -INSTRUCTIONS	MODALITES -REponses	QUESTIONS -INSTRUCTIONS	MODALITES -REponses
Avez-vous une haie vive?	OUI 1 NON 2	La haie vive protège quelle(s) culture(s)?	MANIOC MIL MARAÎCHAGE SORGHO AUTRES
Combien de mètres de longueur a votre haie?	[ ][ ][ ] METRES	Coupez-vous la haie vive?	OUI NON
Depuis combien d'années vous avez une haie vive?	[ ][ ] ANNÉE(S) SOIT 19 _____	Si oui à quelle fréquence?	À chaque [ ][ ] jours [ ][ ] semaines [ ][ ] mois [ ][ ] années
De quel espèce d'arbre est faite votre haie vive? (mentionner en ordre d'importance)		ACACIA NILOTICA (BOUANA)	1
		ACACIA SENEGAL (PATOGO)	2
		ZIZIPHUS MAURITIANA (N'TOMO)	3
		BAUHINIA RUFRESCENS (SIFLEYIRINI)	4
		LAWSONIA INERMIS (DIABY)	5
		EUPHORBE (SIN DJIBA)	6
		JATROPHA CURCAS	7
Quel (s) produits vous utilisez des arbres de la haie vive?		ACACIA NILOTICA (BOUANA)	1
		ACACIA SENEGAL (PATOGO)	2
		ZIZIPHUS MAURITIANA (N'TOMO)	3
		BAUHINIA RUFRESCENS (SIFLEYIRINI)	4
		LAWSONIA INERMIS (DIABY)	5
		EUPHORBE (SIN DJIBA)	6
		JATROPHA CURCAS	7
À quelle période de l'année la haie demande le plus d'entretien?	NOMMEZ LES MOIS	Quel est le mode de tenure de la parcelle?	INDIVIDUELLE 1 COLLECTIVE 2
Nommer toute les personnes qui doivent travailler à l'installation de la haie vive? En ordre d'importance	1 _____ 2 _____ 3 _____ 4 _____		

NUMERO DU QUESTIONNAIRE : [ ][ ][ ][ ][ ]

## **MODULE 4 : B ) CARACTÉRISTIQUE DE LA HAIE MORTE**

<b>QUESTIONS - INSTRUCTIONS</b>	<b>MODALITES -REPONSES</b>	<b>QUESTIONS - INSTRUCTIONS</b>	<b>MODALITES -REPONSES</b>
La haie morte protège quelle(s) culture(s)?	MANIOC 1 MIL 2 MARAÎCHAGE 3 SORGHO 4 AUTRES 5	À quelle période de l'année la haie demande le plus d'entretien?	NOMMEZ LES MOIS
Combien de mètres de longueur a votre haie morte?	[ ][ ][ ] METRES	Quel est le mode de tenure de la parcelle?	INDIVIDUELLE  COLLECTIVE
Depuis combien d'années vous avez une haie morte?	[ ][ ] ANNÉE(S) SOIT 19 [ ][ ]	À quelle fréquence devez-vous travailler sur la haie morte?	À chaque [ ][ ] jours [ ][ ] semaines [ ][ ] mois [ ][ ] années
Nommer toute les personnes qui doivent travailler à l'installation de la haie morte. En ordre d'importance	1 _____ 2 _____ 3 _____ 4 _____		



NUMERO DU QUESTIONNAIRE : [ ][ ][ ][ ][ ]

## MODULE 4 C) CARACTÉRISTIQUE DES CHAMPS DE BAOBABS

QUESTIONS -INSTRUCTIONS	MODALITES -REPONSES	QUESTIONS -INSTRUCTIONS	MODALITES -REPONSES
Avez-vous des parcelles de baobabs?	OUI 1 NON 2	À combien de temps de marche allez-vous chercher les feuilles de baobab ?	_____ MINUTES
Qui arrose les parcelles de baobab ?	FEMMES 1 HOMMES 2 ENFANTS 3 AUTRES 4	Qui va chercher les feuilles de baobab dans les arbres ?	FEMMES 1 HOMMES 2 ENFANTS 3 AUTRES 4
Qui a planté les arbres?	FEMMES 1 HOMMES 2 ENFANTS 3 AUTRES 4	Depuis combien de temps vous avez des parcelles de baobabs ?	_____ MOIS
Nommez toutes personnes qui doivent travailler pour entretenir les parcelles de baobabs? En ordre d'importance	1 _____ 2 _____ 3 _____ 4 _____	Vendez-vous les feuilles baobab au marché?  Si oui, à qui revient l'argent?	OUI 1 NON 2  _____
Avez-vous commencé à récolter les feuilles des parcelles de baobabs? Si oui à quelle fréquence le faites-vous?	OUI 1 NON 2  _____ _____	Que faites-vous avec les feuilles de baobab?	1 _____ 2 _____ 3 _____ 4 _____

## Annexe 5 : Grille du suivi

### FICHE D'OBSERVATION

Village/quartier \_\_\_\_\_ Nom de la personne \_\_\_\_\_

Cochez Âge

Homme

Rang (1ère-2ième)

École (o/n)

Femme



Enfant



Heure \_\_\_\_ .00

M I N	(1) ACTIVITÉ PREMIERE	(2) ACTIVITÉ SECONDAIRE	(3) LIEU	(4) ACCOMPAGNÉ DE	(5) ACTIVITÉ AGROFORESTIÈRE
00					
05					
10					
15					
20					
25					
30					
35					
40					
45					
50					
55					
60					

Commentaires :

## Annexe 6 : L'échantillon

Nom	Village	Âge	Sexe	École	Type d'union	Agroforesterie	Richesse	Âge du chef de l'UPA	Taille de la concession
BRAMA TANGARA	NGAMA	15	HOMME	Oui	MONOGAME	ADOPBAO	NANTIS	JEUNE	GRANDE
DABA TANGARA	NGAMA	29	HOMME	Non	MONOGAME	ADOPBAO	NANTIS	JEUNE	GRANDE
MADOU TANGARA	NGAMA	44	HOMME	Non	MONOGAME	ADOPBAO	NANTIS	JEUNE	GRANDE
MAYAMA SACKO	NGAMA	38	FEMME	Non	MONOGAME	ADOPBAO	NANTIS	JEUNE	GRANDE
FATOUMATA COULIBALY	NGAMA	41	FEMME	Non	POLYGAME	ADOPBAO	MNANTIS	MOYENÂGÉ	MOYENNEE
ISSA TANGARA	NGAMA	46	HOMME	Non	POLYGAME	ADOPBAO	MNANTIS	MOYENÂGÉ	MOYENNE
ZOUMANE TANGARA	NGAMA	14	HOMME	Non	POLYGAME	ADOPBAO	MNANTIS	MOYENÂGÉ	MOYENNE
MAYAMA COULIBALY	NGAMA	10	FEMME	Non	POLYGAME	ABANBAO	DÉMUNIS	MOYENÂGÉ	GRANDE
MINATA DAGNON	NGAMA	61	FEMME	Non	POLYGAME	ABANBAO	DÉMUNIS	MOYENÂGÉ	GRANDE
MOUSSA COULIBALY	NGAMA	71	HOMME	Non	POLYGAME	ABANBAO	DÉMUNIS	MOYENÂGÉ	GRANDE
TENECO SACKO	NGAMA	38	FEMME	Non	POLYGAME	ABANBAO	DÉMUNIS	MOYENÂGÉ	GRANDE
AWA BERTÉ	NGAMA	26	FEMME	Non	POLYGAME	ADOPBAO	DÉMUNIS	VIEUX	MOYENNE
DRISSA SACKO	NGAMA	40	HOMME	Non	POLYGAME	ADOPBAO	DÉMUNIS	VIEUX	MOYENNE
HAWA TRAORÉ	NGAMA	51	FEMME	Non	POLYGAME	ADOPBAO	DÉMUNIS	VIEUX	MOYENNE
NIANIA SACKO	NGAMA	13	FEMME	Non	POLYGAME	ADOPBAO	DÉMUNIS	VIEUX	MOYENNE
TIA SAKO	NGAMA	66	HOMME	Non	POLYGAME	ADOPBAO	DÉMUNIS	VIEUX	MOYENNE
ALOU BADRA TANGARA	NGAMA	57	HOMME	Non	MONOGAME	ABANBAO	DÉMUNIS	VIEUX	MOYENNE
DRISSA TANGARA	NGAMA	15	HOMME	Non	MONOGAME	ABANBAO	DÉMUNIS	VIEUX	MOYENNE
TCHÉ-TCHÉ TANGARA	NGAMA	65	HOMME	Non	MONOGAME	ABANBAO	DÉMUNIS	VIEUX	MOYENNE
TENEKOURA SACKO	NGAMA	52	FEMME	Non	MONOGAME	ABANBAO	DÉMUNIS	VIEUX	MOYENNE
KARAMOUKO DIARRA	TESSERIBOUGO U	57	HOMME	Non	MONOGAME	ADOPHV	MNANTIS	MOYENÂGÉ	PETITE
MASSARA DIARRA	TESSERIBOUGO U	13	FEMME	Oui	MONOGAME	ADOPHV	MNANTIS	MOYENÂGÉ	PETITE
NÉ TANGARA	TESSERIBOUGO U	46	FEMME	Non	MONOGAME	ADOPHV	MNANTIS	MOYENÂGÉ	PETITE
SINALY DIARRA	TESSERIBOUGO U	45	HOMME	Non	MONOGAME	ADOPHV	MNANTIS	MOYENÂGÉ	PETITE
AROUNA FOFANA	TESSERIBOUGO U	13	FEMME	Non	POLYGAME	ADOPHV	DÉMUNIS	VIEUX	PETITE

Nom	Village	Âge	Sexe	École	Type d'union	Agrofor-estrie	Richesse	Âge du chef de l'UPA	Taille de la concession
BA TANGARA	TESSERIBOUGO U	50	FEMME	Non	POLYGAME	ADOPHV	DÉMUNIS	VIEUX	PETITE
MOUSSA FOFANA	TESSERIBOUGO U	64	HOMME	Non	POLYGAME	ADOPHV	DÉMUNIS	VIEUX	PETITE
YAYA DIARRA	TESSERIBOUGO U	42	FEMME	Non	POLYGAME	ADOPHV	DÉMUNIS	VIEUX	PETITE
MOUSSA DIARRA	TESSERIBOUGO U	15	HOMME	Oui	POLYGAME	ADOPHV	NANTIS	MOYENÂGÉ	GRANDE
NOUHOU DIARRA	TESSERIBOUGO U	37	HOMME	Non	POLYGAME	ADOPHV	NANTIS	MOYENÂGÉ	GRANDE
ROKIA COULIBALY	TESSERIBOUGO U	38	FEMME	Non	POLYGAME	ADOPHV	NANTIS	MOYENÂGÉ	GRANDE
ROKIA DIARRA	TESSERIBOUGO U	39	FEMME	Non	POLYGAME	ADOPHV	NANTIS	MOYENÂGÉ	GRANDE
SIDY DIARRA	TESSERIBOUGO U	48	HOMME	Non	POLYGAME	ADOPHV	NANTIS	MOYENÂGÉ	GRANDE
ALIMATA COULIBALY	TESSERIBOUGO U	10	FEMME	Oui	POLYGAME	UTIHM	NANTIS	VIEUX	PETITE
HAWA COULIBALY	TESSERIBOUGO U	52	FEMME	Non	POLYGAME	UTIHM	NANTIS	VIEUX	PETITE
RAMATOU TANGARA	TESSERIBOUGO U	51	FEMME	Non	POLYGAME	UTIHM	NANTIS	VIEUX	PETITE
SENY COULIBALY	TESSERIBOUGO U	62	HOMME	Non	POLYGAME	UTIHM	NANTIS	VIEUX	PETITE
SOULEYMAN COULIBALY	TESSERIBOUGO U	67	HOMME	Non	POLYGAME	UTIHM	NANTIS	VIEUX	PETITE
BOUCARI DEMBELEY	TESSERIBOUGO U	13	HOMME	Non	MONOGAME	UTIHM	MNANTIS	JEUNE	PETITE
BRIMA DEMBELEY	TESSERIBOUGO U	45	HOMME	Non	MONOGAME	UTIHM	MNANTIS	JEUNE	PETITE
HAWA DIARRA	TESSERIBOUGO U	99	FEMME	Non	MONOGAME	UTIHM	MNANTIS	JEUNE	PETITE

## Annexe 7 : Schéma d'entrevues

### Entrevue générale

Vous êtes, ou vous avez été actif dans une association moderne ou traditionnelle?  
Laquelle? Votre rôle? Depuis quand?

**NG-L'ORS** intervient beaucoup à N'Gama, comment cela a transformé votre travail?

**F-** Nyèsigiso a consenti des prêts à des femmes dans le village, avez-vous participé?  
Qu'est que cela vous a apporté?

Combien a-t-il de personnes actives (vous incluant) dans votre famille? (par sexe)

Avez-vous des enfants en exode? Combien et depuis combien de temps?

Avez-vous perdu des enfants qui seraient des adultes actifs dans le ménage  
présentement?

Est-ce qu'il y a des gens des tons qui viennent faire du travail sur vos champs? Pour  
quelles raisons?

**F-** Combien de temps consacrez-vous au champ de votre mari? Et à vos champs?

Avec qui travaillez-vous le plus dans la famille?

**F-** Quelles sont les activités que vous menez de façon totalement autonome, sans votre  
mari?

### **Quelle est la période de l'année que vous trouvez la plus difficile? Pourquoi?**

Quelle est votre tâche la plus difficile dans le travail agricole? Pourquoi?

Qu'est-ce qui est le plus long à faire dans vos nombreuses tâches? Combien de temps  
ça prend?

Est-ce que les femmes travaillent plus ou moins qu'avant? Pourquoi? Qu'est-ce qui a  
changé?

Dans votre travail ou dans la vie de tous les jours, êtes-vous relié de prêt ou de loin à un  
*fa so* ou à un *gwa ba*?

Si oui, qui a le plus de pouvoir dans la concession pour la gestion des produits agricoles?

Comment se fait le partage de la nourriture et des récoltes dans le *gwa fitini*, *gwa ba* et *fa so*?

Quelles sont les responsabilités que gèrent le *fa so*, le *gwa ba* et le *gwa fitini* dans votre  
travail?

Quels sont les lieux dans le village ou à l'extérieur qui sont réservés aux hommes?

Quels sont les lieux dans le village ou à l'extérieur qui sont réservés aux femmes?

Est-ce qu'il y a des lieux interdits pour l'un ou l'autre des sexes dans le village?

**Poly-** Quels sont les avantages et les inconvénients de la polygamie dans le travail  
domestique et agricole?

**Poly-** Pourquoi deux femmes?

**F- Poly-** Faites-vous une rotation des responsabilités avec les autres épouses? Sur quelles tâches en particulier?

**F- Poly-** Quelle est la femme qui travaille le plus dans votre famille?

**Mono-** Quels sont les avantages et les inconvénients de la monogamie dans le travail domestique et agricole?

**Mono-** Pourquoi une seule femme?

**Mono-** Être monogame c'est plus ou moins de travail?

F- Quels sont les obligations de votre mari par rapport à vous? À vos enfants?

**F- Poly-** Est-ce différent pour votre co-épouse et ces enfants?

F- Quels sont vos obligations par rapport à votre mari?

**F- Poly-** Est-ce différent pour votre autre épouse et ses enfants?

H- Quels sont les obligations de votre femme par rapport à vous?

**H- Poly-** Et à son autre épouse?

H- Quelles sont vos obligations par rapport à votre première et deuxième femme?

**H- Poly-** Quelles sont les obligations des femmes entre elles?

Est-ce que vous pouvez dire les différences entre votre famille actuellement et celle de votre enfance?

Comment votre travail s'est-il transformé depuis quelques années?

Quels sont vos besoins en matière d'arbres?

Avez-vous des questions pour moi?

### **Haie morte et haie vive- Questions aux femmes de Tesseribougou**

Faites-vous la récolte de bois de cuisine?

Si oui, à combien de kilomètres allez-vous chercher du bois de feu?

Est-ce toujours sur votre terroir?

Comment fonctionnez-vous lorsque ce n'est plus sur votre terroir?

Qui va chercher le bois de feu?

À quelle fréquence?

À quelle période?

Quel type de bois utilisez-vous?

De quelle façon êtes-vous impliqué dans le travail des haies?

MV- De quelle manière profitez-vous de la haie morte de votre mari?

HV- De quelle manière profitez-vous de la haie vive de votre mari?

Qu'est-ce que vous utilisez comme produit de la haie?

HV- Est-ce courant de vous rendre dans les lieux où les haies vives sont installées?

Qu'est que vous y faites?

MV- Est-ce courant de vous rendre dans les lieux où les haies mortes sont installées?

Qu'est que vous y faites?

HV- Est-ce vous allez chercher du bois à partir des restes de la coupe de la haie vive?

MV- Est-ce vous allez chercher du bois à partir des restes de la haie morte?

Est-ce qu'une femme qui a un champ de petit mil peut adopter une haie vive? Pourquoi?

Pourquoi les femmes ne cultivent-elles pas le manioc?

Croyez-vous qu'il aurait été possible pour vous seule d'adopter une haie vive?

Croyez-vous que la haie vive vous serait utile?

Qu'est-ce que vous faites pour obtenir une terre?

Dans quels cas planter un arbre pose-t-il un problème?

### **Baobab**

Expliquez comment s'est déroulé l'introduction des parcelles de baobab dans le jardin?  
Comment vous êtes-vous procuré les graines de baobabs?  
Qui a obtenu ces graines?  
Qui a planté les baobabs dans la parcelle? A-t-il été aidé de quelqu'un?  
À quelle période avez-vous mis en place la parcelle de baobabs?  
F- Qu'est-ce que ça vous fait qu'on ait proposé ça aux hommes ?  
F- Avez-vous été consulté lors de l'installation du baobab?

Pour quelles raisons avez-vous décidé de faire une parcelle de baobab?  
Comment s'est prise la décision de faire une parcelle?  
**AB-** Depuis quand ne l'entretenez-vous plus la parcelle? Pour quelles raisons?  
**AB-Y** a-t-il eu une décision d'arrêter d'entretenir la parcelle?

Parlez-moi, du travail qu'exige, la mise en place de la parcelle de baobab :  
Pour chaque tâche dites-moi, qui l'a fait et combien de temps cela a-t-il pris?  
Parlez-moi du travail qu'exige l'entretien de la parcelle de baobab?  
Pour chaque tâche dites-moi, qui l'a fait et combien de temps cela prend et à quelle fréquence il faut la faire ? À quelle période de l'année ?  
F- Est-ce qu'il y a beaucoup de jeunes qui vont travailler avec elles dans le jardin?

Avez-vous récolté les feuilles de la parcelle de baobabs?  
- Si oui, combien de fois en avez-vous récolté?  
- À quelle période?  
- Combien de temps cela a pris avant d'avoir des feuilles pouvant être récoltées la première fois?  
- Après la première récolte, est-ce que cela a pris autant de temps avant qu'il y ait une repousse des feuilles?  
- Comment avez-vous utilisé les feuilles de baobabs récoltées dans la parcelle?  
- Comment les avez-vous distribuées dans la famille?  
- Vendez-vous les feuilles de baobab provenant des parcelles?  
**AD-** Comptez-vous essayer de vendre des feuilles fraîches?

Avant le baobab dans les jardins, qu'avait-il avant sur cette parcelle?  
Qui avait décidé de faire cette culture?  
Qui faisait le travail de cette parcelle avant?  
Est-ce que cette personne vendait ces produits récoltés?  
Qui en tirait l'avantage monétaire?

Parlez-moi comment se passait le maraîchage avant le jardin collectif.  
Avant l'arrivée du jardin collectif, aviez-vous un jardin ailleurs?  
Avant le jardin collectif, est-ce que les hommes faisaient le maraîchage?

Comment s'est passé l'arrivée du jardin collectif?  
Comment s'est déroulé la division des parcelles du jardin?  
Comment y a-t-il eu des hommes qui ont obtenu des parcelles?  
Depuis le mois de novembre l'année dernière, il y a des baobabs dans le jardin. Est-ce que vous voyez de plus en plus d'hommes dans le jardin?

F- Comment avez-vous perçu qu'il ait des hommes dans les jardins?  
F- Le jardin est un milieu de femmes, c'est moment pour régler plein de choses : est-ce toujours possible? De quoi parlez-vous?  
F- Avec plus hommes dans le jardin, est-ce que vous continuez à parler comment avant?  
F- Est-ce qu'il y a d'autres lieux dans le village où vous vous permettez de discuter aussi librement?

**AB-** Qu'est-ce que vous allez planter maintenant sur la parcelle?  
Qui a décidé de faire cette culture?  
Qui fait le travail de cette parcelle?  
Est-ce que cette personne vend ces produits récoltés?  
Qui en tire l'avantage monétaire?

Est-ce que planter des graines de baobabs dans un jardin est la même chose que planter un manguiier? En fait, est-ce comme planter un arbre? (culture annuelle)  
Est-ce que planter des graines de baobabs dans un jardin est la même chose que planter des tomates ou une culture saisonnière?

Allez-vous chercher des feuilles de baobabs dans les arbres?  
Pourquoi ?  
Qui va chercher les feuilles dans les arbres?  
À quelle période récoltez-vous le plus?  
Combien ça prend temps pour récolter des feuilles dans les baobabs?  
Où se situent les baobabs dans lesquels vous allez chercher les feuilles?  
Est-ce qu'il y a la vente des feuilles de baobab sauvage?  
Qui les vend? Qui en tire le profit?  
Comment partagez-vous les feuilles de baobabs récoltées dans les arbres? *Gwa ba* ou *gwa fitini*  
Est-ce dangereux d'aller cueillir des feuilles de baobabs récoltées dans les arbres?  
Nourrissez-vous le bétail avec les feuilles de baobabs?  
Le travail de la récolte des feuilles de baobabs arrive-t-il dans un moment très occupé? À quelle fréquence le faites-vous? Quelles sont les autres tâches à effectuer au même moment?

À quelle période consommez-vous les feuilles des baobabs dans votre alimentation?  
À quelle période avez-vous la difficulté à trouver des feuilles de baobabs ?  
Si oui, est-ce récent ?  
Depuis quand consommez-vous les feuilles de baobabs dans votre alimentation quotidienne?  
Est-ce que vous achetez des feuilles de baobabs?  
Lorsque vous n'en consommez pas, par quoi le remplacez-vous?  
Est-ce meilleur?  
F- Avec les feuilles fraîches, comment était votre sauce? (goût-texture-odeur)

Croyez-vous que c'était plus ou moins de travail de faire une parcelle de baobab comparativement à faire la récolte des feuilles dans les arbres?

**AD-** Comptez-vous continuer à faire la parcelle? Pourquoi?  
**AD-** Voulez-vous laisser pousser les baobabs pour les transplanter ailleurs?  
**AB-** Comptez-vous reprendre la parcelle? Pourquoi?  
Quels avantages tirez-vous d'avoir une parcelle de baobabs?  
Quels inconvénients avez-vous eu d'avoir une parcelle de baobabs?

## Haies vives

Expliquez comment s'est déroulé l'introduction de la technologie de la haie vive dans votre champ?  
Pour quelles raisons avez-vous décidé de faire la haie vive?  
Comment s'est pris la décision de faire la haie vive? Et qui a pris cette décision?  
Comptez-vous continuer à faire une haie vive?  
Faisiez-vous une haie morte avant sur ce champ ou sur tout autre champ?



Est-ce que votre besoin de protection de vos champs est plus grand? Depuis combien d'années et pourquoi?

Dans ce champ, est-ce que votre statut dans la famille vous donne le droit de cultiver les produits de votre choix et de les vendre?

Dans ce champ, est-ce que votre statut dans la famille vous donne le droit de planter, couper des arbres et en récolter le produit?

Parlez-moi du travail qu'a nécessité l'installation de la haie vive? Qui l'a fait? Et combien de temps cela a-t-il pris?

Vous estimez à combien de jours le travail d'installation de la haie vive?

Comment vous êtes-vous procuré les plants pour faire la haie vive?

Combien de temps cela a-t-il pris avant qu'elle soit en fonction?

Est-ce un problème de planter un arbre dans votre champ?

Lors de la plantation des arbres de la haie, avez-vous eu des problèmes avec vos voisins ou votre famille?

Y a-t-il une raison en particulier, qui vous a fait choisir ce champ plutôt qu'un autre?

Y a-t-il une différence entre l'adoption d'une haie vive sur un champ collectif ou individuel?

Parlez-moi du travail que vous devez faire pour entretenir la haie vive? Qui le fait? À quelle fréquence?

Estimez-vous à combien de jours le travail d'entretien de la haie vive?

Y a-t-il toujours une pépinière au village? Si non, pourquoi?

Si vous voulez regarnir votre haie vive, comment pouvez-vous vous procurer des plants?

À quelle période faites-vous la haie vive ?

Le travail de la haie vive arrive-t-il dans un moment très occupé? Quelles sont les autres tâches à effectuer au même moment?

Pensez-vous sauver du temps avec la haie vive?

Coupez-vous votre haie vive après la saison d'utilisation?

Si oui comment utilisez-vous le bois?

Quels produits des arbres de la haie vive utilisez-vous?

Qu'est-ce que vous en faites?

À quelle période les produits des arbres de la haie sont-ils disponibles?

Est-ce qu'il y a vente de ces produits? Si oui, lesquels?

Qui en tire les profits?

Qui a la permission d'utiliser les produits de la haie vive dans la famille?

Est-ce que quelqu'un d'autre de la famille utilise les produits de cette haie vive? Qu'est-ce qu'ils en font ?

Comment partagez-vous dans la famille les produits provenant des haies?

Êtes-vous désavantagé en raison de votre classe économique dans le village pour adopter une haie vive?

De quelle manière votre famille profite de la haie?

Est-ce qu'un frère dans la concession aurait pu décider d'adopter une haie vive?

Pourquoi?

Est-ce courant pour les femmes de se rendre dans les lieux où les haies vives sont installées? Que font-elles?

Est-ce qu'une femme qui a un champ de petit mil peut adopter une haie vive? Pourquoi?

Avez-vous transformé la technique de la haie vive de l'ICRAF? Si oui, pourquoi?

Quels sont les avantages de la haie vive?  
Quels sont les inconvénients de la haie vive?

## **Haie morte**

Depuis combien de temps faites-vous une haie morte?  
Pourquoi avez-vous commencé à faire une haie morte à ce moment?

Dans ce champ, est-ce que votre statut dans la famille vous donne le droit de cultiver les produits de votre choix et de les vendre?  
Dans ce champ, est-ce que votre statut dans la famille vous donne le droit de planter, de couper des arbres et d'en récolter le produit?  
Qui d'autre dans la famille a le même droit sur cette terre?

Parlez-moi du travail que nécessite l'installation de la haie morte ? Qui le fait? (âge et nombre) À quelle période le faites-vous? À quelle fréquence?  
Quel bois utilisez-vous?  
Avez-vous de la difficulté à trouver ce bois pour faire la haie morte?  
À combien de kilomètres devez-vous aller le chercher le matériel ligneux pour faire la haie morte? Est-ce toujours sur votre terroir?

Parlez-moi du travail que vous devez faire pour entretenir la haie morte? Qui le fait? À quelle période le faites-vous? À quelle fréquence?  
Devez-vous avoir un horaire pour vérifier si la haie morte? Qui fait ce travail?  
Le travail de la haie morte arrive-t-il dans un moment très occupé? Quelles sont les autres tâches à effectuer au même moment?

Est-ce que vous utilisez les produits des arbres de la haie morte?  
Qu'est-ce que vous en faites?  
Est-ce que quelqu'un d'autre de la famille utilise ou profite de cette haie morte?  
Qu'est-ce qu'ils en font?  
Est-ce qu'il y a vente des produits provenant de la haie morte? Si oui, quel produit? Qui récolte ces produits? Comment partagez-vous dans la famille les produits provenant des haies? Qui les vend? Qui en tire le profit?  
Lorsque la période d'utilisation de la haie morte est terminée que faites-vous du bois?

Que faites-vous du matériel (reste de bois) de la haie morte après son utilisation?  
Est-ce vous allez chercher du bois à partir des restes de la haie morte?

Pour quels usages utilisez-vous du bois?  
À combien de kilomètres allez-vous chercher du bois de feu? Est-ce toujours sur votre terroir? Qui va chercher le bois de feu? À quelle fréquence?  
À quelle période? Quel type de bois utilisez-vous?

**Dessin des parcelles du jardin**

**Nom de l'enquêtée :** \_\_\_\_\_

À qui appartient la parcelle ? Quel droit avez-vous sur ces parcelles? Droit de cultiver les produits de leur choix? Droit de planter ou couper un arbre? Droit de récolter les produits de l'arbre? Lesquels? Droit de vendre le produit des arbres? Lesquels? Droit de vendre les produits cultivés? Lesquels? Division du profit? Nombre de plants? Date de mise en terre des cultures et récoltes?

Avant (les baobabs)

Avec baobabs

Après (pr les abandons)

Exercice des revenus et des dépenses

Village : \_\_\_\_\_

Nom de la personne : \_\_\_\_\_

Inscrivez vos sources de revenus et vos sources de dépenses en ordre d'importance

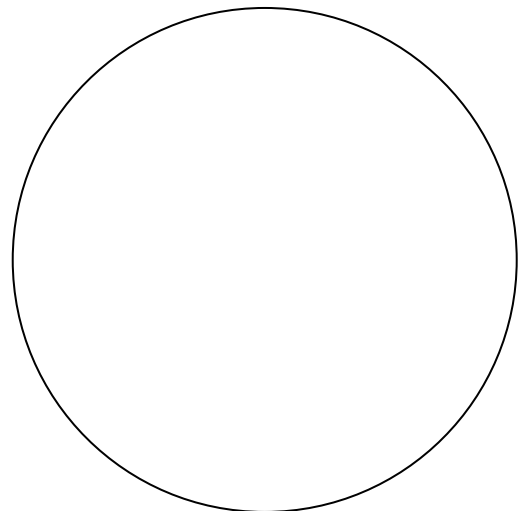
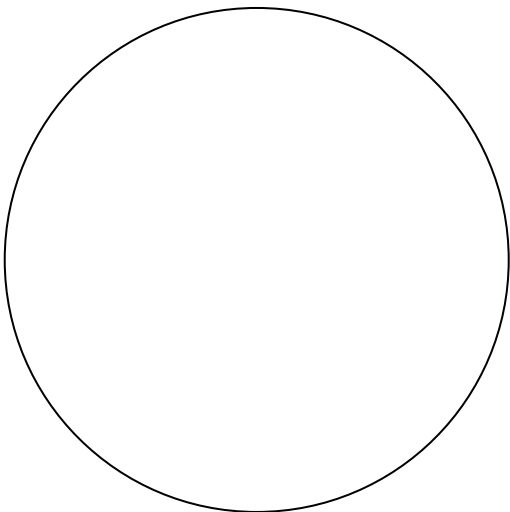
Sources de revenus

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Sources de dépenses

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Dessinez la proportion dans des cercles



## Annexe 8 : Calendrier des activités

### Calendrier des activités

Mois	déc.	Janv.	Fév.	Mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	
Saisons	saison froide			saison chaude			hivernage			saison sèche			
		Récolte du riz pluvial		Entretien des maisons			Saison des pluies						
	Fin des récoltes			Exode			Sarclage			Semis du riz			
	Vannage et balayage du riz			Fertilisation des champs de cases			Stock de nourriture épuisé						
	Fabrication de potasse			Faucher des herbes de bétail			Surplus de travail						
				Nettoyage des champs			Période des semis						
				Transport de fumure organique			Niebe/Sesame(pousse)						
				Récolte du riz irrigué			Récolte-mil/niebe/souna/arachides						
<b>Activités reliées à la technologie des baobabs</b>	Jardinage (saison sèche)					Jardinnage (saison pluvieuse)			Récolte-feuilles de baobabs		Maturité du gombo		
				Manque de feuilles de baobabs									
<b>Activités reliées à la technologie des haies</b>				Construction HM		Plantation des HV			Construction HM				
				Collecte de bois de feu									
	Récolte-Bouana										Récolte-Bouana		
							Maturité du manioc			Plantation du manioc			
	Transhumance									Transhumance			

Légende  
 HV : Haie vive  
 HM : Haie morte